

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ARIANE ÉMOND, présidente de la consultation
Mme JUDY GOLD, commissaire
M. DENIS LECLERC, commissaire
Mme SORAYA BOUCETTA, analyste

ITINÉRANCE ET COHABITATION SOCIALE

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 17 février 2025, 13 h
Centre St-Pierre
1212, rue Panet
Montréal (Qc) H2L 2Y7

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 17 FÉVRIER 2025

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CONSULTATION, Mme ARIANE ÉMOND 2

PRÉSENTATION DES OPINIONS :

M. Phil Chu et M. Yvan Michaud, Association des résidents du Quartier chinois..... 3

Mme Laura Carli, Table des groupes de femmes de Montréal 18

M. Jérôme Alban et M. Frédéric Longpré Lapointe, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal 28

Mme Céline Bellot, citoyenne 41

M. Jean Duval, citoyen 50

PAUSE

Mme Diane Dupuis et Mme Jeanne Archambault, Action autonomie..... 65

Mme Julie Rivest, citoyenne 80

Mme Cylvie Gingras et Mme Chantail Rail, les Parfaites 90

M. Glenn Castanheira, Montréal centre-ville 100

M. Philippe Malchelosse, Point de rue 113

MOT DE LA FIN 127

AJOURNEMENT

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CONSULTATION

Mme ARIANE ÉMOND, présidente de la consultation :

5

Bienvenue à cette séance d'audition des opinions dans le cadre de la consultation publique sur l'itinérance et la cohabitation sociale.

10

La séance va se dérouler en français. Toutefois, les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais pourront le faire. This session will be conducted in French, but if you wish to address the Commission in English, you are welcome to do so.

15

Je m'appelle Ariane Émond et je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. Monsieur Philippe Bourke, président de l'Office, m'a confié la présidence de cette consultation. Je suis accompagnée par la commissaire Judy Gold et le commissaire Denis Leclerc. Nous sommes appuyés dans nos travaux par l'analyste Soraya Boucetta.

20

Au nom de mes collègues de et de l'Office, je vous remercie de l'intérêt que vous portez à nos travaux. Jusqu'ici, un total de 55 personnes et représentants de divers groupes ont manifesté le désir de présenter oralement leur opinion devant les commissaires.

25

Nous les entendrons aujourd'hui et demain, ici, au Centre Saint-Pierre et la semaine prochaine au Centre culturel Georges-Vanier le 25 février et à la Casa d'Italia le 26 février.

Le 19, cette semaine, sera une séance d'audition dans un format sans rendez-vous. Cette séance est réservée aux citoyens. Ça se déroulera entre 14 h et 19 h, ici, au Centre Saint-Pierre.

30

Dans cette période de deux semaines, la Commission va se déplacer également dans quatre ressources qui offrent des services aux personnes les plus vulnérables pour des sessions d'opinions destinées à leur clientèle. Jusqu'ici, nous avons reçu un total de 48 opinions thématiques, recueillis par le biais de questionnaires sur notre site Internet.

Nous avons aussi fait beaucoup d'interventions sur le terrain, dans une quinzaine de lieux publics, dans différents quartiers de la ville, et ça nous a permis d'aborder plus de 250 personnes.

35 Je vous dis que nous allons continuer de recueillir les opinions jusqu'au 28 février.

Alors, cela s'ajoute à l'ensemble des activités qui ont été réalisées pendant la phase de préconsultation. Il y a eu des discussions sous forme d'ateliers lors de conversations citoyennes, une activité de médiation culturelle, une cinquantaine de rencontres avec des organisations de tous
40 horizons pour mieux comprendre les enjeux liés à l'itinérance à Montréal.

Un grand merci vraiment à toutes les personnes qui ont pris le temps de participer à cette consultation et qui nous ont permis de les rencontrer.

45 Voyons maintenant le déroulement de cette séance. Nous allons entendre successivement une dizaine de présentations et à mi-parcours, nous allons prendre une pause de 15 minutes. Chaque intervenant disposera de 10 minutes pour exposer son opinion, après quoi nous aurons aussi, nous les commissaires, 10 minutes pour échanger avec lui.

50 Par équité pour tout le monde, nous devons conclure vraiment après 10 minutes chacune des parties.

La séance est webdiffusée en direct et sera également disponible en différé dès demain et sur le site de l'OCPM à l'adresse que vous voyez à l'écran. Les transcriptions des présentations
55 seront également mises en ligne dans les jours qui suivront.

Élément intéressant. Si, pour une raison ou pour une autre, des inexactitudes se glissaient dans les interventions, les représentants du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal pourront user de leur droit de rectification dès la fin de cette séance, ou sinon, par
60 écrit dans les 48 heures. Les rectifications sont disponibles sur le site de l'Office à la page de la consultation.

65 À la suite des séances d'audition des opinions, nous allons évidemment procéder, nous, les commissaires, à l'analyse de l'ensemble de l'information que nous aurons recueillie dans le cadre de cette consultation.

70 Nous ferons un rapport, formulerons des recommandations, et c'est le président de l'Office qui soumettra le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal. Le rapport sera rendu public deux semaines plus tard, quelque part au printemps.

Alors, sans plus tarder, nous allons accueillir notre premier participant. Il s'agit de l'Association des résidents du quartier chinois.

75 Bonjour, je vous laisse vous présenter.

M. PHIL CHU, président de l'Association des résidents du quartier chinois :

80 Bonjour, je m'appelle Phil Chu, je suis président de l'Association des résidents du quartier chinois.

M. YVAN MICHAUD, secrétaire de l'Association des résidents du quartier chinois :

Moi, je suis Yvan Michaud, secrétaire.

85 **LA PRÉSIDENTE :**

Très bien. Alors, vous avez bien entendu que vous avez maintenant 10 minutes top chrono pour vous adresser à nous.

90 **M. PHIL CHU :**

Parfait.

M. YVAN MICHAUD :

95

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

100

Bien sûr, nous avons lu votre mémoire avec attention. D'accord? C'est à vous.

M. YVAN MICHAUD :

105

Je vais laisser Phil commencer, là.

M. PHIL CHU :

110

En fin de compte, on vous remercie beaucoup pour votre temps. Ce qu'on avait vécu pendant la pandémie, c'était quelque chose que je ne souhaite pas à aucune personne ou aucun autre quartier. C'est pour ça qu'on est là, présentement, pour parler de... ce qui est vraiment important, puis qui a touché énormément notre quartier.

115

Après l'ouverture du YMCA Guy-Favreau, le refuge dans le YMCA Guy-Favreau, on a eu une dégradation de la qualité de vie extraordinaire dans notre quartier, puis c'est pour ça qu'on est là aujourd'hui, pour parler de ce qu'on pense qu'il devait être fait dans le futur pour éviter que ce genre de situation se reproduise. Je vais laisser Yvan continuer.

M. YVAN MICHAUD :

120

Oui, c'est ça. Notre mémoire, essentiellement, c'est sûr que... Comme on explique dans le mémoire, vivre au centre-ville, c'est vivre avec... c'est cohabiter avec l'itinérance. Ça a toujours été le cas. Moi, ça fait presque 30 ans que je suis ici, Phil est resté longtemps aussi dans le quartier. Puis, la plupart de nos membres sont des résidents de longue date.

125 Donc, ce qu'on a tenté de faire... voulu faire avec le mémoire qu'on vous a déposé, c'est de montrer qu'il est possible de faire les choses de la bonne façon. Et on donne comme exemple la ressource de la Rue des femmes, qui est arrivée dans le quartier en 2001.

130 Après, il y a quand même eu des consultations publiques auprès du Conseil de développement de Montréal à l'époque, où des résidents ont été appelés à donner leur opinion sur ce qu'ils pensaient d'une nouvelle ressource comme ça, qui s'installait ici au centre-ville.

135 Il y a quand même des gens qui se sont déplacés, dont nous. Moi, je suis résident d'une... je suis membre d'une coopérative d'habitation, la coop Anderson. Donc on était trois membres à se présenter, en 2001, devant le Conseil.

140 Notre préoccupation, nous, c'étaient nos vieux bâtiments qui étaient entourés de stationnements immenses, là, où s'est construit la Rue des femmes. On était préoccupés de l'état des fondations, qui datent de 1880. Nous, ce qu'on voulait, c'est s'assurer que ça n'allait pas s'effondrer au moment de la construction. C'était notre première préoccupation.

 On n'était pas du tout préoccupés par la venue d'une ressource pour femmes itinérantes au centre-ville, qui deviendra... qui sont depuis nos voisins, qui sont nos voisines immédiates.

145 Ce qu'on explique, c'est que pendant 20 ans, ça s'est très bien déroulé, généralement. Ça a permis à l'îlot Anderson de se développer. Il y a d'autres développements résidentiels qui se sont complétés dans l'îlot. Donc, c'est devenu un îlot résidentiel, puis, pendant 20 ans, ça a été relativement harmonieux, là, malgré tout.

150 C'est sûr qu'en 2019, quand on a ouvert en toute urgence un refuge au YMCA Guy-Favreau, les choses ont dérapé rapidement. Puis on constate aujourd'hui avec... Malgré qu'il soit fermé, bien, que c'est encore problématique.

155 C'est sûr que là, en hiver, aujourd'hui, vous allez me dire que c'est tranquille. C'est vrai. Mais avec le printemps, c'était comme ça, l'année dernière, on s'attend à ce que les habitudes

reviennent, puis que beaucoup de gens se présentent à nouveau ici dans le coin parce que leurs habitudes sont ici. Souvent, leurs *pushers* sont là, leurs *chums* sont là, c'est quand même un lieu où on va se tenir, tu sais, mais ça peut causer des désagréments.

160 Alors nous, ce qu'on recommande, essentiellement, c'est une condition sine qua non. Il faut absolument que les résidents, les commerçants, les propriétaires, les gens qui vivent dans le quartier, qui travaillent dans le quartier, soient consultés au préalable avant qu'une ressource comme ça s'installe.

165 Et plus tôt ce matin, on a adopté une dernière résolution qu'on vous a soumise aussi, c'est qu'on pense que c'est important, que les organisations qui veulent développer des ressources aux personnes en situation d'itinérance, bien, que leur financement soit associé à ça. Donc, disons, ils auraient l'obligation de consulter la population locale. Et si jamais ils ne le font pas, bien, ils pourraient une partie de leur financement.

170 Pour nous, c'est comme la seule façon de s'assurer que les gens vont être entendus. Parce que dans le quartier chinois, malheureusement, les organisations qui ont l'écoute des autorités sont composées de personnes qui sont très attachées au quartier – on le comprend – mais qui ne vivent pas dans le quartier. Donc ça les amène à prendre des positions qui vont à l'encontre des intérêts des gens qui vivent ici.

175

Essentiellement, notre position, grosso modo, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

180

Est-ce que je comprends que c'est la fin, ou si monsieur Chu, vous avez quelque chose à rajouter?

M. PHIL CHU :

185

Non, rien en particulier.

LA PRÉSIDENTE :

Je ne vous entends pas, votre micro est fermé.

190

M. PHIL CHU :

Attendez une seconde. Ah non, mon micro est ouvert. Est-ce que vous m'entendez?

195

LA PRÉSIDENTE :

Je ne vous entends pas... Ce serait...

M. YVAN MICHAUD :

200

Bon, qu'est-ce qu'on pourrait vous dire d'autre...

LA PRÉSIDENTE :

205

Non, mais, monsieur Michaud, vous n'êtes pas obligé de rajouter quelque chose si vous aviez complété ce que vous avez à nous dire. Je voulais juste m'assurer que je ne vous coupais pas la parole.

M. YVAN MICHAUD :

210

Non.

LA PRÉSIDENTE :

215

Ça va?

M. YVAN MICHAUD :

220 Je pense que notre mémoire écrite fait état de la plupart de nos préoccupations. On donne quelques exemples, on n'est pas... La situation des personnes, cette souffrance-là, publique, nous, ça nous affecte beaucoup.

225 Cet été... On n'en parle pas dans le mémoire, mais il y a une femme qui est décédée dehors, à l'extérieur, donc c'est nous, les résidents, qui l'ont trouvée morte dehors. Ça a eu un impact incroyable sur les gens. Pas seulement parce que c'était une femme qui était une cliente occasionnelle de la Rue des femmes, pas seulement sur les travailleuses sociales, les gens qui fréquentaient cette dame-là – qui s'appelait Stéphanie, c'est tout ce qu'on savait. Celle qui s'appelait Stéphanie, elle est morte.

230 C'est nous qui avons pris sur nous d'aller voir Father John Leo de l'Église catholique chinoise pour organiser une cérémonie à l'extérieur pour souligner ça, parce que ce n'est pas humain de laisser des gens mourir dans la rue.

235 C'est sûr que nous, on a un attachement, ça nous fait quelque chose, là, on est affectés par ça. Ça a un impact pour les familles qui vivent ici, les enfants qui vivent ici, les ménages qui vivent ici. On veut encourager les familles à s'établir au centre-ville, mais c'est difficile pour les gens d'avoir à cohabiter avec des incivilités, puis avec la criminalité. Voilà.

240 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors... Oui, monsieur Chu?

M. PHIL CHU :

245 Vous m'entendez maintenant?

LA PRÉSIDENTE :

250

Oui, très bien.

M. PHIL CHU :

255

O.K., parfait. Juste pour ajouter à ce qu'Yvan a mentionné, moi, je demeure dans le quartier... j'ai demeuré dans le quartier chinois pendant plus de 12 ans, j'ai été au centre-ville pendant 25 ans. Avant, j'ai habité près de Atwater, proche de Cabot Square. J'ai habité longtemps à Milton Park. Puis ça faisait 12 ans que j'étais au quartier chinois. L'itinérance, c'était quelque chose à quoi j'étais très... ce n'était pas quelque chose de nouveau pour moi.

260

Ce qu'on a vécu, admettons, depuis l'ouverture du refuge – je suis passé souvent dans les nouvelles pour dénoncer des choses qui se passaient dans le quartier, surtout avec le CPE Petit Palais que je sais qu'ils vont discuter avec vous plus tard, des choses qu'admettons, les enfants, puis pas seulement les enfants, mais les résidents qui étaient obligés de tolérer, ce n'est pas normal.

265

Je ne veux pas... On n'est pas là pour parler d'incidents en particulier. Mais si vous mettez mon nom sur Google, le nombre de fois qu'on a passé aux nouvelles pour dénoncer ce qui se passait dans le quartier, ce n'était pas normal.

270

Puis le message, c'était souvent la même chose dans le sens que, bien, il faut faire preuve de compassion, il faut comprendre... Il n'y a personne qui... On est très au courant qu'il y a une crise en ce moment puis, il ne faut pas oublier qu'il y a des gens, il y a des familles.

275

Comme moi, je suis un exemple parfait. Moi, récemment, j'ai décidé de quitter Montréal avec ma famille, parce que les conditions que... ce n'étaient plus des conditions qui étaient bien pour mes enfants.

À un moment donné, tu ne peux plus... tu ne sais plus quoi dire à tes enfants. Admettons, ma fille, elle est rendue à 6 ans, là. Quelqu'un qui se pique au coin de la rue, qui défèque devant

280 votre porte, à un moment donné... Et ce ne sont pas des choses qui se passaient de temps en temps, ce sont des choses qui se passaient quasiment à chaque journée, plusieurs fois par journée.

Donc, il y a une limite à ce qu'on peut demander aux résidents de tolérer. C'est ça qu'on veut dire. C'est pour ça qu'on met l'emphase que la consultation des résidents, puis des
285 commerçants autour, c'est absolument, absolument nécessaire.

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que je peux commencer l'échange avec vous deux? Ça va? Vous avez fait le tour?
290

M. PHIL CHU :

Oui.

295 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous avons lu votre opinion, on le disait. Si je résume, vous êtes en train de nous dire qu'actuellement, la situation au quartier chinois est incompatible avec une cohabitation harmonieuse. C'est ça que vous nous dites? Ça ne se peut pas actuellement.

300

M. YVAN MICHAUD :

Oui c'est un peu ça qu'on vous dit, effectivement, là. Parce qu'un des points qu'on souligne c'est l'indice de... j'oublie le terme exact. L'indice de vulnérabilité que la Ville de Montréal associe
305 avec les différents quartiers sur son territoire. Puis dans le quartier chinois, c'est l'indice numéro 5. Le maximum c'est 6. Donc plus c'est élevé, plus le quartier est vulnérable sur le plan environnemental, social, communautaire, etc.

310 Pour nous, c'est sûr qu'on ne peut pas envisager de nouvelles ressources pour les
personnes en situation d'itinérance, même si elles vont se tenir beaucoup dans le coin. On ne peut
pas asseoir le développement du quartier chinois uniquement sur les problèmes liés à l'itinérance.

315 J'ai déjà dit là, puis je le répète, on ne peut pas... Le développement de la misère, ce n'est
pas une avenue du futur. Je comprends que des ressources sont nécessaires, mais il faut qu'elles
soient mieux réparties sur le territoire à Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

320

M. YVAN MICHAUD :

325 Au centre-ville, on a, on a beaucoup écopé et ça se poursuit, là. On vient d'apprendre que,
le 11 février, la Ville a autorisé la démolition de deux bâtiments sur la rue Saint-Antoine pour un
immeuble de 8 étages avec 35 logements sociaux pour des personnes, spécifiquement, là, des
clients de la Old Brewery Mission.

330 On n'est pas dans le quartier chinois, on ne nous a pas consultés formellement, mais à mon
avis, on n'a pas consulté non plus la population. Donc c'est encore... Ça risque encore de... Il faut
que les gens soient transparents.

335 Nous, avec la Rue des femmes, quand il y a des problèmes, quand il y a des dérangements,
on téléphone, ça se règle tout de suite. Alors, il y a un rapport qui s'est établi, mais si on fait ça sans
se soucier des gens qui vont être voisins de tout ça, bien, on va avoir des problèmes dans le futur,
là, c'est clair. En tout cas, c'est notre opinion.

LA PRÉSIDENTE :

La commissaire Judy Gold a une question pour vous.

340 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Bonjour.

345 **M. YVAN MICHAUD :**

Bonjour.

Mme JUDY GOLD :

350 D'abord, j'aimerais vous dire que votre mémoire est très éclairant.

J'ai une question difficile et hypothétique pour vous. Si les habitants avaient été consultés et impliqués dans les instances décisionnelles préalables à l'ouverture du refuge du YMCA... Pensez-vous que le refuge aurait vu le jour?

355

M. YVAN MICHAUD :

À mon avis, non, parce que même des gens qui œuvrent dans le milieu nous disent – je pense à Sam Watts, là – que... lui-même était contre l'ouverture de ce refuge-là parce qu'il n'y avait pas d'encadrement. C'était uniquement ouvert la nuit, donc le jour, au petit matin, les gens se retrouvaient dehors tout seuls, sans services. Alors, c'est ça le problème.

360

Ce n'est pas le cas de la Rue des femmes, il y a quand même des cliniciennes qui continuent à encadrer leurs clientes, même si elles n'ont pas de place pour toutes les femmes qui sont là.

365

Alors, je ne pense pas que... lorsque ça a été ouvert en urgence, si on avait été consultés, que ça aurait donné un meilleur résultat. Il aurait fallu que ce soit mieux réfléchi pour accorder un meilleur encadrement aux gens qu'on acceptait au refuge, là, parce que ce qu'on a compris, c'est

370 que tous les clients qui étaient refusés ailleurs, c'était le seul endroit où ils pouvaient aller. À Guy Favreau. C'est ça.

M. PHIL CHU :

375 J'aimerais mentionner aussi le CPE Petit palais, c'est le CPE que ma fille fréquentait avant, était à deux pas de ce refuge-là. Eux autres, vous allez l'entendre plus tard les histoires d'horreur qu'ils ont vécues.

380 Donc c'est pour ça que des consultations en avance auraient été... S'il y avait eu une consultation en avance, on aurait dit tout de suite qu'il y a un CPE juste au coin de la rue, juste là. S'il n'y a pas un bon encadrement, bien, ça va affecter les enfants là-bas. Puis on a vu ça. C'était rendu que les enfants n'étaient plus capables de se promener dans le quartier, de faire leur petite marche. Il fallait que ce soit escorté par la police.

385 Donc c'est ça qu'on veut dire, c'est comme... Il y a des décisions qui ont un impact immédiat sur les gens qui habitent, qui demeurent, qui utilisent les services dans ce quartier-là, dans le quartier chinois.

390 C'est sûr qu'on aurait dit que ce n'est pas une bonne idée, il y a un CPE juste là, il y a une église chinoise, il y a une résidence pour les personnes âgées juste au-dessus. Ce n'est pas la meilleure idée.

LA PRÉSIDENTE :

395 Oui, continuez.

M. YVAN MICHAUD :

400 Oui, puis...

Mme JUDY GOLD :

Et si le refuge était ouvert 24 heures sur 24, pensez-vous que la communauté aurait été plus ouverte à l'idée? Et pas juste ouvert la nuit?

405

M. YVAN MICHAUD :

C'est possible, parce que moi, je me réfère souvent à l'opinion de gens dont c'est le métier. Là, je pense à monsieur Sam Watts, là. Si lui avait été d'avis que ça aurait été acceptable parce que c'est ouvert 24 heures, parce qu'il y a un encadrement, parce qu'il y a le personnel pour donner les services, ça aurait probablement été plus facile pour les résidents autour d'accepter.

410

Mme JUDY GOLD :

D'accord.

415

M. YVAN MICHAUD :

Mais il n'y a eu aucune consultation, c'était fait... je comprends, dans l'urgence, là. On peut comprendre qu'à ce moment-là...

420

LA PRÉSIDENTE :

C'était la pandémie.

425

M. YVAN MICHAUD :

Mais bon, souvent, le lieu, bien, c'est le coin où est-ce qu'on veut... C'est sûr, le quartier chinois, c'est comme le dépositaire de tout ce qui n'est pas acceptable ailleurs, on va le mettre là.

430

Eh bien, nous, on dit, un instant, là. On a les mêmes droits que tous les citoyens de la Ville de Montréal. On n'est pas des sous-citoyens pour autant, parce qu'on vit dans le quartier chinois.

435 L'autre chose que je voulais rajouter, c'est par rapport à... J'ai parlé avec madame Léonie Couture, de la Rue des femmes, et son opinion, elle, c'est que lorsque le refuge a ouvert au YMCA, comme elle sert uniquement des femmes et qu'au YMCA c'était mixte, elle le savait que ça allait causer des problèmes.

440 Parce que... il y a des femmes... le jour, qu'est-ce qui arrive? Bien là, il y a des couples qui se sont créés... On est dans un monde différent que le monde où les gens sont logés dans des résidences, dans des logements, puis dans des dans leurs maisons. Ce n'est pas facile la vie dehors, hein. Bien, c'est ça, il va... Les femmes retrouvent du réconfort auprès d'hommes en situation d'itinérance, ça crée d'autres problèmes, d'autres débordements, etc.

445 La Rue des femmes n'aurait sans doute pas donné son accord à l'ouverture, de l'autre côté de la rue, d'un autre refuge. Ils se seraient probablement opposés à ça, parce que le milieu ne peut pas subir un tel impact.

LA PRÉSIDENTE :

450

Il ne peut pas absorber. C'est ça que je comprends.

Oui, Denis Leclerc?

455 **M. DENIS LECLERC, commissaire :**

Oui, merci de votre témoignage. Je veux juste mieux situer, parce que vous souhaitez, évidemment, que les résidents et les commerçants soient consultés. Vous l'avez bien démontré, autant dans votre mémoire que par votre présentation.

460

En même temps, ce que vous nous souligniez, c'est qu'il y a un afflux dans votre quartier de gens en besoin, et vous dites, il faut quand même répartir les ressources sur le territoire, pas tout envoyer dans le quartier chinois, puis on l'entend très bien.

465 Mais, est-ce qu'il ne peut pas y avoir, un moment donné, un genre de dilemme à savoir – s'il y a beaucoup de gens sur le territoire, mais qu'il n'y a pas suffisamment de ressources, bien là, ils vont être davantage sur l'espace public que s'ils étaient pris en main par des ressources.

470 Alors, comment composer avec ce dilemme?

M. YVAN MICHAUD :

475 Je pense à votre question... C'est insoluble, là. Moi, je ne suis pas un spécialiste, je n'ai pas de réponse à ça, mais il me semble évident qu'on doit répartir les inconvénients sur le territoire. On ne peut pas uniquement tout concentrer dans un quartier.

480 On est au centre-ville, c'est sûr que c'est normal, en été que... Il y a des gens qui partent de la Gaspésie, qui vont venir passer leur été ici, en ville, parce que c'est le fun, puis parce que... Tu sais, ils vivent dans la rue ou dans leur voiture.

485 C'est sûr, au centre-ville, c'est comme... C'est plus le fun de niaiser au centre-ville que de niaiser à Villeray, j'imagine, ou à Pointe-aux-Trembles. Mais en même temps, je sais que l'itinérance aujourd'hui se retrouve partout, partout, partout. Pas seulement au centre-ville, mais partout. Donc il faut que tous les gens acceptent de vivre avec ça.

LA PRÉSIDENTE :

490 Alors...

M. YVAN MICHAUD :

495 Mais je n'ai pas de réponse particulière. Comment on fait pour déterminer que c'est...
Maintenant, c'est au tour de Côte-des-Neiges, puis, c'est au tour de Villeray, puis c'est autour de...
Ça, je n'ai pas de réponse à ça.

500 Tout ce que je sais, c'est que pour le quartier chinois, je pense qu'on a eu notre... On a
assez goûté, là.

505 On continue, de toute façon. Comme je l'ai dit, ç'a toujours été une réalité, l'itinérance au
centre-ville. Mais pas la misère totale, les problèmes de santé mentale, les problèmes de
consommation, les problèmes de drogue qui sont beaucoup plus forts aujourd'hui, qu'ils l'étaient il
y a cinq ans ou il y a 10 ans.

505 Ça a des impacts, là, avec les comportements et tout ça. Comme Phil le disait, on aurait pu
passer l'après-midi à vous raconter des histoires d'horreur, mais ce n'est pas ça qu'on voulait faire,
tu sais. On voulait simplement parler de notre position.

510 Puis une des solutions que nous, on... ça semble totalement logique, là, c'est d'imposer les
consultations publiques lorsque les ressources comme ça doivent être implantées.

LA PRÉSIDENTE :

515 Alors, écoutez, c'est...

M. YVAN MICHAUD :

520 Pas nécessairement par le biais de l'OCPM. Ça peut être plus léger comme consultation,
là, mais il faut que ce soit réel, il faut que les résidents, que les gens aient le sentiment d'avoir été
écoutés.

LA PRÉSIDENTE :

525 On vous a bien compris tous les deux, je vous remercie. Nous allons terminer notre échange là-dessus et nous allons prendre quelques instants avant d'accueillir notre prochain groupe, qui est... Est-ce que je peux déjà l'annoncer? Oui? La Table des groupes de femmes de Montréal. Alors, dans quelques instants, elles seront là.

530 Alors, nous allons maintenant accueillir la Table des groupes de femmes de Montréal. Bonjour, je vais vous laisser vous présenter.

Mme LAURA CARLI, chargée de projet, Table des groupes de femmes de Montréal :

535 Oui, bon, je vous remercie. Ça va être juste moi ce matin. Ma collègue, Marie-Ève Desroches, est absente, malheureusement.

LA PRÉSIDENTE :

540 Juste vous, c'est donc madame Laura Carli?

Mme LAURA CARLI :

Oui.

545

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Alors, madame Carli, nous n'avions rien à lire. Nous allons vous écouter très attentivement. Vous avez 10 minutes à partir de maintenant.

550

Mme LAURA CARLI :

555

Parfait, merci. Je vais d'ailleurs lire en partie ma présentation, parce que bon, je représente un regroupement régional de concertation. La table est un organisme, en fait, qui fait la promotion et la défense des droits des femmes dans une perspective féministe intersectionnelle. Elle intervient dans des sphères de la vie sociale, politique, économique et culturelle qui sont susceptibles d'influencer les conditions de vie des Montréalaises.

560

En ce moment, on a une soixantaine de groupes communautaires de défense des droits. On est composé aussi par des centres de femmes, des maisons d'hébergement, des groupes communautaires et sociaux. Et je suis là, évidemment, en représentation de tous ces groupes qui composent la Table des groupes de femmes.

565

Par rapport, en fait... On aimerait apporter notre opinion par rapport au document de positionnement de la Ville de Montréal et les pistes d'action qui sont proposées.

570

Pour débiter, j'aimerais dire, en fait que nous saluons l'initiative des différents paliers du gouvernement qui financent les organismes communautaires, qui font du travail de milieu ou du travail de rue. Pour nous, le travail de rue est essentiel pour soutenir les personnes en situation d'itinérance, comprendre leur parcours et les orienter, aussi, vers des ressources appropriées.

575

Les personnes en situation d'itinérance ont vécu des expériences très diverses qui ont conduit à la perte d'emploi et/ou de logement. Pour nos organismes. Il est donc crucial d'explorer avec elles, avec ces personnes, des solutions individualisées, sur mesure, qui s'attaqueront aux racines de leurs problèmes.

580

Après avoir pris connaissance du document de positionnement de la Ville, nous nous interrogeons sur l'investissement important dans des stratégies axées sur la cohabitation surtout, et, donc, qui ne priorisent pas la prévention ou l'accompagnement des personnes marginalisées, sans concertation préalable avec les organismes experts en la matière.

585 Nos organismes travaillent à assurer un continuum de services pour offrir des solutions durables aux personnes en situation d'itinérance. On sait bien que si l'itinérance ne disparaîtra pas complètement, il est évident que le nombre actuel de personnes en situation d'itinérance, dont 29 % sont des femmes, selon les dernières données qu'on a obtenues, cela résulte de causes structurelles, comme il était expliqué dans le préambule du document de la Ville.

590 Nous sommes convaincues que de bonnes stratégies urbaines naissent d'une réelle concertation entre la Ville et les organismes communautaires. Lorsque la Ville finance des stratégies déjà contestées par le milieu communautaire, comme le déplacement ou la répression des personnes au lieu de la prévention, il devient difficile de collaborer pour améliorer la cohabitation.

595 Nous sommes préoccupées par l'idée d'une présence, je cite, d'une présence de sécurité accrue, fin de la citation, dans l'espace public. Nos recherches et notre travail avec les organismes communautaires montrent qu'une présence accrue d'agents de police, de sécurité privée, des constables, ne renforce pas nécessairement le sentiment de sécurité. Celui-ci dépend du vécu de
600 chaque personne et de la façon dont les agents de police interagissent avec les personnes. De plus, une présence policière accrue dans l'espace public peut laisser entendre la présence d'un danger, aussi, même sans avoir vécu de traumatisme.

C'est dans un rapport que nous avons publié en 2023 et que nous pensons aussi vous
605 transmettre après ma présentation : sur 500 femmes, plus de 300 exprimaient des sentiments négatifs et très négatifs envers les agents du SPVM et les constables de la Société de transport de Montréal.

610 Le document de la Ville – là, je reviens à ce document – mentionne, et je cite : des personnes vulnérables peuvent avoir besoin d'aide dans l'espace public, mais elles ne fréquentent pas nécessairement les ressources offertes, telles que les services de santé ou les organismes œuvrant en itinérance. Fin de la citation.

615 Il est vrai que les ressources actuelles ne répondent pas aux besoins de toutes les personnes en situation d'itinérance. Il faudrait élargir le nombre de ressources, mais aussi leur

diversité pour s'assurer de répondre aux besoins de tout le monde, par exemple des ressources en haut seuil d'inclusion pour les couples, pour les femmes, plus inclusives, mais aussi des personnes trans, de la diversité sexuelle et des genres, pour les jeunes. C'est pour cette raison que le financement, pour nous, le financement des organismes communautaires, est essentiel.

620

De plus, je dirais que nos observations indiquent que les personnes les plus vulnérables ont parfois été victimes de violences de la part des agents de police, ce qui a conduit, dans certains cas, à leur judiciarisation. Il est donc envisageable que ces personnes n'oseront pas solliciter l'aide des agents, même en cas de danger.

625

C'est dans un rapport qui a été publié en 2021 sur la judiciarisation de l'itinérance à Montréal, publié par l'Observatoire des profilages, coordonné par madame Bellot. Je cite : sur les 25 années étudiées entre 2004 et 2019, plus de 115 000 constats d'infraction ont été émis à des personnes en situation d'itinérance à Montréal, dont 48 755 en vertu des règlements municipaux et 65 862 en vertu des règlements de la Société de transport de Montréal. Fin de la citation.

630

En raison des données qui ont été utilisées pour faire ce rapport, comme le lieu de résidence et la saison où les événements se sont produits, ce même rapport nous a permis de voir à quel point les personnes en situation d'itinérance sont ciblées par les agents du SPVM et les constables de la STM de manière disproportionnée.

635

Je vais citer encore le rapport. Dès lors, on constate une augmentation importante des pratiques discriminatoires de profilage social au cours des dernières années. Les personnes en situation d'itinérance sont victimes de profilage social à un point tel qu'elles sont visées par environ 40 % des constats d'infraction émis. Fin de la citation.

640

Et je fais référence à un rapport qui, comme je dis, présente des données jusqu'à 2019. On sait qu'après la pandémie, la situation s'est empirée, et qu'en plus on a vraiment une augmentation considérable des personnes en situation d'itinérance.

645

Donc j'aimerais finaliser avec la question que nous nous posons. Nous nous demandons si les personnes les plus vulnérables ne se serviront pas de cette, et je cite encore, présence de sécurité accrue dans l'espace public. Pour quelle population déployez-vous cette sécurité? Pourquoi? Pour quelle population la Ville déploie cette sécurité accrue? Merci.

650

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Est-ce que Judy, vous voulez y aller d'abord?

655

Mme JUDY GOLD :

Oui, merci beaucoup. Oui, j'ai plusieurs questions. D'abord, est-ce que j'ai bien compris que vous avez dit que la Ville finance la répression, je pense? Si oui, est-ce que vous faites référence aux escouades mixtes puis à l'escouade comme EMMIS?

660

Mme LAURA CARLI :

Enfin, je fais référence aussi au déploiement des agents de sécurité dans l'espace public, des agents du SPVM dans l'espace public. Premièrement, je dirais au niveau de cette présence policière, oui, c'est pour nous, c'est une mesure qui est répressive. Et dans le cas d'EMMIS, on s'est prononcées aussi plusieurs fois lors des commissions de la sécurité publique pour exprimer que ce n'est pas la seule solution.

665

Il y a vraiment plusieurs aspects aussi à tenir en compte quand on analyse cette stratégie. On sait que les agents, selon ce que nous, on a pu entendre, en fait, de nos organismes. Les intervenants d'EMMIS ne font pas vraiment de l'intervention. Dans plusieurs cas, ils vont déplacer les personnes, parfois vont référer, mais ils ne font pas une réelle intervention comme les travailleurs de rue font.

670

Donc c'est pour ça aussi qu'on est moins à l'aise avec un déploiement. Et ça, on l'a déjà mentionné dans d'autres occasions à la Ville de Montréal. On pense que... Il y a d'autres

675

organismes qui réalisent un travail excellent, mais maintenant il y a beaucoup d'énergie qui est concentrée au niveau de l'équipe EMMIS.

680 Mais au niveau de la répression, je parlais aussi... Je faisais référence à la présence des agents de police dans l'espace public, dans les parcs par exemple.

LA PRÉSIDENTE :

685 Veux-tu compléter?

Mme JUDY GOLD :

690 Le SPVM nous a fait part qu'ils ont changé d'approche et qu'il y a moins de judiciarisation. Si je comprends bien, ce n'est pas ça que vous observez sur le terrain?

Mme LAURA CARLI :

695 Non, ce n'est pas ça qu'on a observé, et justement, ce qui existe aussi, c'est du profil, ce qu'on appelle du profilage social, du profilage racial. Donc, même le SPVM a commandé l'élaboration de deux rapports, puis les deux rapports ont donné, en fait, les mêmes résultats : les personnes les plus ciblées par les agents sont les personnes noires, et, par exemple, les femmes aussi, les femmes autochtones en situation d'itinérance sont sept fois plus ciblées que les femmes blanches.

700 Puis, justement, à la dernière présentation du rapport en décembre dernier, où on voulait avoir un dialogue avec monsieur Dagher pour mettre fin aux interpellations policières dans la rue, il était absent, donc vraiment... C'est ça, c'est la seule recommandation que les chercheurs avaient faite, puis elle n'a pas été mise en place.

705

LA PRÉSIDENTE :

710 Et je comprends que votre réponse, c'est : ce n'est pas ce que nous voyons dans la rue, auprès des femmes à qui nous offrons nos services. Il y a une augmentation de la juridi...

Mme LAURA CARLI :

715 Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

720 ... j'ai toujours de la difficulté...

Mme LAURA CARLI :

Mais ce n'est pas juste ça...

725 **LA PRÉSIDENTE :**

...de la judiciarisation.

Mme LAURA CARLI :

730 Oui, je comprends. Pour moi aussi, c'est un mot difficile, judiciarisation. Mais ce n'est pas uniquement... C'est aussi... En fait, ce qui nous a surpris du document de positionnement, c'est de dire qu'une des pistes de solutions, c'est plus de présence, plus de sécurité, mais ce n'est pas vrai que les personnes se sentent plus en sécurité avec le déploiement de plus d'agents dans l'espace public. C'est ça que nous, nous avons obtenu, en fait, comme réponse, quand on a consulté les femmes.

735

740 Les femmes sont... en fait, ne se sentent pas en sécurité avec plus de présence policière. Et ce ne sont pas juste les personnes racisées, des femmes blanches aussi nous ont exprimé la même chose. Donc pourquoi mettre autant d'énergie? Pourquoi proposer cette piste de solutions? Nous croyons, en fait, qu'il faut mettre plus d'efforts et réfléchir plus aux causes et aller plus vers la prévention que la répression.

745 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, Denis Leclerc?

M. DENIS LECLERC :

750 Votre toute dernière remarque va un petit peu dans la direction de la question que je vais vous poser, mais je vais quand même aller un peu plus loin. Évidemment, vous soulignez les enjeux du profilage, très bien, puis les enjeux de sécurité ou d'insécurité pour les personnes vulnérables, et que les orientations de la Ville en lien avec la sécurité, bien, peuvent justement créer du profilage ou peuvent créer de l'insécurité chez ces personnes vulnérables.

755 Maintenant, l'enjeu de la sécurité est souvent un de ceux qu'on a entendus, puis qu'on entend sur la place publique, en lien avec les préoccupations des résidents de façon générale, reliées à la situation d'itinérance à Montréal.

760 Quelle est pour vous la manière, si l'augmentation de la présence policière n'est pas la bonne stratégie, quelle est la manière, un petit peu, pour répondre aux préoccupations soulevées par notamment des résidents, des familles, tout ça, par rapport à l'itinérance, si...

765 Je vais juste compléter. Quand vous dites que la Ville s'oriente en réponse à augmenter la sécurité. Vous considérez que la présence policière n'est pas la bonne manière d'augmenter ce sentiment de sécurité. Quelle serait la bonne façon de le faire?

Mme LAURA CARLI :

770

Oui, dans ma présentation, j'ai évoqué certaines solutions, et je comme je viens de dire, nous croyons plus à un travail qui est de prévention. En fait, je pense qu'on vit actuellement quelque chose qu'on n'a jamais vécu avant, en fait. Le nombre de personnes en situation d'itinérance en ce moment à Montréal est très parlant. Donc, il faut s'attaquer aux causes structurelles.

775

C'est pour ça que dans ma question aussi, quand on dit qu'on déploie plus de sécurité dans l'espace public, ma question, c'est pour qui, en fait? Pour quelle population? Parce que ce n'est pas vrai pour que cette sécurité va être mise pour les personnes les plus vulnérables. Peut-être que cette sécurité va répondre, comme vous le dites, va donner peut-être un sentiment de sécurité à certaines personnes, mais la Ville ne peut pas juste mettre en place une initiative qui va juste bénéficier à une partie de la population.

780

Et malgré ça, j'ai des doutes, selon les travaux qu'on a faits, que cette présence, vraiment, offre un sentiment de sécurité. Plus de présence, des fois, peut vouloir dire plus de présence de sécurité, d'agents par exemple, dans la rue, peut vouloir dire qu'il y a un danger aussi. Donc la perception va aussi être altérée par ça.

785

Nous, en fait, nos organismes, ce qu'ils nous disent, c'est : on a besoin de plus de ressources pour répondre à la situation actuelle. Avoir une diversité, aussi. On sait qu'il y a des ressources de première ligne, il y a d'autres ressources qui aident les personnes aussi à sortir de la rue de manière définitive, en fait. On les a vues pendant les derniers hivers, la navette qui se déplaçait d'une ressource à l'autre n'arrivait même pas à amener les personnes à passer la nuit dans une ressource, parce qu'il y en avait tellement de personnes dans la rue et pas assez de place pour les accueillir. Mais ça, c'est une solution d'urgence.

790

795

En fait, ce que nos organismes demandent, c'est qu'il y ait une continuité, qu'il y ait une diversité des ressources qui sont disponibles pour que les personnes puissent sortir de la rue, puissent avoir une résidence, un logement à long terme. Que ça ne soit pas une solution juste d'urgence.

800 Évidemment, on a toujours besoin de ça, des ressources d'urgence, mais on a besoin d'une
continuité. On a besoin aussi des ressources... En ce moment, on sait qu'il y a des ressources qui
offrent... Les intervenants, des fois, doivent offrir un soutien, faire une intervention qui va au-delà
de leurs compétences, avec des personnes qui ont des enjeux de santé, par exemple.

805 Je ne parle pas uniquement des enjeux de santé mentale. On sait qu'il y a un vieillissement
de la population en situation d'itinérance, et les intervenants et intervenantes se trouvent face à des
situations pour lesquelles ils ne sont pas formés. Ils ne sont pas des infirmières ni des médecins
pour pouvoir vraiment agir dans ce type de situation.

810 Donc ça, on a besoin, évidemment, de plus de ressources financières pour développer
plusieurs ressources communautaires, et ces ressources doivent être variées et répondre à toutes
les problématiques qu'on observe.

815 Comme je disais aussi qu'ils soient plus inclusifs. Des fois, on a des personnes... Un couple
peut se trouver en situation d'itinérance. Une personne âgée, une personne de la diversité sexuelle
et des genres ne trouvera peut-être pas la bonne ressource pour sa situation, donc ça nécessite
une diversité, et c'est là où il faut mettre l'énergie, aussi.

LA PRÉSIDENTE :

820 Je pense qu'on a bien entendu votre propos, madame Carli, au nom de la Table des
groupes de femmes de Montréal. Je vous remercie d'avoir pris le temps de nous parler aujourd'hui,
et tout sera transcrit, donc on relira très bien ce que vous nous avez déposé aujourd'hui.

825 **Mme LAURA CARLI :**

Merci.

830

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie. Au revoir. Alors nous allons prendre quelques instants avant notre prochaine intervention.

835

Nous allons maintenant accueillir les représentants de la table de concertation en itinérance du quartier Ahuntsic-Cartierville.

M. JÉRÔME ALBAN, organisateur communautaire, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal :

840

Oui, bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

845

Oui, bonjour. Alors je vais vous laisser vous présenter tous les deux.

M. JÉRÔME ALBAN :

850

Parfait. Donc, comme vous l'avez très bien dit en préambule, nous, on est mandatés par la Table de concertation en itinérance d'Ahuntsic-Cartierville, donc, Frédéric et moi-même, pour vous parler de conditions gagnantes pour l'implantation de services qui seraient destinés à des personnes en situation d'itinérance, principalement dans l'arrondissement où nous sommes, qui fait suite et qui découle d'un projet avorté d'implantation d'un service d'hébergement d'urgence.

855

Donc, moi, je travaille... Je suis organisateur communautaire, je suis pour le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, puis je vais laisser la parole à mon collègue Frédéric qui va enchaîner la présentation, les premières diapositives. Merci.

860

M. FRÉDÉRIC LONGPRÉ LAPOINTE, agent de milieu, la Maison du monde :

865 Oui, merci Jérôme. Merci pour la présentation, puis merci pour l'opportunité de partager ce qu'on a retenu de notre expérience à Ahuntsic. Moi, c'est Frédéric Longpré Lapointe, je travaille à la Maison du monde qui est un projet de Solidarité Ahuntsic, la table de quartier d'Ahuntsic. C'est un peu à ce titre-là que je suis sur la table de concertation en itinérance d'Ahuntsic-Cartierville.

870 Si on veut présenter très brièvement ça ressemble à quoi, la Table de concentration en itinérance, dans le fond, elle est composée de 10 membres corporatifs, comme vous pouvez le voir, ce qui veut dire milieu communautaire, institutionnel, etc.

875 Il y a différents comités à l'intérieur de la Table, donc il y a le comité de coordination qui est un comité central, évidemment, pour les décisions de la Table. Il y a le comité cohabitation, puis on pourra en parler plus en détail, qui a émergé lorsqu'on voulait implanter un nouveau projet pour les personnes en situation d'itinérance, comme mon collègue Jérôme vous en parlait. Puis finalement, il y a aussi le comité de terrain. C'est un peu évident, le comité de terrain, c'est pour les personnes qui côtoient plus directement les personnes en situation d'itinérance dans le quotidien.

880 Donc, c'est quoi le mandat de la Table? Grosso modo, répondre de façon concertée au phénomène de l'itinérance et sensibiliser, informer les partenaires et les citoyens. C'est aussi, évidemment, favoriser la conservation puis la mobilisation des acteurs de l'arrondissement pour le bon fonctionnement... pour arriver au mieux dans tous les projets, tous les programmes, les initiatives qu'on peut avoir pour travailler avec les personnes en situation d'itinérance.

885 C'est très important : la table est indépendante, donc, même si moi, je siège là un peu à titre de représentant de la Table de quartier, elle n'est pas rattachée à la Table de quartier. Donc, aussi, la structure de la Table n'est pas figée, elle est évolutive. Elle s'adapte, on s'adapte en fonction des besoins, en fonction des projets, etc.

890

Comme je disais, le comité de terrain, c'est un comité pour permettre aux gens de communiquer plus régulièrement pour parler de différents enjeux qu'ils voient, qu'ils sont capables de percevoir pour se coordonner également.

895 En ce qui a trait au comité de cohabitation sociale c'était vraiment pour faciliter l'arrivée du transfert du centre de jour. Jérôme pourra vous en parler un petit peu plus. Puis ce comité-là, en fait, il a été créé à ce moment-là, mais il y a vraiment une ouverture pour nous, pour qu'il puisse perdurer, pour le pérenniser, si on voit que ça serait nécessaire.

900 Puis le comité de coordination, qui s'assure, en fait, de cohérence des actions de la Table, qui prépare les rencontres, également, puis qui assure le suivi du plan d'action. C'est vraiment important là. Aussi d'identifier et de coordonner la venue des partenaires.

905 Présentation des bons coups. Je ne vais pas les énumérer au complet, mais différents bons coups qu'on a identifiés, bien, il y a un centre de jour qui opère depuis 2020 sans problème de cohabitation, donc je pense qu'il faut le mentionner, les moments où, justement, on ne ressent pas d'enjeux de cohabitation.

910 L'organisation de la Nuit des sans-abris en octobre 2024, ça, c'était une super belle initiative, il y a plus de 120 personnes qui étaient présentes, c'était vraiment en un événement qui m'apparaît comme une grande réussite.

915 Puis aussi, j'ai envie de mentionner la collecte de dons pour les personnes en situation d'itinérance pendant le mois d'octobre, qui a été implantée à partir de 2022, puis j'ai l'impression qu'année après année, ça prend de plus en plus de popularité, puis il y a des gains considérables qui sont faits à ce niveau-là.

M. JÉRÔME ALBAN :

920 Merci, Frédéric. Moi, je vais enrouler sur l'expérience, pour résumer un peu les différents moments de l'implantation d'un service d'hébergement d'urgence. Juste pour préciser que ce

déroulement explique comment c'est arrivé et à quel moment les membres de la Table ont été impliqués. Et puis ça va vous expliquer après, comment on en est arrivés à faire un post-mortem.

925 Donc, fin avril, la Ville-centre trouve un bâtiment sur Bois-de-Boulogne pour relocaliser la Société de développement social de Gordon, qui était à Verdun, qui devait déménager et qui ne trouvait pas de local. Le bâtiment se situe dans un quartier mixte, résidentiel, institutionnel et commercial.

930 Et puis, a priori, il n'y avait pas aucun... C'était un bâtiment clé en main, en fait, avec une vingtaine de chambres qui étaient possiblement mises à la disposition des personnes qui en auraient besoin.

935 Donc l'idée, c'était vraiment que ça soit cette société qui offre les services, mais pour la population d'Ahuntsic-Cartierville, c'est ce qui a été le message qui nous avait été véhiculé.

940 Les membres de la Table ont été informés et on a demandé à ce qu'on puisse soutenir la mise en place opérationnelle du projet à partir du mois de juin. Je vous dirais que l'information officielle comme quoi il y aurait un tel projet a été annoncée dans les médias à partir du 20 juin, en même temps que l'arrondissement. Les citoyens ont été informés par un avis écrit, un accroche-porte, comme quoi ça s'en venait et qu'il y a une séance d'information le 3 juillet.

945 Pour résumer, entre la fin juin jusqu'à la fin juillet, c'est à partir de ce moment-là qu'il y a un peu eu deux écoles : l'école des partenaires, qui... la plupart des partenaires et aussi des citoyens., mais c'était plus une minorité, de ce qu'on a pu observer, était favorable à la mise en place de ce projet. Donc il y a des actions qui ont été portées par les partenaires, du porte à porte, des coups de téléphone, des accroche-portes comme on vous a dit, comme il y a eu de l'autre côté, une mobilisation citoyenne contre le projet. Donc aussi du porte à porte, des sorties médias.

950 Je vous dirais que tout ça, au final, a abouti que le vendeur a, pendant plusieurs semaines, voulu qu'il y ait une acceptabilité sociale pour accepter le projet. Puis finalement, le 25 juillet, comme le projet ne recevait pas cette acceptabilité sociale, le projet a été avorté.

955 Automne 2024, la Table se dit : bon, bien, prenons cette expérience qu'on a vécue pour identifier des conditions gagnantes. On en a identifié sept. Là, on vous en parle juste de quatre, principalement. Les trois autres, vous les avez dans le document qu'on vous a remis. Donc, Frédéric va vous présenter l'une des quatre, l'échéancier.

M. FRÉDÉRIC LONGPRÉ LAPOINTE :

960 Merci, Jérôme. Donc, l'échéancier. Parmi toutes les conditions gagnantes, je pense que si ce n'est pas la plus centrale, c'est clairement une des plus centrales, celle de l'échéancier. Lors de la tentative d'implantation du nouveau... du déménagement du CHU, finalement... On vous a dit un peu les dates, donc il y a eu environ un horizon d'un mois et demi, deux mois, maximum, pour vraiment avancer à travers ces différentes étapes-là.

965 Puis on est arrivé à la conclusion à l'intérieur de la Table qu'il faut au minimum, au bas mot, six mois pour l'implantation de tels projets, pour que l'implantation soit viable, en fait.

970 Par rapport à l'échéancier, il faut aussi tenir compte dès le départ de la période visée quant à la mise en place opérationnelle. Donc, on vous a expliqué, ça s'est passé durant l'été, la tentative d'implantation du centre d'hébergement, ce qui a mené à plusieurs complications.

975 Premièrement, évidemment, il y avait des personnes qui étaient en vacances. Mais un autre élément, c'est que le fait que ça se déroulait durant l'été, ça pouvait donner l'impression aux citoyens et citoyennes, aux résidents et résidentes à proximité, que ça se faisait dans une certaine... que le projet se faisait un peu de manière opaque, parce qu'on leur passe une petite vite, entre guillemets, durant l'été, tu sais? Puis ce faisant, ça nuit beaucoup à l'acceptabilité sociale.

LA PRÉSIDENTE :

980 Monsieur Longpré Lapointe...

M. FRÉDÉRIC LONGPRÉ LAPOINTE :

985

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

990

Je suis désolée d'intervenir comme ça. J'imagine que vous avez entendu dans votre oreille que le temps courait et qu'il nous reste une minute et demie à peu près avant d'avoir des échanges avec vous...

M. FRÉDÉRIC LONGPRÉ LAPOINTE :

995

Parfait.

LA PRÉSIDENTE :

1000

... et vous vouliez mettre quatre points.

M. FRÉDÉRIC LONGPRÉ LAPOINTE :

1005

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

On a le premier. Je vais vous demander vraiment d'y aller...

1010

M. FRÉDÉRIC LONGPRÉ LAPOINTE :

O.K., parfait.

1015 **LA PRÉSIDENTE :**

... parce qu'on a bien lu votre document, et on a des questions pour vous. On a bien lu votre document.

1020 **M. FRÉDÉRIC LONGPRÉ LAPOINTE :**

Parfait. En ce qui concerne les acteurs, on pense que c'est important qu'il y ait des acteurs locaux qui occupent davantage des postes de leadership. Ça donne une plus grande légitimité aux nouveaux projets, d'autant plus que ces acteurs-là ont une connaissance et une expertise sur le terrain, évidemment.

1025

Jérôme, veux-tu tout de suite y aller sur les autres?

M. JÉRÔME ALBAN :

1030

Oui. Les médias, on a pu voir que les médias peuvent avoir un impact négatif dans la mise en place de ce projet, notamment parce qu'ils ont l'information et la communiquent plus vite que le milieu peut le communiquer, dès que c'est validé par le Conseil exécutif de la Ville.

1035

Les messages aussi n'ont pas toujours une acceptabilité sociale, et ça entraîne aussi une confusion sur les services qui sont offerts, parce qu'il y a plusieurs services qui peuvent être offerts pour des personnes en situation différente, puis il y a un amalgame de tout.

1040

Et la communication. Vraiment, là aussi, il faut travailler en amont tous ensemble et avec aussi les citoyens, les résidents, pour qu'on puisse vraiment avoir des messages clairs, qu'on puisse travailler sur... adapter nos messages en tenant compte des réalités du terrain et valider nos messages avec des argumentaires qui vont aller dans le sens des côtés positifs et puis des mesures atténuantes pour favoriser la cohabitation sociale. Merci de votre écoute.

1045

LA PRÉSIDENTE :

C'est vraiment la chevauchée, mais ça passe vite, 10 minutes, et vous aviez beaucoup de contenu.

1050

Dans la partie sur les acteurs, où vous avez réfléchi à comment les acteurs pourraient mieux travailler ensemble, se coordonner, il y a quelque chose que je ne trouve pas clair. Alors je vais vous demander de nous l'expliquer pour bien le saisir. Vous dites : il faut se questionner et envisager de revoir les rôles et les responsabilités de certains acteurs clés. Vous en nommez : la ville-centre, le service régional en itinérance. Avoir un rôle de soutien à des organismes porteurs ou déléguer aux arrondissements ou au CIUSSS du territoire concerné? Qu'est-ce que vous voulez nous dire par cette nouvelle gouvernance-là?

1055

M. JÉRÔME ALBAN :

1060

Mais dans de telles...

LA PRÉSIDENTE :

1065

Je ne vous entends pas, monsieur Alban.

M. JÉRÔME ALBAN :

1070

Ah, vous ne m'entendez pas. Vous m'entendez? Pourtant j'ai le son...

M. FRÉDÉRIC LONGPRÉ LAPOINTE :

1075

Moi, je t'entends.

LA PRÉSIDENTE :

Je ne vous entends plus. Votre micro...

1080

M. JÉRÔME ALBAN :

C'est bon?

1085

LA PRÉSIDENTE :

Oui, là, je vous entends. Allez-y.

1090

M. JÉRÔME ALBAN :

O.K. En fait, notre réflexion était plus sur le fait : pour de tels projets, est-ce que ça ne serait pas opportun qu'on donne la responsabilité de la mise en place aux acteurs locaux, au lieu que ça soit, par exemple, par la ville-centre qui commence à faire le projet et après, intègre les acteurs locaux dans le processus.

1095

Alors que si, dès le départ, les acteurs locaux étaient là, connaissant leur milieu, connaissant les partenaires, connaissant la réalité, il y aurait peut-être plus de chances que ça puisse marcher au départ, un tel projet, que de passer par des personnes qui sont à l'externe du territoire. C'est un peu ça qu'on veut.

1100

LA PRÉSIDENTE :

Donc, on comprend que parfois, c'est encombrant d'avoir tous ces niveaux d'acteurs qui doivent intervenir sur le même terrain, là? C'est ça que je comprends.

1105

M. JÉRÔME ALBAN :

1110 Exactement, ça complexifie... On se prive d'une connaissance...

LA PRÉSIDENTE :

1115 Fine, de la région, du territoire.

Je vais demander à Denis Leclerc, qui a peut-être une question rapide. Allez-y.

M. DENIS LECLERC :

1120 Oui, bonjour. Dans votre document, j'aimerais savoir à quoi vous faites référence lorsque vous proposez de régler certains enjeux existants dans les environs de la ressource? Donc c'est en amont? Sur le sens générique, on peut le comprendre, mais dans votre expérience, ça pourrait s'associer... être relié à quoi, dans ce que vous avez pu observer?

1125 **M. JÉRÔME ALBAN :**

 Pour les préoccupations des résidents, où on pourrait implanter une telle ressource, bien, c'est sûr qu'il peut y avoir déjà des enjeux qui les préoccupent au niveau de la sécurité, mais aussi surtout au niveau de la cohabitation sociale.

1130

 Et je pense que ça serait important, déjà, qu'avant d'aller annoncer qu'il y a une nouvelle ressource qui arrive et qui peut être anxiogène, préoccupante, pour ces personnes, bien, démontrer que déjà, les premiers enjeux qu'il pouvait y avoir, ou les premières préoccupations qu'ils pourraient avoir, de différents ordres, ça a été résolu, ou il y a déjà un climat qui est plus agréable, plus facile, propice, à, justement, envisager la mise en place d'une nouvelle ressource.

1135

C'est se donner des conditions gagnantes, aussi, à ce niveau-là, pour pouvoir parler d'un tel projet auprès des résidents et qu'ils se sentent assurés et rassurés que c'est possible de pouvoir cohabiter ensemble et qu'on a déjà résolu des enjeux qui pouvaient peut-être les tenir inquiets.

1140

Je ne sais pas si ça répond à la question?

M. DENIS LECLERC :

1145

Oui, bien, de manière générale, effectivement.

LA PRÉSIDENTE :

Ça donne l'esprit. Judy Gold?

1150

Mme JUDY GOLD :

Dans la section porte à porte, vous avez une proposition. Vous suggérez de minimiser la présence du SPVM lors des opérations, car cela envoie un message contradictoire à la population.

1155

Cette proposition suggère que la simple présence de la police véhicule la perception de dangerosité. Est-ce que j'ai bien compris cette proposition?

M. FRÉDÉRIC LONGPRÉ LAPOINTE :

1160

Oui, vous avez bien compris? Puis d'ailleurs, même des agents du SPVM nous avaient partagé le fait que pour eux aussi, il y avait comme... ils étaient super favorables à l'implantation de la ressource, mais ils trouvaient que ça pouvait envoyer ce message-là, un peu, de... Bien, si le SPVM cogne à ta porte, potentiellement, c'est parce que l'on considère qu'il y a un enjeu, que l'on considère qu'il y a un niveau de dangerosité, tout ça. Puis ça a été partagé par des citoyens et citoyennes à qui on a parlé.

1165

LA PRÉSIDENTE :

1170 O.K. J'ai une dernière question pour vous. C'était la première fois, personnellement, que je
lisais un élément qui nous rappelait que peut-être envisager des incitatifs pour rassurer les résidents
au moment de l'implantation d'une ressource dans un quartier, notamment, par exemple, en disant
qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxes, ou, bon...

1175 Moi, c'était la première fois que j'entendais ça. Et un tableau sous la main autour des valeurs
des résidences avec des comparatifs, et tout ça. Est-ce que c'est une pratique que vous avez vue
ailleurs?

M. JÉRÔME ALBAN :

1180 Non. Pas à ma connaissance. C'est sûr qu'on ne pourra pas parler au nom de tous les
membres. C'est sûr que ça a été nommé aussi, quand je disais qu'on faisait du porte-à-porte, des
citoyens avaient parlé d'incitatifs, mais je pense que le focus serait davantage... Il y a des études
qui existent, par contre, là, on va pouvoir s'en servir s'il devait y avoir un autre projet dans ce sens-
là.

1185 Ça a été démontré que ce n'est pas parce qu'il y a une ressource à proximité d'une
résidence personnelle que ça va diminuer sa valeur. Donc là, il y a des études qui sont sorties, plus
en anglais qu'en français, mais ça, ça serait des arguments à mettre dans la communication.,
1190 justement, comme on parlait, de rassurer qu'il n'y a pas une perte de valeur de l'immobilier par
rapport à de telles ressources.

LA PRÉSIDENTE :

1195 Vous notez quelque part que malgré l'échec de l'implantation de cette ressource pour
laquelle vous avez dû travailler un peu rapidement, ça a quand même augmenté la capacité de
mobilisation et d'adaptation et de travail de votre Table. Donc, vous ne baissez pas les bras et

éventuellement, vous aimeriez accueillir d'autres ressources pour des personnes en situation d'itinérance?

1200

M. JÉRÔME ALBAN :

Bien, c'est sûr que c'est un besoin. Je veux dire... C'est un besoin. Il y a des personnes en situation d'itinérance à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, donc c'est sûr que... Comme il y a des besoins, des ressources appropriées seraient vraiment les bienvenues pour pouvoir les aider, accompagnés d'une multitude de services et de consolidation des services actuels, pour pouvoir offrir une panoplie de services qui vont aider ces personnes à pouvoir progressivement avoir un plan de match pour pouvoir reprendre totalement leur vie en main.

1205

1210

LA PRÉSIDENTE :

Merci d'avoir partagé avec nous cette réflexion que vous avez faite a posteriori. Alors on vous souhaite bonne chance pour la suite, et merci de votre contribution aujourd'hui.

1215

M. JÉRÔME ALBAN :

Merci.

1220

M. FRÉDÉRIC LONGPRÉ LAPOINTE :

Merci. Au revoir.

1225

LA PRÉSIDENTE :

Alors, nous allons dans quelques minutes passer à notre prochaine invitée.

Alors nous reprenons nos travaux. La personne que nous allons entendre aujourd'hui est madame Céline Bellot, à qui je vais demander de se présenter.

Mme CÉLINE BELLOT, citoyenne :

1230

Bonjour, merci de m'accueillir. Céline Bellot, je suis citoyenne des quartiers centraux de Montréal depuis maintenant plus de 30 ans en ayant élevé trois enfants au centre-ville. Je suis aussi chercheuse, directrice de l'Observatoire des profilages, mais chercheuse en itinérance depuis une trentaine d'années.

1235

La question de la cohabitation, elle est un enjeu, actuellement, de partout. Quartiers centraux, on vient d'avoir une présentation d'Ahuntsic-Cartierville. On se rend compte que c'est un défi de l'île de Montréal, mais aussi du Québec, je dirais, dans un contexte où la crise actuelle, tant du logement, du coût de la vie, est majeure dans tout le Québec et que face à cette crise, effectivement, il y a un accroissement de la population en situation d'itinérance avec de nouveaux visages, de nouvelles réalités, mais surtout un afflux de personnes très certainement beaucoup plus désorientées qu'elles ne l'étaient auparavant, parce que faisant face à des arrivées rapides dans l'itinérance.

1240

1245

Puis ce qu'on entend aussi, c'est ce sentiment d'abandon, en fait, de part et d'autre, à la fois du côté des personnes en situation d'itinérance comme des organismes en itinérance, puis, de l'autre côté, de la part de résidents, d'association de commerçants... Donc, tout le monde a l'impression d'être abandonné devant cette crise et ne sachant plus à quel palier s'adresser pour aider à la situation.

1250

Et dans ce contexte, en fait, la Ville qui... dans ce contexte, mais elle le faisait bien auparavant, on a l'impression qu'elle développe, y compris dans les documents de consultation préalables, un réflexe sécuritaire. On va renforcer la présence policière, on va renforcer la présence de dispositifs d'intervention avec une vocation de la répression et de la judiciarisation à travers des constats d'infraction, mais aussi du déplacement de population, du démantèlement de campements.

1255

1260

Une logique sécuritaire qui prend différentes formes avec comme objectif de travailler sur le sentiment de sécurité. Or, on sait à quel point la répression ne travaille pas le sentiment de sécurité. Les études l'ont montré depuis plus de 30 ans. C'est illusoire, en fait.

1265

On l'a entendu évoqué, la présence policière renforce la construction du danger et des problèmes. Elle renforce aussi la désaffiliation des personnes à travers, parfois, des mécanismes de judiciarisation, mais aussi à travers des mécanismes de déplacement. Et elles ne travaillent très certainement pas la sécurisation ni des quartiers, ni des personnes en situation d'itinérance, qui sont les premières victimes de cette insécurité matérielle, sociale, relationnelle, etc.

1270

Et donc, je pense, et on le voit comment dans toutes sortes de situations, face à l'itinérance, au lieu de développer des réflexes sécuritaires, il faut développer des réflexes solidaires. Et ce réflexe solidaire, il doit d'abord et avant tout passer par l'idée que les personnes en situation d'itinérance ont des droits et doivent être respectées, notamment à travers leur dignité.

1275

C'est le premier principe de la politique gouvernementale du Québec que de rappeler l'importance de vivre dans la dignité et de rappeler les droits de ces personnes-là.

1280

En même temps, cette crise, elle nous dit que le tissu social s'est effrité et que les mailles sont de plus en plus larges, et font basculer des gens en situation d'itinérance. Et pour répondre à cet effritement du tissu social, qui passe notamment par des enjeux de logement, des enjeux de revenus, il faut renforcer les services plutôt qu'essayer d'éloigner des personnes de là où elles sont. Il faut renforcer une continuité de service de l'accompagnement de ces personnes actuellement.

1285

On ne construira pas du logement demain matin. La crise est là pour rester, donc comment on fait pour intervenir dans l'urgence, mais aussi pour travailler à des solutions pérennes.

Il faut embrasser toute cette continuité, tant de la réponse aux besoins immédiats que de la réponse à des solutions plus permanentes, notamment qui passent par le logement et par le revenu.

1290

En même temps, on ne peut pas faire cela sans construire des initiatives autour du voisinage. Et je pense que c'est ça, aussi, ce réflexe solidaire, c'est de travailler à développer des solutions ensemble en accompagnant non seulement les personnes et les organismes en itinérance, mais aussi les résidents et les voisins.

1295

Il me semble que c'est par le développement local de solidarité, d'initiatives, de liens, de relations entre les personnes, pour éviter de construire des murs, mais au contraire construire des ponts entre les personnes, qu'on pourra arriver à une meilleure cohabitation.

1300

Et c'est là où donc, pour moi, la cohabitation, elle n'est pas le point de départ, elle est le point d'arrivée. C'est en travaillant ces réflexes solidaires qu'on arrivera à une meilleure cohabitation. On n'impose pas une cohabitation, ça se travaille. Ça se travaille dans le quotidien et c'est pour ça qu'à la fois...

1305

Il me semble que les consultations temporaires ou provisoires à l'égard de l'implantation d'un organisme, ou les normes qu'on pourrait mettre, d'implantation, ne sont pas la bonne voie et sont là encore des réflexes sécuritaires.

1310

Si on veut travailler, un réflexe solidaire, c'est de construire des initiatives, de construire des relations entre les personnes pour voir comment, localement, elles peuvent faire face aux difficultés du quartier, aux difficultés du tissu social, mais aussi aux réponses qu'on peut offrir.

1315

Les personnes qui sont en situation d'itinérance sont là, dans ces quartiers-là. Elles ne vont pas disparaître. Il faut travailler à les accompagner, à répondre à leurs besoins, mais aussi à les enraciner et à les ancrer dans les quartiers dans un contexte de bon voisinage avec les autres résidents du quartier.

Voilà ce que je voulais vous dire.

LA PRÉSIDENTE :

1320

Merci beaucoup. Alors, vous... C'est très, justement, pointé d'identifier les deux pendants des gens qui vont venir devant nous pendant plusieurs jours. Le sentiment d'abandon qui est perçu autant par les riverains que par le milieu qui offre des services aux personnes en situation d'itinérance et les personnes qui vivent ces réalités-là, très certainement.

1325

Donc, ce que vous nous dites, c'est de passer d'un réflexe sécuritaire sur lequel on met trop d'emphase, à des réflexes solidaires. J'aimerais vous poser cette petite question : en quoi, au plan de l'acceptabilité sociale, consulter une population au moment de l'implantation d'une ressource n'est pas une bonne idée?

1330

Mme CÉLINE BELLOT :

1335

Je suis allée trop vite, en fait. Ce que je voulais dire, c'est que souvent, on se contente d'une consultation à l'implantation d'une ressource, alors qu'il y a besoin d'un accompagnement dans l'implantation de la ressource, et pas simplement une consultation où finalement, il y a des gens qui vont ressortir heureux ou malheureux de cette consultation s'ils ont obtenu que la ressource ne s'ouvrait pas. Ça ne va pas régler les problèmes. Les gens vont toujours être dans le quartier. Ou la ressource va s'implanter et à ce moment-là, ils vont être déçus de cette implantation-là.

1340

Ce que je voulais dire, c'est que, trop souvent on se contente d'une consultation – quand il y en a, une consultation –, alors que c'est un véritable accompagnement de travail de milieu qu'il faut construire pour bâtir des liens, pour bâtir des ponts entre la ressource qui s'implante ou la ressource qui existe déjà et son voisinage.

1345

Et je pense que c'est aussi ça. On a trop souvent une lecture très individualisante des situations, et le réflexe sécuritaire, c'est ce qu'il va faire, c'est qu'il va déplacer une personne à 8 h, mais à 9 h, le problème va revenir, etc.

1350

Alors que de travailler le tissu social, d'accompagner la présence, de voir, aussi, les irritants qui existent, notamment, par exemple, dans des défis d'heures d'ouverture des services, dans des défis de sortie et d'entrée dans les services. Comment on peut tenter de travailler ensemble à améliorer les relations?

1355

Et ce qu'on sait, c'est que plus les personnes se connaissent, plus elles savent de part et d'autre quels sont les points de vue, les valeurs et les situations, moins, il y a d'animosité et moins il y a d'insécurité.

1360

Donc, c'est dans ce contexte-là, ce n'était pas juste de dire qu'il ne faut pas de consultation. C'est de dire qu'une consultation, ça ne règlera rien si on ne fait pas un accompagnement par la suite. Et trop souvent, malheureusement, dans les services, les travailleurs de milieu, les gens qui auraient comme mandat ce travail-là, sont très peu financés, voire pas financés du tout, ou de manière très ponctuelle, on vient d'en avoir une illustration.

1365

LA PRÉSIDENTE :

Judy Gold?

1370

Mme JUDY GOLD :

Oui, madame Bellot, j'ai deux questions à vous poser. D'abord sur le danger réel versus le danger perçu. Comme vous le savez très bien, les gens disent souvent qu'ils ont peur des comportements agressifs, des comportements intimidants. Avez-vous étudié ou si vous pouvez référer à des études qui peuvent nous aider à comprendre qu'est-ce qui contribue à la perception de danger versus le danger réel?

1375

Mme CÉLINE BELLOT :

On sait que... La plupart des études montrent, par exemple, que la criminalité, y compris à Montréal, il y a eu une augmentation de la criminalité, mais elle est très particulière. Il n'y a pas

1380 d'augmentation d'une criminalité qui serait associée à des populations en situation de vulnérabilité.
Ça, c'est le premier niveau.

1385 Le deuxième niveau, c'est que parmi les populations en situation de vulnérabilité, et notamment les personnes en situation d'itinérance, ce sont celles qui sont le plus victimes, en fait, des enjeux de criminalité, beaucoup plus que la population en général. Et donc, de ce point de vue là, elle ne représente pas de danger. Elle représente certainement davantage des situations de victimisation importantes, notamment pour les femmes, mais aussi de manière générale pour la population en situation d'itinérance. Ça, c'est le deuxième niveau, donc au niveau du danger réel.

1390 Et le troisième niveau, au niveau du danger réel, c'est que... trop souvent, on associe santé mentale à dangerosité, alors qu'on sait à quel point les populations qui ont des difficultés en santé mentale sont la plupart du temps victimes, sont très peu violentes et ne font pas partie de la criminalité violente. La criminalité violente à Montréal, ce n'est pas la personne en situation d'itinérance.

1395 Donc, ce sont tous ces mythes qui sont associés au danger qui produisent une perception de danger. Et parce qu'on ramène sans arrêt l'itinérance aux problèmes de consommation, aux problèmes de santé mentale, ce qui est loin d'être le cas actuellement. Dans la réalité de la nouvelle itinérance, c'est beaucoup plus des gens qui n'ont pas nécessairement de problème de santé mentale, mais qui ont des problèmes de revenus, des problèmes de logement, mais pas nécessairement des problèmes ni de dépendance ni de santé mentale.

1400 Par contre, c'est très visible quand il y a un problème de santé mentale et un problème de dépendance dans la rue, mais ça ne veut pas dire que c'est toute la population qui est comme ça. Et ce sont tous ces amalgames qui construisent des stéréotypes, qui construisent des préjugés, et qui font qu'on a une perception d'un sentiment d'insécurité là où on devrait percevoir une dangerosité pour les personnes elles-mêmes, qui sont en mode de survie.

1405 C'est comme si on était les plus... on avait le plus de protection, puis on se disait que c'était les personnes en besoin de protection qui étaient les plus dangereuses. Donc, c'est cette

1410

perception-là qu'il faut arriver à déconstruire. Alors, les médias n'aident pas nécessairement. Le manque de dialogue dans les quartiers crée aussi, ces enjeux-là.

1415 On rappelle souvent les CPE, les enfants, etc. J'ai élevé des enfants dans les quartiers centraux, bien, il y avait des pictogrammes pour ne pas qu'ils touchent les seringues, il y avait des patrouilles qui étaient faites dans les parcs. Élever des enfants dans le centre-ville, ça des risques. Élever des enfants dans un milieu rural, ça a d'autres risques. On va leur dire de ne pas toucher aux baies qui sont dans l'environnement. Ça dialogue, ça se...

1420 On peut travailler une éducation, une prévention des risques. Le réflexe sécuritaire nous donne simplement un sentiment. Et pas du tout une objectivation de la sécurité.

LA PRÉSIDENTE :

1425 Vous aviez une deuxième question, rapido?

Mme CÉLINE BELLOT :

1430 Pardon.

Mme JUDY GOLD :

1435 Nous avons entendu des riverains, comme vous le mentionnez aussi, témoigner de situations des plus déchirantes quant à la cohabitation, des parents qui disent que leurs jeunes enfants sont témoins de comportements qui ont des effets préjudiciables au bien-être émotionnel de leurs enfants, de ce qu'on a entendu.

1440 Alors voici la question à un million de dollars : dans le contexte actuel où nous sommes confrontés aux préoccupations légitimes des parents de jeunes enfants, et de manière concomitante, nous sommes confrontés à des tragédies humaines où des concitoyens souffrent dans les rues en raison de la pauvreté, en raison du manque des services de santé, du manque de

logement... Est-il réaliste de penser que... Malgré ce que vous avez présenté, est-ce que c'est utopique de penser qu'une coopération harmonieuse peut vraiment exister dans le contexte sociopolitique d'aujourd'hui?

1445

Mme CÉLINE BELLOT :

Ça serait perdre espoir dans la cohésion sociale et dans la société et dans le social. Donc non, je pense que ce n'est pas du tout utopique, mais il faut le travailler, il faut travailler les ponts, il faut travailler les relations, il faut... de part et d'autre.

1450

Il y a plein d'exemples où il y a des organismes proches de CPE, proches d'écoles, etc., où il y a des activités communes, etc., qui vont permettre de se connaître et de reconnaître. Et c'est ça la base du tissu social.

1455

Donc non, je ne crois pas du tout que ce soit utopique. Je pense qu'il faut y travailler. Il faut travailler autrement. Plus on crée des murs, plus le sentiment d'insécurité va être, parce qu'on ne se connaît pas, parce qu'on ne se reconnaît pas, et parce qu'on ne devient pas voisins. Et c'est ça le défi, c'est de devenir des voisins et pas des étrangers les uns pour les autres.

1460

LA PRÉSIDENTE :

Rapidement, Denis.

1465

M. DENIS LECLERC :

Très rapidement, je vous amène juste un petit peu ailleurs. Bien, dans la même lignée, mais... Vous parlez beaucoup de l'importance de mieux se connaître, du dialogue, et tout ça. Mais pour les commissaires, quelles sont les préoccupations que vous pourriez considérer comme étant les plus importantes des riverains, des citoyens auxquelles les commissaires devront porter attention dans leur réflexion?

1470

Mme CÉLINE BELLOT :

1475 En fait, je pense que... De part et d'autre, le sentiment d'abandon, c'est les détresses qui sont vécues de part et d'autre. Puis comment on arrive à répondre à ces détresses? Ensemble.

1480 Je pense qu'il y a autant de détresse, effectivement, dans les riverains, qu'il peut y en avoir dans les organismes, en tous les cas, pas forcément mathématiquement, là, mais que oui, il y a des inconforts, il y a des insécurités, il y a des malaises. Mais je pense que c'est par le rapprochement et par la relation qu'on peut travailler à répondre à ces malaises et à répondre à ces détresses.

1485 Même si c'est clair que ce n'est pas un quartier qui va créer du logement, etc., qu'il va falloir aussi d'autres ressources et d'autres paliers gouvernementaux pour y répondre. Mais en attendant, comment on peut faire... comment on peut être, ensemble, de meilleurs voisins, chacun pour l'autre?

M. DENIS LECLERC :

1490 En tout cas, merci, parce que j'apprécie bien cet élément-là, dans l'opposition d'un sentiment d'abandon, qui est, à la limite, partagé, pour des raisons différentes, mais qui est partagé.

Mme CÉLINE BELLOT :

1495 Tout à fait.

M. DENIS LECLERC :

1500 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1505

Merci beaucoup, madame Céline Bellot, nous allons prendre quelques instants et accueillir notre prochain participant dans quelques secondes.

1510

Alors, nous enchaînons avec un nouveau participant devant nous, monsieur Jean Duval. Monsieur Duval, qu'est-ce qui vous amène à venir nous parler aujourd'hui?

M. JEAN DUVAL, citoyen :

1515

Alors tout d'abord, je vais me présenter officiellement. Mon nom est Jean Duval, je suis citoyen montréalais depuis 67 ans, je suis né à Montréal. Et puis, depuis un certain temps, je m'intéresse beaucoup à la politique municipale. Ce qui m'amène aussi aujourd'hui ici.

1520

J'appréhendais un petit peu le fait que ça ne soit pas vraiment diffusé *at large* parce que je l'ai appris, moi qui suis abonné à l'infolettre de Montréal sur toutes les activités qui se passent à Montréal, j'assiste à l'Hôtel de Ville, je pose des questions aux arrondissements, quand c'est intéressant, aux commissions permanentes. Et puis on m'informe de tout. Mais on ne m'a pas informé de ce qui se passe aujourd'hui.

1525

Par contre, je dois vous dire que j'ai été celui qui a incité la mairesse de Montréal, madame Valérie Plante, à faire en sorte qu'il y ait plusieurs journées où ce qu'on puisse entendre certaines personnes qui vivent la situation d'itinérance, que ça soit échelonné sur plusieurs jours. Je dois constater que vous l'avez fait, plusieurs journées. Mais à part l'avoir diffusé sur vos réseaux sociaux, à vous, là, je regarde dans la salle, j'ai regardé, tantôt, là, puis on est peut-être deux ou trois présents. Et puis les principaux intéressés, c'est ceux qui vivent l'itinérance. Alors, vous avez manqué votre coup. Je vous dis, là, je ne veux pas... je ne veux pas être déplaisant.

1530

Tout près d'ici, il y a l'Accueil Bonneau, il y a la Maison du Père, il y a la Mission Old Brewery. Il y a 150 places, ici. Ça aurait été plein, puis il y aurait eu un *line up* dehors. Je pense que vous

1535

n'êtes pas intéressé de les entendre. Ça, c'est mon idée à moi. Mais il va falloir que vous fassiez un effort pour les rejoindre. Mais je pense que c'est juste cette semaine que ça se passe.

LA PRÉSIDENTE :

1540

Notamment cette semaine, oui.

M. JEAN DUVAL :

Domage, mais je vais me faire un devoir...

1545

LA PRÉSIDENTE :

Nous en avons rencontré déjà un certain nombre, mais pas en audience.

M. JEAN DUVAL :

1550

Oui, oui, mais on ne veut pas les voir, puis on ne veut pas les entendre. Vous les avez reçus, mais personne n'entend l'histoire.

1555

Moi, je suis... J'ai goûté à l'itinérance contre mon gré. Je suis tombé là-dedans, j'en suis sorti dernièrement. Ce sont les évictions qui ont porté Jean Duval à la rue. Et j'ai vécu plein de choses. Puis vous avez intérêt à entendre ce que j'ai à dire. Mais 10 minutes, là, c'est une farce monumentale. 10 minutes, j'ai juste le temps de me présenter, puis de dire que je suis intéressé de vous raconter certaines choses, que tout le monde veut entendre, que vous allez me dire dans pas long, « il reste une minute ». C'est honteux.

1560

LA PRÉSIDENTE :

Alors, allez-y.

1565 **M. JEAN DUVAL :**

Moi, j'ai demandé à Valérie Plante que les gens soient entendus, les itinérants. Force est de constater que je suis le seul. Puis moi, comme itinérant, là, je me présente comme candidat indépendant à la mairie de Montréal à la prochaine élection? Et je suis quelqu'un qui a goûté à l'itinérance. Mais je dois vous dire aussi que je me suis présenté en 2021 quand je ne l'étais pas, itinérant.

1575 Et j'ai déjà été, moi, quelqu'un qui a travaillé dans l'assurance, qui a fréquenté toutes sortes de clientèles. Je suis capable, j'ai du verbe, je suis capable de m'exprimer. Et puis je vais vous dire que moi, d'expérience, j'ai constaté que la tarte, là, si on regarde l'itinérance comme telle à Montréal, vous pouvez la décortiquer en quatre quarts, quatre morceaux.

1580 25 pour cent, ce sont les évictions. Il y a des gens qui ne devraient jamais avoir à vivre, d'être mélangés avec des cas de seringues, des cas de psychiatrie. La moitié d'entre eux ont des maladies mentales à différents niveaux, mais le quart, je dirais, c'est vraiment des cas de... Vous savez, il y a la psychologie ou la psychiatrie... Ce sont des cas psychiatriques.

1585 Tout ce beau monde-là est mélangé ensemble. Vous voulez faire mal à quelqu'un qui n'a pas de problème? Mettez-le là-dedans. Puis moi j'ai été là-dedans. J'ai été dans une pièce où est-ce que je côtoyais un gars qui se piquait. Moi, là, j'étais mal. Je veux dire, j'étais déjà anxieux, mais on me rendait encore plus anxieux, juste le fait de voir ça. Puis là, j'ai demandé qu'on m'aide, qu'on sorte, qu'on change pour quelqu'un d'autre...

1590 Savez-vous ce qu'on a fait de Jean Duval? Parce que je me suis plaint? Je leur ai dit : « moi, je ne veux pas rentrer ici, puis sortir plus malade que j'étais ». Je donne un exemple. Bien, parce que je m'étais plaint, on m'a fait vivre un 24 heures dehors à moins 25 sur la rue Saint-Laurent. J'étais avec mon chien. La seule place qui accueillait des chiens, c'est à l'Hôtel-Dieu.

1595 J'en passe, j'en passe, j'en passe. Là, je vais aller sur un autre sujet parce que je m'éloigne, je sais que le temps court. La désinstitutionnalisation a fait que Montréal vit ça aujourd'hui. Toutes

les municipalités qui ne sont pas organisées. Celui qui vient de la Gaspésie, celui qui vient de Rouyn-Noranda... ils s'en viennent camper à Montréal. Je donne un exemple, là. Je ne veux pas pointer ces villes-là, mais c'est comme ça dans tout le Québec. Puis ils viennent à Montréal.

1600 Pourquoi? Bien, il y a le métro, le transport en commun. Ils peuvent se chauffer quelque part, tu sais. S'ils ne sont pas dans des refuges, parce que les refuges les repoussent. Guy-Favreau, madame, dans le quartier chinois, vous en parliez tantôt. J'y suis allé. Je ne pouvais pas rester là deux jours, je n'ai pas dormi, la moitié ronflait. Puis ce sont des gens qu'on met dehors vite, le matin, à 6 h 30, on vide la place. L'enfer sur terre.

1605 Tout le beau monde qui s'occupe de la maladie mentale... Il y a un Montréalais sur deux, là, qui a un animal domestique à la maison, un chat ou un chien. Ils sont tous là à le flatter, le soir, puis le chat, il est au chaud, là, puis l'être humain, là, il est dehors. Il est dehors pourquoi? Parce qu'il n'est pas capable de s'occuper de lui-même. C'est un cas psychiatrique. Le gars qui est dans
1610 le passage du métro, là, bien moi, ça me fend le cœur.

J'ai dormi dans le métro, saviez-vous ça? J'ai dormi dans le fleuve, sur un bateau flottant. J'ai dormi à Guy-Favreau. Puis un jour, j'ai coché « oui, oui, oui » sur un questionnaire. On s'est aperçu que j'avais servi dans l'armée, on a dit : « vous êtes un vétéran? » J'ai dit « oui ». On est
1615 venu me chercher. Ça m'a sauvé. Disons que j'aurais peut-être pu m'en sauver quand même, mais ça aurait pris plus de temps, puis ça aurait fait plus de dommages.

Aujourd'hui, j'ai touché le fond, puis là, j'ai sorti la tête de l'eau, puis les épaules sont sorties, puis je reprends ma vie, autant soit-il, là, comme je peux.

1620 Mais je vais vous parler de la place Dupuis. C'est important que je vous en parle, là. On a parlé de profilage social. J'ai entendu ça tantôt.

LA PRÉSIDENTE :

1625 Je suis désolé de vous le signifier, mais...

M. JEAN DUVAL :

Je vais revenir, parce que vous avez plusieurs journées?

1630

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1635

M. JEAN DUVAL :

Je vais me faire le représentant officiel pour un groupe. Pas pour tout le monde, là, mais ceux qui vivent l'itinérance et qui ne peuvent pas être ici. Je vais me faire un devoir de revenir. Puis je vais vous demander de m'accueillir pour d'autres interventions comme je fais aujourd'hui.

1640

La place Dupuis, je m'y étais présenté... Ça faisait 15 jours que j'étais dans l'itinérance.

LA PRÉSIDENTE :

1645

Ça, c'est pendant la pandémie, quand ça a été ouvert, là?

M. JEAN DUVAL :

1650

Oui. Je me suis ramassé à la place Dupuis. Puis j'avais un rendez-vous d'affaires au 800 Maisonneuve Est, qui est le *building* des affaires. D'accord? Et puis je dormais sur un bateau, là, parce que j'ai dormi dans mon auto, aussi. J'ai dormi dans l'auto. Mais j'ai gelé. Moi, puis mon chien, on a gelé.

1655

Je me suis même rendu à l'hôpital Santa Cabrini, qui était proche, pour dormir au chaud, il y a plus de trois ans. Puis j'avais mon chien dans mon manteau, puis j'ai été aidé par une infirmière. Bref, je ne suis pas resté là longtemps, mais il a fallu que je sorte. C'est juste pour vous dire à quel point c'était souffrant.

1660 Place Dupuis, tout est correct, bien habillé. Je me retrouve là par affaires. Je vous dis, là, j'étais... Une barbe comme ça, bien vêtu, puis quand je me suis présenté, on m'a dit : « monsieur, nos bureaux ferment ». J'étais déjà dans les édifices à bureaux, là. « Nos bureaux ferment, et puis sur l'heure du dîner, vous ne pouvez pas rester dans le lobby ». Elle me dit : « mais vous pouvez aller en bas à l'aire de restauration, trois étages, vous pouvez manger là. » Mais j'ai dit : « j'ai déjà mangé ». J'avais pris un gros déjeuner. Là, ce déjeuner-là a fait qu'elle m'a dit : « dans ce cas-là, allez au rez-de-chaussée, où sont les ascenseurs, où vous êtes entré ». À côté du mandataire de 1665 la SAAQ, il y a une aire d'attente, une aire où est-ce que quelqu'un qui a sa boîte à lunch, il peut être, là, il n'a pas besoin d'aller trois étages plus bas pour manger. Tu ne vas pas t'installer où est-ce qu'il y a des restaurateurs qui paient un loyer, là. Cette aire-là est protégée pour ça. Il est arrivé un gars de la sécurité, qui a mis les deux poings sur la table puis il m'a dit en pleine face, pendant que moi je consultais mon cellulaire, que je venais d'avoir, mes courriels, il m'a dit : « Tu as cinq 1670 minutes pour sortir ». Comme ça.

LA PRÉSIDENTE :

1675 Monsieur Duval...

LA PRÉSIDENTE :

C'est dommage. Donnez-moi 30 secondes, je fais un *close up*.

1680 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, mais je veux vous dire qu'on va entrer en discussion avec vous pendant 10 minutes.

M. JEAN DUVAL :

1685 30 secondes, 30 secondes. Je veux juste vous dire...

LA PRÉSIDENTE :

1690

Il nous reste 10 minutes à nous parler quand même, vous et nous, et vous pouvez faire votre *closing*, comme vous dites, là.

M. JEAN DUVAL :

1695

Ah, j'ai gagné 10 minutes.

LA PRÉSIDENTE :

1700

Chaque personne qui vient déposer une opinion a le droit à 10 minutes pour s'exprimer devant les commissaires, et ensuite, les commissaires posent des questions.

M. JEAN DUVAL :

1705

Vous me permettez, 30 secondes. Alors là, je recule dans ma chaise, et je dis : « mais voyons, c'est quoi, ça? » Moi, je connais un petit peu les droits de la personne, la Charte... Puis à un moment donné, je me dis que c'est triste de voir que les gens agissent comme ça. Puis je n'ai pas l'air d'un itinérant, là, à part la barbe, j'avais...

1710

La place Dupuis est à côté de Émilie-Gamelin, au centre névralgique où est-ce que tourne toute l'itinérance puis les problèmes d'itinérance. Eux autres, ils en reçoivent plus que la normale. Donc, lui, il a décidé de me mettre dehors. Mais là, j'ai dit « non, regardez, faites venir votre supérieur immédiat. » Tu sais, quand tu veux te plaindre d'un gérant ou d'une gérante, tu dis, je veux voir le patron. Et ils n'ont pas acquiescé. Je suis sorti de là, madame, en ambulance.

1715

LA PRÉSIDENTE :

Oh, mon Dieu.

1720 **M. JEAN DUVAL :**

Appelez-moi Jean. Je suis sorti de là en ambulance. Puis, il y a eu un agent du métro de Montréal, la STM, qui est venu prêter main forte aux deux agents de la place Dupuis, puis il m'a étranglé à la George Floyd comme on a connu aux États-Unis, là, que le gars est mort, là.

1725

Alors moi, ne voulant pas devenir un George Floyd québécois, je me suis débattu. Et puis il m'a étranglé à en perdre la respiration totale. Donc, là, quand je n'étais plus capable de respirer, il a fallu que je lui morde le bras pour qu'il me lâche, ce fou-là. Je veux dire, j'ai vu un film, un fou. On a fait ça à quelqu'un qui était un itinérant. On a parlé tantôt, là... La police, à un moment donné, elle s'acharne sur les itinérants.

1730

LA PRÉSIDENTE :

La judiciarisation.

1735

M. JEAN DUVAL :

Les itinérants, ils vivent des problèmes qu'ils ne devraient pas vivre. Moi qui ai une bonne manière de faire, une belle présentation, j'ai vécu ça. Donc, là, le gars qui est de la STM, 75 000 piastres par année, les deux agents de sécurité, eux autres, ils étaient à risque d'avoir des problèmes légaux, puis l'agence de sécurité de la place Dupuis, Guardian, je vais la nommer, là, eux autres, ils sont à risque d'avoir une action criminelle.

1740

1745

Tout ça pour vous dire que moi, Jean Duval, savez-vous ce qui est arrivé? J'ai été accusé au criminel de l'avoir agressé parce qu'ils ont présenté comme preuve à la Cour un faux vidéo.

LA PRÉSIDENTE :

My God.

1750

M. JEAN DUVAL :

J'espère juste que vous n'effacerez pas ça. Parce que moi je suis en procédure d'appel...

1755 **LA PRÉSIDENTE :**

Il n'y a rien qui est effacé, ici, monsieur Duval.

M. JEAN DUVAL :

1760

... puis j'ai fait une plainte à la Commission des droits de la personne du Québec. Mais par contre, quand ils sont capables de fabriquer de la preuve, ça démontre beaucoup de choses.

1765

Ces gens-là, ils sortent plusieurs personnes par jour de la place Dupuis. Puis il y a une proximité avec le Poste de police 21, où est-ce qu'ils ont comme une bénédiction de voir agir les agents de sécurité qui leur disent « ah ouais, mais ils m'ont agressé ». Puis il m'a même dit... un des agents de sécurité, il a même dit que j'avais proféré des mots en N à son endroit, qui lui, est de couleur, bref, des faussetés. Et puis moi, comme témoignage, comme témoin, j'ai demandé à tout le monde, faites en sorte qu'il y ait le vidéo, sauvez la vidéo.

1770

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1775

M. JEAN DUVAL :

Il a été sauvé, mais plusieurs jours après.

1780

LA PRÉSIDENTE :

1785 Monsieur Duval, est-ce que vous accepteriez de répondre assez rapidement aux questions de mes collègues? Parce qu'il nous reste quelques minutes et je vais vous dire, il y en reste cinq, et je vais vous dire à quel moment vous pouvez revenir parce que oui, vous êtes seul avec cette expérience-là devant nous aujourd'hui, mais nous avons rencontré et nous allons rencontrer plusieurs personnes qui vivent ces éléments de précarité là.

1790 Donc, mercredi, dans deux jours, ici il y aura une rencontre devant nous, sans rendez-vous de 13 h à 19 h le soir et nous allons écouter tout citoyen qui va venir vouloir s'adresser à nous. Nous aurons aussi une rencontre avec la clinique Droit devant qui va inviter des personnes en situation d'itinérance. Nous allons faire la tournée de la roulotte Dans la rue, un soir, prochainement. Nous allons aller rencontrer des résidentes qui habitent dans des maisons d'hébergement pour femmes qui sont victimes d'itinérance.

1795 Je ne veux juste pas vous laisser avec l'impression que nous avons oublié les principaux intéressés de notre consultation. Je vais laisser mes collègues vous poser rapidement, mais je vais vous demander de répondre rapidement aussi, pour qu'on puisse continuer nos travaux.

1800

M. JEAN DUVAL :

Ça va être dur.

1805 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va être dur. Judy, as-tu une question pour monsieur Duval?

1810

Mme JUDY GOLD :

1815 Oui, j'ai deux questions. La première. Cette commission, mandatée par la Ville de Montréal
comme vous le savez, sur la question de la cohabitation. Qu'est-ce qu'on devrait dire à la Ville,
selon vous?

M. JEAN DUVAL :

1820 Premièrement, la Ville ne devrait pas s'occuper de ça.

Mme JUDY GOLD :

1825 Excusez-moi?

M. JEAN DUVAL :

1830 La ville ne devrait pas s'occuper de l'itinérance.

Mme JUDY GOLD :

D'accord.

1835 **LA PRÉSIDENTE :**

Ah non?

M. JEAN DUVAL :

1840 La sécurité publique à Montréal s'occupe de la sécurité publique dans la Ville de Montréal.
La santé publique s'occupe de la santé, à sa hauteur, dans la Ville de Montréal. Vous savez, la
désinstitutionnalisation des itinérants, ça a commencé il y a 40 ans.

LA PRÉSIDENTE :

1845

Ça, on le sait, mais qui devrait s'occuper de l'itinérance, si la ville ne s'en occupe pas?

M. JEAN DUVAL :

1850

Les responsables de la santé, qui est Santé Québec, qui est le ministère de la Santé du provincial. Maintenant, l'argent, c'est eux autres qui l'ont. Le fédéral a aussi de l'argent qu'il peut octroyer au provincial, mais eux, ont pelleté avec leur pelle le problème dans les municipalités, puis ça tombe à Montréal.

1855

Montréal a 10 000 itinérants. Puis ça, je l'ai dit il y a trois ans, il y en avait 10 000. Puis ça, c'est à part ceux qui sont le chum, la blonde, puis un étudiant, puis un autre, puis ils sont paquetés dans un logement. Ils en sont techniquement, mais ils ne peuvent pas être répertoriés. Mais 10 000, c'est le bas mot. Puis c'est dommage de voir que... vous savez, quand tu dis « on va donner le problème aux municipalités », le provincial, ça leur fait plus d'argent à ne pas payer pour ces frais-là. C'est coûteux, la santé.

1860

LA PRÉSIDENTE :

Donc, vous dites qu'ils sont désengagés financièrement.

1865

M. JEAN DUVAL :

Ils sont irresponsables.

1870

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Est-ce que... Caroline, il nous reste deux minutes. Est-ce que tu aimerais une petite question rapide pour monsieur Duval?

1875 **M. DENIS LECLERC :**

Merci, monsieur Duval, d'être venu nous rencontrer. Vous soulignez... Bon, ma collègue vous a dit qu'on a multiplié les efforts pour rencontrer des personnes en situation d'itinérance, puis vous avez raison, c'est plus difficile pour ces personnes-là, souvent, de venir comme vous le faites, mais avez-vous des suggestions pour nous aider encore plus à les rejoindre? Bien qu'on a, comme on vient de vous le dire, fait plusieurs démarches, puis on va continuer à le faire.

1880 **M. JEAN DUVAL :**

1885 Très simple, très simple. Vous devez être un petit peu *peddler*. Vous allez devoir vous déplacer, aller dans ces hébergements-là. Prenez les trois plus gros que j'ai nommé, Bon accueil, Bonneau, Maison du Père, Old Brewery Mission. Ils sont dans un rayon d'action, là... prenez un autobus de la ville, vous remplissez ça en dix minutes.

1890 Ce ne sont pas nécessairement des gens qui ne sont pas capables de s'exprimer. Il y a des gens là-dedans, si vous leur dites : « venez vous exprimer, on veut vous entendre ». Hey, ils vont vous écouter, puis ils vont faire quelque chose.

1895 Vous savez, quand on dit 10 000, puis j'ai dit tantôt qu'il y en a 25 % issus des évictions, 25 %, ce sont des cas psychiatriques, l'autre 50 qui reste, c'est possiblement des problèmes issus de maladie mentale à différents niveaux, mais quand même, il y en a qui fonctionnent.

1900 Mais la difficulté aujourd'hui, c'est que ces gens-là, comme ils ont désinstitutionnalisés, ils étaient... je ne dirais pas *parkés* dans des établissements.... Oui, ce n'était pas des asiles de fous, là. Hippolyte-Lafontaine, on va nommer un chat, un chat. Hippolyte Lafontaine. Quand ils ont fermé ça, ils s'en sont servis pour autre chose. Ça coûtait beaucoup moins cher de leur dire « allez dans la vie normale, puis ça va augmenter vos chances. »

1905 Mais savez-vous, madame, monsieur, qu'il existe le livre de la santé mentale, le DSM, je pense? C'est le diagnostic de santé mentale. Un moment donné, il m'est tombé dans les mains. Je

l'ai regardé vite, vite, ce n'était pas à moi. Il y a à peu près 25 pages, à la fin, des références des ressources. 25 pages. Ce sont tous des organismes qui sont nés à cause de l'itinérance qui a été larguée par le provincial.

1910 Alors ça, c'est toutes sortes d'organismes qui sont nés, qui ont su croître. Et puis qu'aujourd'hui, c'est comme si... Quelqu'un qui est moindrement faible, pas capable de s'en sortir, il va rester dans la roue, là, puis dans cette machine-là qui a été créée de toutes pièces pour faire en sorte que ces gens-là on s'en occupe, mais... On va aller, on va aller comme je te pousse.

1915 **LA PRÉSIDENTE :**

Écoutez...

M. JEAN DUVAL :

1920 Je n'y crois pas, à ce système-là. Est-ce que j'ai perdu le son?

LA PRÉSIDENTE :

1925 Je pense que vous avez bien exprimé votre pensée là-dessus. Vous trouvez que les ressources ne sont pas adaptées aux besoins des personnes qui traversent ces moments-là de leur vie, qui ne sont pas suffisamment accompagnés.

1930 Je veux vous remercier, au nom de mes collègues, d'être venu et comme vous le savez, nous allons continuer. Nous sommes allés dans les campements, nous avons fait toutes sortes de rapprochements pour entendre la voix de ces personnes-là et je veux vous remercier d'avoir glissé ça à l'oreille de la mairesse de Montréal.

Et on va se quitter là-dessus, monsieur Duval, parce qu'il va falloir prendre une pause.

1935 Merci beaucoup.

M. JEAN DUVAL :

Une petite phrase gentille, en terminant.

1940

Je suis allé voir la mairesse à l'arrondissement ce mardi pour la féliciter d'avoir mis le doigt sur les Airbnb pour la crise du logement.

LA PRÉSIDENTE :

1945

Elle devait être contente.

M. JEAN DUVAL :

1950

J'ai aussi dit : « félicitations d'avoir dit haut et fort que le provincial ne faisait pas sa job. »
Je voulais la féliciter. Elle n'était pas là.

M. JEAN DUVAL :

1955

Merci, monsieur Duval.

1960

PAUSE

1965

LA PRÉSIDENTE :

1970 Alors nous allons reprendre la séance avec le Collectif pour la défense des droits en santé mentale. Nous allons accueillir madame Diane Dupuis, si mes informations sont toujours adéquates.

1975 Oui, bonjour. Je vais vous laisser vous présenter toutes les deux, j'avais le nom de madame Dupuis. Allez-y, je vous écoute.

 Je n'entends pas votre voix, madame Dupuis. Est-ce que c'est ici, pouvez-vous m'aider? Peut-être que madame Archambault, vous pouvez nous parler?

1980 **Mme JEANNE ARCHAMBAULT, chargée de dossiers, Action autonomie :**

 Oui, est-ce que vous m'entendez?

LA PRÉSIDENTE :

1985 Très bien, très bien. Présentez-vous, et on passera la parole à madame Dupuis dans quelques secondes. Allez-y.

Mme JEANNE ARCHAMBAULT :

1990 Oui. En fait, je peux simplement me présenter. Moi, j'ai comme information que vous n'avez pas mon nom, mais je m'appelle Jeanne Archambault, je suis chargée de dossiers chez Action autonomie. Et je viens présenter aujourd'hui avec ma coordonnatrice Diane Dupuis, donc c'est elle qui débute, en fait, la présentation, donc je vous avoue que ça me déstabilise un peu. En espérant
1995 que le problème soit résolu? Diane, je ne sais pas si...

2000

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous pouvez nous parler, madame Dupuis?

2005

Vous devez ouvrir un micro, peut-être, sur votre ordi, que vous ne voyez pas. On me conseille de vous dire de ne pas prendre vos écouteurs et d'y aller avec le son de l'ordinateur.

Mme DIANE DUPUIS, coordonnatrice, Action autonomie :

Est-ce que vous m'entendez?

2010

LA PRÉSIDENTE :

Très bien.

2015

Mme DIANE DUPUIS :

Alors voilà, c'était les écouteurs.

2020

LA PRÉSIDENTE :

Il y a des applaudissements dans la salle, c'est vous dire. Alors, madame Dupuis, nous avons 10 minutes ensemble, et après nous allons échanger avec vous pour une dizaine de minutes. On y va?

2025

Mme DIANE DUPUIS :

Oui. Alors voilà, j'ai déjà dit mon nom, donc je suis coordonnatrice d'Action autonomie, le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal. Il y a aussi ma collègue qui s'est déjà présentée.

2030 Depuis 30 ans, Action autonomie défend les droits individuels et collectifs des personnes qui vivent ou qui ont vécu des défis en santé mentale. Comme groupe d'action communautaire autonome, on considère que les gens sont égaux à nous. Donc, on part de leur réalité, on agit selon leurs volontés, tout en favorisant la sensibilisation, la reprise du pouvoir et l'autonomie.

2035 Nos démarches s'effectuent toujours dans un rapport d'appui et non d'autorité. C'est important de connaître cette posture parce que c'est à partir de celle-ci qu'on va exprimer notre point de vue dans le cadre de la présente consultation.

2040 Je remercie beaucoup l'Office de consultation publique de Montréal de nous permettre de prendre part à cette discussion. Je sais que ça a déjà été dit, on aurait quand même souhaité que la question de l'itinérance ne soit pas limitée à la cohabitation sociale, parce que c'est un enjeu qui est extrêmement important, et qui résulte de problématiques sociales sur lesquelles on aurait pu agir collectivement si on se donnait la peine d'y réfléchir.

2045 Mais bon, on va s'en tenir à notre point de vue sur la cohabitation sociale, qui est tout à fait légitime pour toutes les parties concernées. Il n'y a pas de bonnes personnes et de mauvaises personnes, là. La cohabitation sociale, c'est les deux parties.

2050 On ne peut pas nier qu'il y a des enjeux qui sont liés à l'itinérance et à la santé mentale, puis que les défis sont très vastes et complexes. Il faut quand même faire attention et bien distinguer les deux, même s'ils peuvent être concomitants. Je voudrais vraiment éviter de doublement stigmatiser ces personnes, car c'est déjà assez le cas dans les préjugés collectifs qui sont trop souvent encouragés puis augmentés par les médias puis les discours populaires, surtout ces temps-ci.

2055 Autrement dit, l'itinérance, ça ne résulte pas automatiquement d'une santé mentale fragilisée ou vice-versa. La crise du logement, les préjugés et le manque de ressources sont quelques exemples de facteurs communs à ces enjeux. Et bien que vivre sans ressources peut provoquer des problèmes d'anxiété, on ne se le cache pas.

2060 La citoyenneté. Parce que chez Action autonomie, on accueille des citoyens et des citoyennes à part entière. On ne les considère pas a priori comme des personnes vulnérables, démunies, ni définies par leur diagnostic, d'ailleurs.

2065 À notre avis, quand on perçoit ces gens-là de cette manière, on agit selon nos propres impressions de ce qui pourrait être bien pour eux-mêmes. On adopte à ce moment-là une posture très paternaliste.

2070 Nous, on accueille les citoyens et les citoyennes. Et comme on les accueille de cette manière-là, on se doit d'agir selon les volontés qu'ils expriment. Ils peuvent le faire. Parce qu'ils sont des êtres humains comme tout le monde, et c'est la même chose pour les personnes en itinérance. Elles ont les mêmes libertés et droits fondamentaux que toute la population. Elles ont la capacité de faire des choix, puis de prendre des décisions pour elles-mêmes dans un contexte extrêmement difficile. Puis ça inclut leur milieu de vie et leurs soins. Même si on sait que lorsque tu te trouves dans la rue, il n'y a pas vraiment le choix.

2075 Et quand on parle de cohabitation sociale, ça ne doit pas être... je l'ai dit tantôt, dans un seul sens. On le nomme aujourd'hui comme on le nomme dans toutes les instances auxquelles on participe, parce qu'on est conscients que la pauvreté, ça dérange. On le sait, personne n'aime voir ses effets. Pourtant, on la côtoie tous les jours dans l'espace public, puis on va la côtoyer de plus en plus parce qu'on n'a pas entendu parler qu'il va avoir des politiques publiques qui vont annoncer des réductions massives de loyer ou d'épicerie?

2085 Ce sont les problématiques sociales qui engendrent des défis de plus en plus importants en santé mentale. Au quotidien, des attitudes et des comportements peuvent déranger et susciter un inconfort sans pour autant être dangereux.

2090 Au Québec, il est possible de priver une personne de sa liberté pour un motif qui est lié à son état mental, si elle représente un danger pour elle-même ou pour autrui. On appelle ça la garde en établissement et c'est la fameuse P38. Lorsqu'il y a un élément de dangerosité, s'il n'y en a pas, parce que, tu sais, ça peut être dangereux, ça peut être dérangeant aussi, hein? Quand il n'y a pas

de dangerosité, on laisse partir la personne, puis en défense de droits en santé mentale, nous, on a un néologisme qu'on appelle la *dérangeosité*, qui est utilisé pour justifier la mise d'une garde ou le recours aux mesures de contrôle pour une personne qui dérange. On viderait les rues de cette manière-là, parfois.

2095

À notre avis, cette expression s'applique aux réalités de l'itinérance puis de la cohabitation sociale aussi. Lors de notre dernier portrait de situation sur la garde d'un établissement à Montréal pour les années 2021-2022, il était nettement démontré que les personnes défavorisées sur les plans matériel ou social ont été davantage mises sous garde dans les unités psychiatriques des établissements de santé montréalais.

2100

Pour cette même période, les personnes en situation d'itinérance étaient 65 fois plus à risque d'être mises sous garde en établissement, ils n'étaient pas nécessairement dangereux, ils étaient dérangeants.

2105

On vous invite, d'ailleurs, à aller visiter notre site Web et à lire notre portrait de situation sur Montréal et sur la garde en établissement. On y découvre des choses assez intéressantes.

2110

Des solutions. Dans les organismes communautaires autonomes, on ne soigne pas, nous. On travaille à la transformation sociale, puis on cherche des solutions. J'invite ma collègue Jeanne à vous en parler.

Mme JEANNE ARCHAMBAULT :

2115

Oui, donc, merci beaucoup, Diane. Avant d'entrer dans le vif du sujet, là, je veux juste m'excuser rapidement pour ma voix nasillarde et les quintes de toux qui sont susceptibles de survenir à tout moment. J'espère que ça ne pose pas problème. Les joies de l'hiver.

2120

Donc, pour ce qui est des pistes, des propositions, qu'on avance, il faut admettre qu'il n'y a pas de solution magique ou universelle aux enjeux d'itinérance et de cohabitation sociale. Je me

permets de reprendre ce qu'on a indiqué dans le texte, mais au même titre que la médication n'est pas la seule réponse à la santé mentale, le logement n'est pas l'unique remède à l'itinérance.

2125 Cela dit, pour Action autonomie, la réponse au manque de ressources et/ou au manque de logements ne peut être la judiciarisation, l'hospitalisation, la médication ou l'hébergement forcé. Comme on le défend au quotidien, il faut des solutions diversifiées, durables, qui correspondent aux besoins et aux volontés exprimées par les personnes premières concernées. D'ailleurs, elles doivent faire partie intégrante de la recherche de solutions.

2130 Autrement dit, un peu comme le mentionnait également Diane, ce n'est pas de choisir ce que l'on croit être bon pour les personnes, ni opter pour ce qui correspond à nos propres valeurs, à ce qu'on ferait si on était « à la place de », entre gros guillemets.

2135 Donc, pour cela, le milieu communautaire est essentiel. La Ville de Montréal doit donc renforcer le financement et travailler en étroite collaboration avec les organismes communautaires qui sont sur le terrain.

2140 On est pressé par le temps, là, mais de toute façon, l'importance, l'impact du milieu communautaire n'est plus à démontrer. On tient simplement à rappeler qu'il faut consulter, écouter les organismes communautaires puisqu'ils... bon, comme je l'ai déjà mentionné, ils sont déjà sur le terrain, mais ils détiennent aussi une expertise. Ils développent, ils maintiennent des liens significatifs avec les personnes qui utilisent leurs services.

2145 Donc, par exemple, le travail de rue. Les travailleurs et travailleuses de rue vont à la rencontre des personnes plus marginalisées, peuvent faire des interventions plus individuelles ou *one-on-one*, si vous me permettez l'expression, mais peuvent aussi sensibiliser le voisinage, entre autres choses.

2150 Il y a des organismes communautaires qui, dans leur offre de services, proposent des initiatives pour améliorer les relations avec le voisinage. Évidemment, on ne veut pas en mettre davantage sur les épaules du milieu communautaire qui en fait déjà énormément avec peu.

2155 On fait nous-mêmes partie du milieu communautaire. Mais la Ville de Montréal pourrait sonder les organismes pour voir s'ils sont en mesure de répondre à la demande, s'il y a lieu. En fait, s'il est possible de fournir les moyens, les outils qui manquent pour y parvenir. Ou du moins tenter de.

2160 Donc, dans le même ordre d'idées, il y a un besoin criant de ressources supplémentaires. La Ville de Montréal doit faire pression pour favoriser l'implantation de ressources plus inclusives, par exemple, des centres de crise ou des ressources d'hébergement qui admettent les couples, les personnes intoxiquées, les personnes qui ont des animaux ou les personnes qui ont des comportements pouvant être perçus comme dérangeants.

2165 Et donc, de manière générale, comme Diane le mentionnait, il faut éviter les approches autoritaires et répressives qui nuisent à, entre autres, à la relation entre les personnes premières concernées ainsi que les intervenants et intervenantes.

2170 Sans parler pour tous, les groupes communautaires sont généralement ouverts à travailler, à dialoguer avec les instances publiques. D'ailleurs, c'est particulièrement choquant d'entendre parler des interventions de firmes privées. Je pense particulièrement ou entre autres à Circo, qui vient non seulement sabrer le travail qui est fait par les organismes, mais qui d'abord et avant tout vient nuire carrément aux personnes premières concernées.

2175 Donc les campements. J'imagine qu'il reste encore un peu de temps. C'est la mise en place de solutions pérennes. La Ville de Montréal doit non seulement cesser les démantèlements des campements, mais elle doit aussi fournir les services de base comme les installations sanitaires, l'eau courante, le chauffage, pour éviter les incidents qui sont appréhendés.

2180 Les campements ne datent pas d'hier, mais depuis un moment, du moment qu'on parle de cohabitation sociale et/ou d'itinérance, la question des campements est omniprésente, elle est inévitable. La Ville de Montréal ne peut pas simplement rejeter les campements en prétextant que ce n'est pas la solution qu'elle privilégie ou qu'elle veut retenir.

2185

Évidemment, on souhaite des logements sociaux et abordables, puis évidemment qu'on comprend qu'ils n'apparaîtront pas en un claquement de doigts, mais dans l'intervalle, il faut des solutions satisfaisantes pour les personnes premières concernées qui peuvent très légitimement, très valablement, préférer les campements à d'autres ressources, peu importe les raisons.

2190

Donc, dans le même ordre d'idées, pour terminer, on tient simplement à rappeler qu'il faut faire preuve de souplesse et d'ouverture. Et, évidemment, c'est une question de droits humains, en fait. Juste garder ça à l'esprit, c'est ce qu'on voulait par notre intervention. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2195

Merci beaucoup, top chrono, bravo.

Mme JEANNE ARCHAMBAULT :

Merci.

2200

LA PRÉSIDENTE :

Je pense que je vais laisser mon collègue Denis Leclerc débiter les questions. En as-tu une?

2205

M. DENIS LECLERC :

2210

Oui, j'ai une question. Merci pour votre présentation. Parmi vos recommandations, justement, vous avez bien développé l'importance de favoriser des ressources en diversifiant les moyens pour, justement, diversifier, également, les clientèles ou mieux s'adresser aux différents types de clientèle.

J'aimerais vous demander d'aller un petit peu plus loin dans le reste de votre recommandation quand vous dites que ça va permettre de... ça va favoriser une meilleure cohabitation entre le voisinage et les ressources.

2215

On comprend très bien que la diversification va bien servir les clientèles qui ont des besoins particuliers. Maintenant, sous l'angle de favoriser une meilleure cohabitation entre le voisinage et ses ressources, pourriez-vous développer un petit peu plus, s'il vous plaît?

2220

Mme DIANE DUPUIS :

Jeanne, tu y vas?

2225

Mme JEANNE ARCHAMBAULT :

Non, vas-y, tu peux y aller, je peux compléter par la suite.

2230

M. DENIS LECLERC :

Un, je vais juste vous mentionner... Ah, je ne vous vois plus. Mais nous, on n'appelle pas ça des clients, là. C'est important parce qu'ils n'achètent pas de service. C'est vraiment des premières personnes concernées.

2235

Quand on parlait de diversification des lieux où est-ce qu'ils peuvent aller, on sait que, par exemple, il y a certains centres de crise qui n'acceptent pas des personnes, parce que bon, ils vont avoir des comportements dérangeants, ou ils vont être en couple, ou ils vont avoir des animaux, etc. Donc, ces gens-là se retrouvent nécessairement dans la rue et ne peuvent plus avoir accès à aucun emplacement. Donc, si on démantèle les camps, par exemple, bien les camps vont... ils vont se retrouver, finalement, isolés.

2240

Excusez-moi, j'ai oublié votre question.

M. DENIS LECLERC :

2245 La question était surtout de dire : on comprend très bien l'importance pour les personnes avec des besoins diversifiés – merci de me reprendre sur le thème clientèle –, mais les personnes avec des besoins diversifiés, qu'elles aient des ressources qui correspondent à ces besoins-là, différents.

2250 **Mme DIANE DUPUIS :**

Tout à fait.

M. DENIS LECLERC :

2255 Maintenant, dans votre recommandation, vous dites également que ça va favoriser la cohabitation. Je demande simplement... Je ne le remets pas en doute, là, mais je vous demande d'expliquer davantage en quoi ça... justement, sur l'angle de la cohabitation, ça va aider. Vous le soulignez un petit peu en disant qu'ils ne seront pas refusés, ils ne seront pas dans la rue, donc, ça, ça va, mais est-ce qu'on peut aller plus loin?

2260

Mme DIANE DUPUIS :

2265 Écoutez. Déjà, ils ne seront plus dans la rue, là, ils « n'achaleront » plus, entre guillemets, là, mais la cohabitation sociale... Parce qu'il y a aussi tout le point de vue... Puis c'est pour ça que pour nous, l'angle unique de la cohabitation sociale était difficile parce que le problème est beaucoup plus large.

2270 Mais on le sait que, par exemple, il y a des ressources à certains endroits et que les voisins, ça les dérange, parce qu'ils voient la pauvreté, parce qu'ils voient des gens qui sont en train d'aller chercher des ressources, quelles qu'elles soient, que ça soit dans les centres spécialisés, tout ça.

2275

Je pense que ça va prendre, aussi, une ouverture de la part du public, de voir, de constater que ces gens-là, on ne peut pas les éliminer du jour au lendemain. Ça prend des endroits. Mais ils vont au moins avoir des endroits pour dormir, des endroits pour partager entre eux et se retrouver pas uniquement tout seuls.

2280

Donc c'est sûr qu'il n'y a pas de solution miracle, mais en diversifiant les places, les endroits où ils vont pouvoir avoir accès, déjà, ils ne seront plus dans la rue, ils vont moins, peut-être, déranger.

Mme JEANNE ARCHAMBAULT :

2285

J'ajouterais aussi, si je peux me permettre, peut-être aussi... J'imagine, mais ça peut être rassurant pour le voisinage d'avoir un genre de... pas de point de contact, nécessairement, mais d'avoir un endroit où, bon, peut-être, ne pas faire part des problèmes ou quoi que ce soit, mais sans intervenir, sans demander à d'autres... je pense à la police, par exemple, sans que la police intervienne nécessairement, ça peut être une autre manière d'intervenir. Donc, lorsqu'on a des préoccupations, des enjeux, ce genre de choses là.

2290

Comme je le mentionnais vite, vite, aussi, il y a certains organismes communautaires qui, dans leur offre de services, permettent un genre de de médiation sociale, mais peut-être aussi sans parler de médiation sociale à proprement parler, peuvent permettre une meilleure courroie de communication, donc ça pourrait être une option aussi.

2295

Mme DIANE DUPUIS :

2300

Ils peuvent développer des liens avec ces personnes-là, ils ont l'habitude. Et développer des liens, ça prend du temps. Donc, ça prend... C'est des liens de confiance et c'est primordial de... en tout cas, que ces groupes-là qui sont, on les appelle les travailleurs de rue, entre autres, il y a des tas d'histoires où les personnes ont pu gagner la confiance de ces personnes-là pour pouvoir parler avec eux quand il y avait des comportements un petit peu plus dérangeants.

M. DENIS LECLERC :

2305

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2310

Judy Gold.

Mme JUDY GOLD :

2315

Bonjour, vous savez sans doute que les campements ne sont pas inclus dans le mandat octroyé à cette commission par la Ville. Je fais référence à votre dernière recommandation sur les campements. À votre avis, peut-on parler de l'itinérance et de la cohabitation, quel que soit l'angle qu'on adopte, sans parler de la question des campements?

Mme DIANE DUPUIS :

2320

En fait... Vas-y donc, Jeanne, tu avais déjà...

Mme JEANNE ARCHAMBAULT :

2325

Oui, en fait, je pense que mes sourcils ont parlé pour moi, mais en fait, je pense qu'à l'heure actuelle, lorsqu'on parle... Je dis à l'heure actuelle, mais depuis quelques années déjà, lorsqu'on parle, justement, de cohabitation sociale ou d'itinérance, et disant que ça prend de plus en plus d'ampleur, on parle quasi systématiquement des campements.

2330

Et ça, même si, comme je l'ai mentionné rapidement aussi, les campements ne datent pas d'hier. Donc, c'est juste qu'on en parle de plus en plus, qu'on en parle davantage. Puis bon, c'est... on peut voir ça comme étant un angle du sujet, mais en même temps, je pense que, pour l'instant bon an, mal an, on en parle, puis je pense qu'il n'y a pas de réponse parfaite, non plus, à cette question-là.

2335 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que je comprends que c'est difficile de parler d'itinérance et de cohabitation sans parler des campements?

2340 **Mme JEANNE ARCHAMBAULT :**

Je pense que... Oui, vas-y, Diane.

Mme DIANE DUPUIS :

2345

C'est quoi les solutions présentement? Oui, on peut bien dire... Puis c'est pour ça que l'angle de la cohabitation, elle est vraiment juste très circonscrite. Mais la question de l'itinérance présentement, et quand on parle d'itinérance ou qu'on parle de santé mentale ou de comportements dérangeants, qui va augmenter, c'est qu'il n'y a pas de solutions présentement qui sont pérennes.

2350

On ne peut pas les prendre puis les mettre sur des radeaux, puis les envoyer sur le fleuve, hein, ça ne marche pas comme ça, et on ne peut pas éviter cette situation-là si on ne règle pas des solutions en amont sur la question de la pauvreté au Québec, mais ça, la Ville de Montréal n'a pas de solution là-dessus, ce n'est pas elle qui décide du filet social au Québec.

2355

Mais ce que je veux dire par là, c'est qu'il y a une problématique. Il n'y a pas de logement. Il n'y a pas de centre de crise adapté, et il y a aussi une problématique de... que je dirais, peut-être, de tolérance. On ne peut pas... Je veux dire, qu'est-ce qu'on fait... Quand il y a des camps, les gens sont entre eux, au moins, ils sont en sécurité, si les camps étaient sécurisés.

2360

Mais effectivement, pour votre question au tout début, on ne peut pas parler... On ne peut pas présentement parler d'itinérance sans parler de camps, ou de cohabitation sociale sans parler de camp, et sans parler de libre choix, même si ce n'est pas un choix, là, à mon avis, toujours, d'être dans la rue, là.

2365

LA PRÉSIDENTE :

Mais dans votre dernière recommandation, vous êtes précises sur comment on devrait apporter des services supplémentaires dans les campements. On a bien lu ça.

2370

Mme DIANE DUPUIS :

Oui, tout à fait, parce qu'on ne peut pas les éviter. On ne peut pas les éviter.

2375

LA PRÉSIDENTE :

En principe, on a terminé. Denis, vite, vite, vite, vite.

2380

M. DENIS LECLERC :

En fait, je vous ramène plus à votre mission, peut-être encore une minute. Votre mission autour de ces personnes, vous le développez bien, là, toute l'importance de les reconnaître comme personne à part entière et tout. Dans toutes nos démarches, on entend souvent comme principales préoccupations ou craintes des citoyens, des résidents, on parle de violence, on parle de toxicomanie et on parle de problèmes de santé mentale. Comment on doit réagir? Ou comme commissaire, qu'est-ce qu'on doit essayer de promouvoir pour améliorer ça, ou en tout cas, y faire face?

2385

Mme DIANE DUPUIS :

Premièrement, oui. Et puis, comme on en parlait, ce n'est pas parce qu'on est itinérant qu'on a des problèmes de santé mentale, et ce n'est pas parce qu'on a des problèmes de santé mentale qu'on est itinérant. Et je dirais plus que ce n'est pas parce qu'on a des défis en santé mentale qu'on est dangereux. Et c'est ça qui est...

2390

2395

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça votre angle.

2400

Mme DIANE DUPUIS :

C'est ça notre angle. Et nous, on travaille là-dedans continuellement. Donc, on le sait, il y a une loi au Québec qui est la P38, qui va permettre... c'est la seule loi au Québec qui peut priver une personne de sa liberté sans que celle-ci ait commis quelque crime que ce soit.

2405

Ces gens-là sont souvent... il y a beaucoup, beaucoup... d'ailleurs, on amène beaucoup de personnes en P38 à l'hôpital et plusieurs sont libérés parce qu'ils ne sont pas dangereux. Et souvent, on associe santé mentale et danger, violence, alors que ce sont les personnes qui sont les plus à risque d'être violentées. Et ce sont elles qui sont à risque d'être violentées, et qui le sont.

2410

Donc, il y a toute la question, comme on le disait, la question de *dérangeosité*. Puis on ne dit pas que ce n'est pas dérangeant, ça peut faire peur, ça peut être... Mais, comme il n'y a pas de ressources, comme il n'y a pas de centre de crise, ça aussi, tu sais, la Ville de Montréal n'a peut-être pas toutes les ressources pour mettre des centres de crise appropriés, mais il faudrait au moins déstigmatiser la question de la santé mentale, parce que quelqu'un qui crie et qui parle tout seul dans la rue n'est pas nécessairement violent.

2415

C'est violent, O.K. Je dirais que la pauvreté c'est déjà violent, mais ce n'est pas une personne qui risque de... tu sais, il y a beaucoup, par exemple, de vols très violents, mais ils ne sont pas nécessairement liés à des gens qui ont des problèmes de santé mentale.

2420

LA PRÉSIDENTE :

Je vais être obligé de clore notre conversation ici. On a légèrement dépassé, mais madame Dupuis et madame Archambault, je vous remercie de votre contribution et bonne continuation.

2425

Mme DIANE DUPUIS :

2430 Merci beaucoup.

Mme JEANNE ARCHAMBAULT :

2435 Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

 Merci.

2440 **M. DENIS LECLERC :**

 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2445 Nous allons prendre notre prochaine invitée dans quelques minutes.

 Alors, nous allons maintenant accueillir madame Julie Rivest. Bonjour, madame Rivest, qu'est-ce qui vous...

2450 **Mme JULIE RIVEST, citoyenne :**

 Bonjour.

2455 **LA PRÉSIDENTE :**

 ... qu'est-ce qui vous amène devant nous aujourd'hui?

Mme JULIE RIVEST :

2460

En fait, je suis en démarches parce que je suis moi-même en difficulté. Et croyez-le ou non, ça fait six mois que ma demande au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale n'avance pas. Mais par contre, j'ai été invitée, j'ai su pour cette commission, par la belle pièce de théâtre Viens-t'en dans la rue, qui est une vraiment une belle initiative pour vraiment exprimer comment ça se passe dans la rue.

2465

Donc, moi, je vais y aller un petit peu avec mon histoire de vie personnelle, et puis vous pourrez sélectionner des éléments, par la suite, dedans qui pourraient peut-être vous éclairer sur l'intérieur de ce qui se passe.

2470

Moi, dans le fond, en 1970, je vais naître sans domicile fixe. Je ne suis pas encore itinérante, j'en suis fortement menacée, mais quand je vais naître, ça ne sera pas dehors dans la rue, ça sera dans un logement que mes parents, consommateurs de drogues fortes, vont occuper illégalement des unités du Plateau-Mont-Royal, et je vais naître là-dedans.

2475

Il faudrait que j'aie fait une recherche auprès des pompiers de Montréal qui m'ont sauvée d'un feu quand j'avais quatre mois pour retrouver l'adresse exacte, mais à cette heure, si je demande à mes parents, je n'ai pas d'adresse fixe pour quand je suis née.

2480

Mais je vais me prendre en main, et dès la petite enfance, je vais devenir très passionnée par la danse et je viens d'exercer quatre décennies d'enseignement de la danse petite enfance.

2485

Donc, je ne suis pas quelqu'un qui est drogué, je n'ai pas de diagnostic de santé mentale, mais ça s'en vient, et je vais vous expliquer pourquoi. Je ne suis pas quelqu'un, non plus, qui a mal fait, qui a mal agi. Je n'ai pas de dossier criminel, je n'ai rien de tout ça.

Donc en m'organisant, j'avoue que c'était précaire, parce que quand on est pigiste en travailleur autonome, bien, tu sais, ce n'est pas comme une paie à toutes les deux semaines, on se met de l'argent de côté, mais j'ai été très habile, j'ai réussi à m'acheter une propriété. Et

2490 malheureusement, mon conjoint a décidé de s'enlever la vie avant le deux ans d'assurance, là, tu
sais, qui m'aurait permis d'avoir la propriété à mon nom. Donc là a commencé mon calvaire et je
m'approche de plus en plus près de la rue à cause de ça.

2495 Je vais essayer de ne pas avoir d'émotions puis d'aller dans mes techniques de jeune
public, parce que c'est difficile pour moi, donc, si, mettons, je suis un petit peu instable, c'est parce
que j'essaie de ne pas pleurer puis de rester succincte et constante.

LA PRÉSIDENTE :

2500 On comprend très bien ça, madame Rivest.

Mme JULIE RIVEST :

2505 D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

Puis on apprécie énormément votre démarche.

2510 **Mme JULIE RIVEST :**

2515 Merci beaucoup. Puis dans le fond, la banque, à un moment donné, la Ville de Chambly
pour qui j'avais réussi l'appel d'offres des camps d'été, va me payer en retard. Ce n'est pas quelque
chose qui est habituel de la Ville de Chambly, mais on parle de 10, 15 000 \$ de retard pour un
paiement. Donc, c'est quand même une bonne somme, quand tu es toute seule en train d'élever
un enfant en gestion de crise suite à ce que je vous ai confié.

2520 Donc, ça va faire que je vais prendre du retard sur mes paiements d'hypothèque, et là va
s'en suivre ce que moi j'appelle le crime légal. C'est-à-dire que c'est légal pour une banque de
revendre sa dette, donc, mon entente financière hypothécaire avec elle, elle l'a vendue à des

avocats, des avocats qui n'ont aucunement besoin d'argent ni de ma propriété, qui vont me charger une pénalité de 15 000 \$ pour récupérer mon retard. Bien sûr, je suis en retard. Mais la vie, c'est un petit peu un jeu, comme un Monopoly, tu sais. Il faut s'adapter, il y a des choses qui se passent. Des fois, ça ne va pas tout le temps comme on l'a prévu.

2525

Mais quand je vais arriver en courant avec mon argent pour payer la banque, ils vont me renvoyer mon chèque et là, je vais *dealer* avec une avocate qui va me dire de payer 15 000 *piasses* de pénalité, ou on te met dehors puis on vend ta propriété. Bien sûr que c'était ça, mon gain de 15 000 \$, donc je ne pouvais pas tout donner en pénalité, les autres postes comptables de ma vie familiale n'auraient pas tenu.

2530

Donc on a procédé à la vente et à mon expulsion, et fort heureusement, ma fille, elle avait décidé de partir en appartement avec ses amis, donc moi, gardant les meubles et feignant que tout allait bien, parfait tout ça, et là, je prétends la vente de ma maison, mais dans le fond, j'ai cette pression-là derrière.

2535

Et depuis le 4 avril 2016, je suis sans domicile fixe. Je vais d'une place à l'autre, là où il y a de l'emploi, où ce que je peux... Parce que ma propriété était très reliée à mon plan d'affaires, j'étais en train de devenir danse-thérapeute, donc la propriété me donnait le droit de partir une clinique dedans, je pouvais donner des cours de danse dedans. Donc en m'enlevant ma propriété, on m'enlevait aussi mes revenus.

2540

Donc, je suis tombée... je suis tombée à aller travailler à droite et à gauche, entre Charlevoix et Montréal, partout où je pouvais louer des logements... bien, des fois ça a été des logements, des fois des chambres. Je me débrouille, là, tant bien que mal.

2545

J'ai un nouveau défi depuis le mois de mai. En fait, ça fait deux ans que ma vision va mal, donc, ça fait depuis décembre 2023 que je tente des demandes auprès du MTESS. Et monsieur, mesdames les commissaires, le centre spécialisé pour les travailleurs autonomes est géré depuis Thetford Mines. Donc, moi, je demanderais à la Ville de Montréal de ramener le traitement des demandes de travailleurs autonomes montréalais à Montréal.

2550

2555 En 2019, avant que je me sente aussi défaite que là, que mes diagnostics de santé tombent moi, vu que je suis née SDF, j'ai toujours été très près des itinérants. Moi, ils ne me dérangent pas. J'ai toujours dans ma poche un pamphlet avec toutes les ressources du quartier pour les acheminer à ces endroits-là. Je leur parle comme des personnes. Je comprends les choses qu'ils vivent.

2560 Donc, j'étais au parc du Pied du courant, et là, je me rends compte que les itinérants qui sont là, mes chers commissaires, sont tous des travailleurs autonomes. Des gens qui sont habituellement avec une chaise de coiffeur, des journalistes pigistes, et là, ils sont dans la rue en train de se faire séduire par les *pushers*, la prostitution, etc.

2565 On pense souvent que la santé mentale et les problèmes de drogue arrivent avant la rue. Je vous confirme que c'est l'inverse. C'est l'inverse. C'est une fois qu'on est dans la rue qu'on subit toute la pression des autres. On n'a plus notre énergie. Moi, je l'ai fait une journée, faire semblant que je suis itinérante, une journée. Toute mon énergie, là, qui est dans la résolution de problèmes, était absente. Je subissais le regard des autres et ça me sapait toute mon énergie. Et là, j'ai compris comment que, tout à coup, ces gens-là vont se mettre à accepter de la drogue, vont se mettre à accepter toutes sortes de situations débiles?

2570 Mais c'est quand j'ai fait ma demande auprès du... Moi, je vais appeler ça l'aide sociale, je m'enfarge sur le MTESS. Je vais appeler ça l'aide sociale, l'aide de dernier recours pour être plus correct. Bien là, je vais comprendre pourquoi que c'est plein de travailleurs autonomes dans nos parcs. Parce que j'ai réussi des prix, des bourses, des demandes de subventions pendant ma carrière, et je vous jure que la demande de dossier, comme travailleur autonome pour l'aide sociale, c'est le pire dossier que je n'ai jamais eu à monter.

2580 On m'a demandé des documents que je n'ai pas. On m'a demandé de produire des choses qui n'existaient pas. Et je suis sur le coin d'une table en ce moment, je squatte un ami à qui je ne paie pas le loyer, donc je n'ai pas d'imprimante, je n'ai pas de conditions.

C'est comme si les agents de l'aide de dernier recours pensent qu'on a le même bureau qu'eux. Pensent que pendant qu'on est en train de se faire pousser dans le dos en s'accrochant après le cadre de porte, qu'on est capable de produire des documents qui n'existent pas.

2585 Comme moi, je leur ai expliqué, j'ai dit : « écoutez, moi je vais mal depuis des années, je travaille sur le bord de la table, je fais de mon mieux, tout ça. Je me présente à l'aide de derniers recours, vous pensez bien que mes papiers ne sont pas en ordre, hein ». C'est tout croche. C'est l'aide de dernier recours. Si tous mes impôts d'incorporation avaient été faits, toute ma documentation avait été faite, avec l'articulation, les yeux dans les trous que j'ai, je serais allée faire des demandes dans des organismes de financement pour artistes, je serais allée prévaloir ma cause dans des hautes instances.

2590

2595 Je me présente à l'aide de dernier recours et on me demande plus que ce que je suis capable de produire. On me traite comme une criminelle. Écoutez, c'est épouvantable, tellement qu'un moment donné, j'ai pleuré au téléphone. Parce que ça aussi, en plus d'avoir toute la paperasse bien droite, comme si on avait un bureau, une chaise avec un petit coussin pour notre cou, puis tout le kit, en plus de ça, il faut être de bonne humeur. Il faut leur parler super bien. Donc moi, à un moment donné, je pleure puis j'ai de la peine parce que je ne comprends pas... Bien, le P38, là, ils me l'ont fait.

2600

LA PRÉSIDENTE :

Ah, mon Dieu.

2605

Mme JULIE RIVEST :

Pour avoir fait une demande d'aide sociale. Écoutez, ça fait depuis le 9 octobre qu'elle dure, ma demande. J'ai eu du trouble, que du trouble, et vous pouvez penser que quand la police sonne ici, bien, la personne qui m'héberge, là, ça ne lui tente plus bien bien de m'héberger.

2610

LA PRÉSIDENTE :

Je comprends.

2615

Mme JULIE RIVEST :

Le peu de ressources que j'ai, c'est venu tout piller là-dessus. Là, est-ce j'ai dépassé mon temps, c'est pour ça que je vous entends?

2620

LA PRÉSIDENTE :

Oui, mais je n'osais pas...

2625

Mme JULIE RIVEST :

Je m'excuse.

2630

LA PRÉSIDENTE :

Je n'osais pas vous interrompre, parce que c'est un témoignage comme on en a peu entendu étant donné que, même si les documents que nous avons lus, les spécialistes que nous avons rencontrés, les regroupements que nous avons rencontrés, tout le monde parle de l'explosion de l'itinérance cachée.

2635

Évidemment, les gens ne viennent pas spontanément nous raconter dans quelle situation, et je veux vous remercier vraiment d'avoir pris le temps de le faire. Je n'ai pas de ressources à vous à vous suggérer, mais on prend bonne note de tout ce que vous avez dit, et... Je suis une travailleuse autonome, je vous ai bien entendue.

2640

Judy, est-ce que tu as une question pour madame Rivest?

Mme JUDY GOLD :

2645 Je suis aussi une travailleuse autonome, pour que vous le sachiez. Merci beaucoup pour votre témoignage, vraiment, vous êtes très éloquente. On comprend bien les enjeux, par ton témoignage, qui touchent les personnes en situation d'itinérance ou ceux qui ne sont pas loin de la situation, à risque.

2650 La Ville nous a demandé comment on peut améliorer la situation pour les riverains et aussi pour les personnes sans domicile fixe. Qu'est-ce qu'on peut leur dire, avez-vous des suggestions?

Mme JULIE RIVEST :

2655 Premièrement, merci pour vos commentaires. Puis, moi, en fait c'est la vue que je suis en train de perdre, donc si vous me trouvez éloquente et que je suis une bonne raconteuse et tout ça, c'est vers ce chemin-là que j'essaie de m'en aller. C'est-à-dire, il ne me reste que ma voix et mes histoires, donc c'est vers ce chemin que j'essaie de m'en aller, parce que, bien sûr que même si j'étais acceptée à l'aide sociale, je n'en resterais pas là.

2660 Donc, écoutez. Moi, ma suggestion, c'est la suivante, c'est qu'il y a des humains qui aiment faire de l'argent, puis qui sont là-dedans, et pour moi c'est un jeu et auquel les gens ont droit. Autant l'itinérant que la personne qui est à l'argent ont le droit d'exister. Par contre, moi, je considère que j'ai perdu dans le jeu, dans le jeu de l'argent, tout ça, je considère que j'ai perdu.

2665 Donc si ce jeu-là se passe, de l'argent et tout ça, puis qu'il y a qui jouent là-dedans, bien, le collectif, il faut qu'on prévoie ceux qui vont prendre un serpent puis qui vont tomber. Moi, on dirait que je suis obligée de me rendre complètement finie, en mauvaise santé mentale, avant qu'on m'aide. Il n'y a pas rien qui m'attend...

2670 Moi, j'appelle ça le *buffer zone*. Judy, you're English, so I guess que tu vas comprendre ça. Le *buffer zone*, c'est-à-dire, O.K., il y a tout ce jeu de Monopoly là qui se passe, il y a du monde qui va perdre bien, ces perdants-là, ces travailleurs-là, ces gens qui sont... puis je ne juge pas les gens

2675 avec des enjeux de toxicomanie, je suis née là-dedans, là. Mais moi, en tant que travailleuse, qui a juste perdu au jeu de l'argent, il n'y a absolument rien pour moi. C'est soit qu'il y a de l'aide pour les super finis... Excusez-moi, je n'aime pas comment je viens de dire ça, parce que je me sens proche d'être finie moi-même, donc je ne veux pas juger les autres. Mais c'est soit qu'on va attendre que je sois à l'article de la mort avant de m'aider, ou il y a de l'aide pour les gens qui fonctionnent.

2680 Puis il y a un petit *flash* que je veux juste dire, hein. Quand que les problèmes de paiement que je vais rencontrer dans ma vie vont venir, là, il y avait l'histoire avec mon auto aussi, puis mon auto, il manquait quatre paiements avant qu'elle soit à moi, une Subaru de 30 000 \$, O.K. Et les huissiers vont se présenter chez moi, et moi, ce qui m'a choquée, et ça, ça fait partie de la police, O.K. La police était là, avec les huissiers, qui eux, n'avaient pas le droit de me saisir mon char, sur
2685 lequel il ne restait que quatre paiements, de un, et ils étaient accompagnés de la police avant même d'avoir sonné chez nous. Comment ça se fait?

Alors voici ma solution. Y a-t-il moyen que les gens qui jouent à l'argent n'aient pas le droit ni l'accès à ce qui est payé par le collectif? Les services publics comme la police? Comment ça se
2690 fait que les huissiers, les banques et tout ça, ils ont le droit à la police, alors que si moi je me fais agresser, mettons que je les appelle, ils vont mettre 45 minutes à venir?

LA PRÉSIDENTE :

2695 Merci.

Mme JUDY GOLD :

Merci beaucoup.

2700

LA PRÉSIDENTE :

Oups, excusez-moi, je n'avais pas allumé mon micro. Denis, as-tu une observation, une question?

2705 **M. DENIS LECLERC :**

Bien, je vais peut-être être plus dans l'observation, parce que je veux vous remercier. On entend beaucoup les gens qui disent que chaque personne en situation d'itinérance, qu'elle soit ouverte ou cachée, puis vous êtes un peu dans cette situation-là, à certains égards, a son unicité, puis a son histoire. Puis je pense que c'est intéressant, puis ça nous interpelle tous sur cette question-là que chacun a son histoire et c'est important de comprendre cette histoire-là.

Puis, je retiens également beaucoup l'importance de ne pas attendre que les gens soient complètement au bout du rouleau, mais bien essayer de travailler en amont, en prévention, pour éviter que ces gens-là se rendent là-bas. Maintenant, les moyens peuvent être complexes, mais je retiens ce message-là avec attention, je vous remercie.

2715 **Mme JULIE RIVEST :**

Parfait. Parce qu'on n'a pas envie de le dire, hein. Comme moi, là, je... Quand on est dans ma situation puis qu'on on croit encore dans nos commerces ou dans notre job, on n'a pas envie de le dire, qu'on est dans la misère, mais c'est pour ça que j'en *shake* de partout puis que j'ai pris le micro. Puis je vous remercie de l'apprécier, puis de voir ça, que c'est une exhibition très difficile pour moi à vous offrir aujourd'hui.

2725

LA PRÉSIDENTE :

Oui, merci de votre courage et portez-vous bien.

2730 **M. DENIS LECLERC :**

Merci, bravo.

2735

Mme JULIE RIVEST :

Merci, bonne journée.

2740 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonne journée à vous. Nous allons entendre dans quelques minutes nos prochaines personnes invitées.

2745 Nous allons reprendre les auditions d'opinion avec deux dames qui ont comme titre les Parfaites. Et donc je vais les laisser se présenter. Allez-y, mesdames.

Mme CYLVIE GINGRAS, les Parfaites :

2750 Bonjour, madame Gold, bonjour, madame Émond, bonjour, monsieur Leclerc, mon nom est Cylvie Gingras, Cylvie avec un C. Les Parfaites avec deux R, l'acronyme signifie Paires aidantes de la rue à la recherche au féminin, aide, témoignages et sensibilisation.

2755 Nous sommes sept Parfaites, imparfaitement parfaites, ou parfaitement imparfaites, c'est selon votre goût. Et au mois de juin, ça va faire 10 ans qu'on est ensemble. Je vais vous partager mon parcours. Au début de ma trentaine... Oh, je ne vois que d'un œil, j'ai un décollement de racine et je suis en MPOC, mais je vais faire mon possible. Je vais me prendre de l'eau avant de commencer.

2760 Début de ma trentaine, sur trois mois, le malheur a frappé. Pas une fois, pas deux fois, mais trois fois. J'ai perdu mon emploi à cause des coupures budgétaires et j'étais la seule employée temporaire. Ensuite, mon amoureuse m'a quittée, et alors que je profitais d'un week-end à la campagne, mon logement a été la proie des flammes, amenant un quatrième malheur, la perte de mon chat.

2765

Au cours de mes huit années d'errance, ma travailleuse sociale s'est acharnée à vouloir me trouver un logis. Par quatre fois, mes tentatives d'essayer d'acquérir une certaine stabilité résidentielle se sont avérées infructueuses. La quatrième fois, après que ma T.S. m'ait offert un endroit où elle-même n'aurait pas demeuré, je l'ai tout bonnement congédiée.

2770

Lorsque je suis sorti de la rue après huit ans d'errance, j'ai vite constaté qu'un appartement n'était pas la seule solution. Si j'ai volontairement choisi de demeurer loin de mes sœurs et frères de rue, c'est parce que je ne voulais pas que mon petit chez-moi devienne un *crack house*, une *shooting gallery*. Ce qui m'aurait sûrement menée à essayer un cinquième échec. Je savais pertinemment que si cela se produisait, l'appel de la rue ferait de moi une sans-abri irrécupérable, condamnée à mourir seule dans une ruelle quelconque du Centre-Sud.

2775

J'ai fait un long détour pour vous dire que mon choix d'éloignement m'a fait vivre tellement de solitude que j'en ai fait une dépression majeure qui a duré deux ans. J'aurais aimé être accompagné d'une intervenante en santé mentale au cours de ces deux premières années pour m'aider à apprendre à vivre entourée de gens qu'on dit normaux, avec tout ce que ça comporte, avec tout ce qui vient avec dans mon quotidien.

2780

C'est parfois difficile pour moi de devenir une meilleure personne dans un monde de misère humaine qui est omniprésente. Elle est dans mon quartier, elle est dans ma ville, et devant elle, je me sens totalement impuissante. Il faut embaucher plus de travailleurs de rue. Ils apportent l'humanité dont on a tant besoin dans la rue et ce qu'aucun policier ne pourra faire, ne serait-ce qu'en raison de ce que leur uniforme représente. Uniforme ou non, une police reste une police. Oui, il faut embaucher plus de travailleurs de rue et non pas plus de policiers. Car après tout, un *gun*, ça n'a jamais rassuré personne.

2785

2790

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

2795

LA PRÉSIDENTE :

2800 Merci beaucoup, madame Gingras. Est-ce que vous voulez poursuivre, madame Chantal Rail?

Mme CHANTAIL RAIL, les Parrfaites :

2805 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Oui? Allez-y.

2810 **Mme CHANTAL RAIL :**

Bonjour à toutes et à tous. Pour commencer, je veux m'excuser pour mon petit feuillet, mais je suis un peu intimidée, et puis c'est rare que ça arrive.

2815 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci de dépasser ça. On n'est pas intimidants, mais je comprends que...

Mme CHANTAL RAIL :

2820 Non, vous avez l'air tellement gentilles et gentil.

LA PRÉSIDENTE :

2825 On vous écoute.

Mme CHANTAL RAIL :

2830 Pour ma part, je voudrais vous parler du avant, pendant et maintenant dans ma vie. Alors je me présente. Chantal, un septième, des Parrfaites. Comme ma compagne a vous a dit, là, pour la signification des Parrfaites, mais je ne le répéterai pas.

2835 Alors voici un survol de mon expérience avec l'itinérance. Avant, dans mon ancienne vie, je savais qu'il existait des SDF, mais comme bien des gens, je les ignorais la plupart du temps et de toute façon, ce n'était pas tellement concret. Des fois, je leur donnais de la monnaie, mais c'était pas mal plus pour me donner bonne conscience. Je savais qu'il existait aussi des refuges, mais je croyais que c'était seulement pour les hommes, ceux qu'on appelait le plus souvent des guenilloux, des robineux, etc.

2840 Je croyais aussi, comme bien des gens, que ces personnes étaient toutes des ivrognes et des drogues et que leur situation était de leur faute. Même que j'en avais peur, parfois. J'avais donc des préjugés. J'avais quand même une vie privilégiée. Sans être riche, j'ai fait ma vie, j'ai eu un bon emploi, ramassé pas mal de possession. Auto, moto, roulotte et j'en passe. La belle vie, quoi. Je n'avais pas vraiment le temps de m'inquiéter pour les personnes SDF.

2850 Avec ma famille, on avait l'habitude, même, d'aller porter la nourriture restante des lendemains de fête, Noël, Pâques – et je peux vous dire qu'il y en avait, de la bouffe – à des organismes comme la Maison du Père. À cette époque, j'ignorais qu'il y avait aussi des femmes dans la situation de SDF. Et puis, une suite de malchances a commencé. Un jour, sans emploi, sans argent, pas de chômage, l'aide sociale qui tarde à me donner de l'aide. J'ai perdu mon appartement faute de pouvoir le payer. Je ne savais pas quoi faire, où aller, vers qui me tourner. Je me promenais un peu comme une poule pas de tête.

2855 Je me suis retrouvée à 50 ans avec seulement un sac à dos et ce qu'il contenait et mes yeux pour pleurer dans un centre d'hébergement pour femmes. Parce qu'après huit ans sur une liste pour une demande de HLM, je n'étais pas prioritaire. J'étais dans la rue, mais pas prioritaire.

2860 Eh oui, ça existe des femmes en situation d'itinérance, mais on les voit peu. Elles se cachent. Elles ont honte. J'avais tout perdu. Tout ce que pourquoi j'avais travaillé si fort pendant tant d'années s'est retrouvé à la fourrière de la ville et a été détruit. Photos, vêtements, mes livres, mes papiers personnels, ils ont tout, tout, tout détruit.

2865 Pendant mes premiers jours au centre d'hébergement, j'ai passé mon temps à pleurer, à paniquer, à me demander ce que je faisais là. Pourtant, je n'avais pas de problème de drogue, pas de problème d'alcool. Et j'avais honte au point de m'éloigner de ma famille. Malgré ma honte de faire partie de ces SDF, j'ai commencé à faire connaissance avec mes compagnes d'infortune, à apprendre à les connaître. J'ai découvert que ce n'étaient pas toutes des alcoolos ou des toxicomanes. Bien sûr qu'il y avait des femmes avec des problèmes d'alcool, de toxicomanie, etc.,
2870 mais il y avait aussi des femmes ayant subi de la violence conjugale, d'autres, comme moi, qui avaient juste perdu leur emploi, et puis leur logement.

2875 L'itinérance au féminin a plusieurs couleurs. Je me suis rendu compte que, derrière la femme toxicomane, il y avait aussi une universitaire qui avait tout perdu à cause de son conjoint profiteur et contrôleur, une alcoolique qui était là parce que sa maman l'avait obligée à se prostituer à 12 ans et qu'elle était tombée dans un engrenage infernal. La femme violentée par son conjoint, qui était là parce qu'il l'avait battue une fois de trop, etc. Un beau *melting pot* de femmes brisées par la vie.

2880 Maintenant, après avoir refusé un appart qui, eux, refusaient les animaux, j'ai pu me trouver un logement à 25 % de mon revenu grâce à une de mes compagnes du centre d'hébergement et avec mon bébé poilu qui elle, m'avait adoptée lors d'une de mes tentatives de colocation, j'ai pu enfin me sentir en sécurité.

2885 Ça n'a pas été facile, parce que la peur de se retrouver à la rue encore et encore est incrustée et ça, c'est... Ça a pris des années avant que je sois certaine de ne pas reperdre... Certaine, on ne peut jamais être certaine, là, mais bon.

2890 Depuis le début de ma participation à rendre visible l'itinérance au féminin, ce dont Cylvie parlait, ça va faire 10 ans qu'on est ensemble. Je n'ai plus honte de mon parcours. Je ne suis pas particulièrement fière, mais je n'en ai pas honte, ça fait partie de ma vie, de qui je suis. J'en parle avec ma famille autour de moi afin de sensibiliser le plus de gens possible.

Ce qu'on ne connaît pas, ça fait peur. Et se retrouver à la rue peut arriver à n'importe qui.

2895 **LA PRÉSIDENTE :**

2900 Merci énormément. C'est super important de rappeler cela. Il n'y a personne qui est à l'abri et on l'oublie beaucoup, en effet. Moi j'aimerais comprendre, par vous deux, comment votre organisme aide d'autres personnes sur la base des paires aidantes. Qu'est-ce que vous faites, essentiellement, et qu'est-ce qui pourrait être proposé à d'autres instances?

Mme CHANTAL RAIL :

2905 Ce qu'on voudrait... Oui, ce qu'on voudrait, c'est combiner les « pas dans ma cour », parce que je les appelle affectueusement maintenant les « pas dans ma cour » et les citoyennes afin de partager pour une plus grande compréhension de chacun, le tout avec respect.

LA PRÉSIDENTE :

2910 Faire des passerelles, quoi.

Mme CHANTAL RAIL :

2915 Se rencontrer pour commencer, une fois par mois, avec une supervision bien sûr, là, tu sais, on ne met pas deux... Et pourquoi pas, des jeux de société, bavarder, prendre un café. Pour commencer, faire ça. Créer des activités pour que la différence se rencontre et fasse connaissance. Puis tenter d'éliminer les fausses croyances, de dire que ce ne sont pas tous des alcooliques, ce

ne sont pas toutes des personnes qui ont des problèmes en santé mentale, c'est juste des personnes qui... qui n'ont pas de chance.

2920

LA PRÉSIDENTE :

Si, je comprends bien, votre organisme, quelque part, fait de la sensibilisation.

2925

Mme CHANTAL RAIL :

C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

2930

Et on vous invite à parler devant des gens, madame Gingras?

Mme CYLVIE GINGRAS :

2935

Oui, effectivement, nous sommes allées devant des personnes, des travailleurs de rue et des travailleurs sociaux de la Ville de Montréal, il y a des années de ça. On a inventé un jeu qui s'appelle le Serpents et échelles de la vie itinérante. Il y a plus de serpents que d'échelles, parce que dans la rue, il y a plus d'obstacles que de bons coups. Et puis là où va le jeu, les Parfaites suivent. Il n'est pas disponible sur Internet. On essaie de le promener. On est allées à Québec, Projet Lune, qui vient en aide aux travailleuses du sexe dans la rue.

2940

Mme CHANTAL RAIL :

Avec nos expériences, on essaie de rencontrer les gens.

2945

Mme CYLVIE GINGRAS :

2950

Nous sommes demandées, nous sommes beaucoup en demande.

Mme CHANTAL RAIL :

2955

On est même allées en Belgique.

Mme CYLVIE GINGRAS :

2960

Bien oui. On projette d'aller célébrer notre onzième anniversaire à Lausanne en Suisse.

LA PRÉSIDENTE :

2965

Je vais laisser à mes collègues la possibilité de vous poser une ou deux questions rapidement. Oui, Judy.

Mme JUDY GOLD :

2970

Très apprécié. Vous avez abordé la question de l'itinérance au féminin. Je vous cite. Pouvez-vous dire quelques mots de plus sur les femmes qui vivent en situation d'itinérance?

Mme CYLVIE GINGRAS :

2975

Pour moi, vous avez remarqué que j'ai utilisé mes huit années d'errance, et non pas d'itinérance. Les hommes sont en situation d'itinérance, les femmes sont en situation d'errance. Un, les hommes ont un parcours vers les diverses ressources, puis ils en ont plus que les femmes. La femme en situation d'errance est trop occupée à veiller à sa sécurité. C'est ça, sa première...

Elle va aller partager, dormir sur le canapé d'un homme qu'elle vient de rencontrer. Ce n'est pas une prostituée, là, mais elle va accepter pour être dans un semblant de sécurité. C'est ça qui

2980 arrive. C'est que la femme itinérante, c'est sa sécurité qui prime avant tout. Puis elle risque de se faire agresser, de se faire assassiner, de se faire battre par un homme qu'elle rencontre, ou elle n'est pas capable de quitter son conjoint violent, les deux sont dans la rue... C'est ma réponse, madame Gold.

2985 **Mme JUDY GOLD :**

Merci.

M. DENIS LECLERC :

2990

Merci pour vos témoignages, qui sont très inspirants. Vous avez souligné la pertinence d'essayer de travailler au rapprochement, entre autres avec des activités communes et tout ça. Évidemment, ces moyens-là, qui sont très efficaces quand ils sont mis en place, puis souhaitables, demandent que les gens de l'autre côté, si on peut dire, soient ouverts à ces rapprochements-là.

2995

Comment faire... Avez-vous des suggestions pour aider à démystifier les situations auxquelles vous faites référence, mais à des gens qui sont un peu plus distants, qui sont... sans être hostiles, ils n'ont pas de temps à perdre à faire ça, vous voyez un peu le portrait.

3000 **Mme CHANTAL RAIL :**

3005

Peut-être qu'il pourrait exister un local où, occasionnellement, il y aurait des rencontres. Soirée de bingo, un exemple, je n'aime pas tant le bingo, là, mais bon. Et où les personnes en situation d'itinérance, et on va les appeler les citoyennes. Les « pas dans ma cour » puis les citoyennes pourraient aller jouer au bingo ensemble, bavarder et se connaître. Pour que les deux côtés puissent s'apercevoir que... et là, excusez, mais ce ne sont pas tous des trous de cul, là.

3010

Mme CYLVIE GINGRAS :

3015 Quand ils ont commencé l'itinéraire en octobre 94, un café sur Ontario et Visitation où les femmes de la rue pouvaient venir prendre un café pour 25 sous, si elles ne l'avaient pas, le 25 sous, ce n'était pas grave. Bon, ça a fait du chemin, là. Pourquoi pas...

LA PRÉSIDENTE :

3020 Communautaire, ouvert à tout le monde.

Mme CYLVIE GINGRAS :

C'est ça.

3025 **Mme CHANTAL RAIL :**

Oui, quelque chose dans ce genre-là.

M. DENIS LECLERC :

3030 Multiplier les occasions de se côtoyer, pas juste autour du thème de l'itinérance, entre des humains.

Mme CHANTAL RAIL :

3035 C'est ça. Pour pouvoir les connaître. Comme je disais, quand j'étais au centre d'hébergement, à jaser avec les femmes, je me suis rendu compte que oui, il y en avait une... je me souviens, je vais dire son prénom, mais, Maggie, c'était une universitaire. Elle était dans un centre d'hébergement.

3040

3045 Connaître ces gens-là pour s'apercevoir que finalement, là, on se promène dans la rue, on est toutes pareilles. Que ce soit la « pas dans ma cour » ou la citoyenne, on est toutes pareilles. Il y a quelque chose dont on... Pourquoi ne pas se connaître, apprendre à se connaître pour s'apprécier, pour pouvoir cohabiter, pour pouvoir cheminer, suivre... être sur le même trottoir sans se regarder de manière dédaigneuse...

Mme CYLVIE GINGRAS :

3050 Oui, j'ai connu un architecte qui gagnait 700 000 \$ par année, sa femme et son fils sont décédés dans un accident d'auto. Il était dans la rue en même temps que moi. Pas des médecins, des notaires. C'était ça, ma réalité, au cours de mes huit années.

LA PRÉSIDENTE :

3055 Je dois interrompre cet échange, mais vous avez vu, je suis très touchée que vous ayez pris le temps de... Merci vraiment.

Mme CYLVIE GINGRAS :

3060 Merci de l'invitation.

LA PRÉSIDENTE :

3065 Je vous en prie.

Mme CHANTAL RAIL :

3070 Merci de nous avoir écoutées.

M. DENIS LECLERC :

Merci.

3075

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup.

3080

Alors, de l'Association Montréal centre-ville, Glenn Castanheira. Bonjour. Alors, nous n'avons rien lu, mais nous allons écouter vos propos pour les dix prochaines minutes.

M. GLENN CASTANHEIRA, directeur général, Montréal centre-ville :

3085

En effet, alors merci beaucoup de me recevoir, merci surtout d'avoir lancé ces consultations publiques, ou du moins de les avoir accueillies, et de créer un environnement, un espace respectueux et constructif où on peut avoir un débat, une discussion du moins respectueuse et éclairée. Je le mentionne parce que l'itinérance et la cohabitation sont des enjeux très délicats, parfois même tabous, où il est très facile de se retrouver dans un extrême ou l'autre, alors tout débat public devient très difficile, on le voit. Alors merci de créer cet environnement où on peut avoir une discussion ouverte et franche.

3090

Vous le mentionnez, Montréal centre-ville n'a pas déposé de document. Je m'étais toutefois engagé envers vous d'être présent et de participer aux consultations. Alors, me voici. Le non-dépôt de mémoire de notre part réside sur plusieurs raisons, puis on pourra en rediscuter lors des questions.

3095

La raison principale était qu'on... un, par manque de temps, mais surtout de par la délicatesse du sujet, on ne se sentait pas à l'aise de déposer un document sans contexte. Dans la conversation, sachant très bien comment fonctionne l'OCPM, je me sentais à l'aise de pouvoir représenter l'intérêt des entreprises que je représente, auxquelles un document ne rendrait pas justice.

3100

3105 Un petit mot sur Montréal centre-ville. Nous sommes la plus grande société de développement commercial du pays, on représente 5 000 places d'affaires au centre-ville de Montréal, dans un territoire d'environ deux kilomètres carrés.

3110 Il faut savoir que contrairement à une chambre de commerce ou une association de commerçants, une SDC représente toutes les places d'affaires sur son territoire, donc, dans notre cas on représente tant le chaussurier du sous-sol que la grande institution financière, et tous ont exactement la même influence sur notre organisation, c'est-à-dire qu'elles n'ont qu'un seul droit de vote. Alors, puisque tout le monde... On est régis par la Loi sur les cités et villes, notre seul intérêt est l'ensemble du territoire.

3115 Il est aussi important de noter que nous représentons les entreprises de notre territoire et non pas les propriétés. C'est très important de le mentionner, de un parce que la majorité des SDC à travers le monde représentent les propriétés, mais de deux, c'est que, ce que je représente, ce sont ceux qui, dans le cas qui nous concerne, cohabitent réellement au quotidien avec les enjeux de la crise humanitaire, je pense qu'on peut l'appeler ainsi, que traverse Montréal, mais surtout particulièrement au centre-ville.

3120 Quelques mots sur notre centre-ville. Il est important de rappeler que nous sommes le plus grand centre-ville francophone des Amériques. Nous sommes la capitale universitaire du Canada avec 130 000 étudiants universitaires dans notre centre-ville.

3125 Le plus grand centre financier francophone, vous l'aurez compris, en Amérique du Nord, mais le troisième centre financier francophone au monde après Paris La Défense et Lyon. Nous sommes le deuxième centre financier du pays après Toronto.

3130 Le pôle culturel du Québec. 50 % de tous les billets culturels qui sont vendus au Québec le sont ici même, dans notre centre-ville. C'est littéralement le fruit de la Révolution tranquille.

Nous sommes la capitale des Amériques pour les événements internationaux, donc qui reçoit des congrès à travers le monde pour s'inspirer du savoir québécois et montréalais.

3135 Nous sommes bien sûr la vitrine sur le monde pour le rayonnement du Québec à l'international et la porte d'entrée touristique. Important de savoir que 50 % de tous les touristes qui visitent le Québec passent par le centre-ville de Montréal.

3140 Et aussi la principale source de revenus fonciers de la Ville de Montréal. Nous représentons 30 % de l'assiette fiscale non résidentielle de la Ville de Montréal, donc 3 % du territoire, 30 % des revenus fonciers.

3145 Il faut savoir que les entreprises du centre-ville, tout comme les résidents que nous ne représentons pas, d'ailleurs, Montréal centre-ville ne représente pas les résidents, mais vous comprendrez qu'on sollicite souvent nos résidents dans nos différents sondages et données.

3150 Le centre-ville a toujours cohabité avec les plus vulnérables. C'est d'ailleurs ce qui témoigne, selon moi, de la réussite d'un pacte social qu'on a créé à Montréal. Sans l'avoir signé, il y en a un. Qui est de dire que le plus grand centre financier où est la plus grande concentration de richesse sera aussi la plus grande concentration de services aux plus vulnérables.

3155 Il y a très peu de villes dans le monde, mais je vais me concentrer sur l'Amérique du Nord, où vous verrez des institutions bancaires, avec la plus grande concentration d'emplois... On parle aussi de 300 000 emplois au centre-ville de Montréal, la plupart d'entre eux dans les sphères supérieures des *brackets* d'imposition fiscale, côtoyer les services sociaux, une réelle mixité dans un territoire contigu.

3160 Et on a réussi, dans ce pacte social là, d'y mettre la plus grande concentration, aussi, de toutes les autres sources de revenu fiscales. Je mentionne ici, j'ai mentionné les revenus fonciers de Montréal, mais les taxes de vente qui sont généreuses au centre-ville de Montréal, la taxe sur l'hébergement qui finance plusieurs grandes initiatives touristiques et culturelles. Pensez entre autres au Festival de Jazz et autres, qui sont financés via cette taxe-là, et donc, ce principe-là, qui permet une certaine redistribution équitable de la richesse qu'on crée ici au Québec.

3165 Pour plusieurs personnes en situation d'itinérance, les commerçants et les travailleurs du centre-ville sont leur principal... leur seul contact, outre que les services officiels. C'est-à-dire outre qu'un travailleur de rue, que les services de l'ordre ou qu'un professionnel de la santé, c'est réellement avec les commerçants et les travailleurs que plusieurs de cette population marginalisée vont avoir un réel contact.

3170 Bien malgré eux, les commerçants et les travailleurs du centre-ville se retrouvent en première ligne de la crise de l'itinérance. Ils deviennent bien souvent, faute de mieux, un refuge informel, premiers répondants, une banque alimentaire, un espace sûr. C'est souvent le cas, hein? Un lieu où on peut se reposer sans crainte d'être agressé ou autre.

3175 Et cette formule a longtemps fonctionné. Longtemps, je parle au passé, parce que l'itinérance, vous n'êtes pas sans le savoir, connaît une profonde mutation. Et force est de constater que devant ce contexte, un contexte déjà extrêmement difficile parce que notre centre-ville fait face à plusieurs enjeux. On peut parler de mobilité, on peut parler de fiscalité, on peut parler de construction, plein d'autres choses. On a le sentiment, de la part des commerces du centre-ville et
3180 des travailleurs, qu'on leur demande l'impossible, qu'on leur demande de cohabiter dans des conditions qui sont insoutenables vu leur transformation.

Et alors que plusieurs ont adopté la position du « pas dans ma cour », c'était d'ailleurs les intervenants qui m'ont précédé, le centre-ville a toujours eu de l'itinérance dans sa cour, mais on
3185 sent toutefois que la cour est pleine au moment où on se parle, ou du moins qu'elle commence à déborder.

Devant la multiplication des incidents et des témoignages qui nous sont communiqués à Montréal centre-ville, et de l'évolution de nos données... Il faut savoir que Montréal centre-ville tient
3190 une intelligence d'affaires depuis 2020 qui nous permet de *monitorer* différents indicateurs de performance au centre-ville. Mais voyant que le voyant, littéralement, était au rouge en lien avec des enjeux de cohabitation, Montréal centre-ville a réaffecté son budget, une partie de son budget de marketing et de développement des affaires dans une analyse plus approfondie réalisée par Deloitte et Léger afin de tenter de dresser un portrait réel de la situation.

3195 Et c'est ce que je vais vous partager à l'oral. Toujours me concentrant sur la mission et l'objectif de l'OCPM, qui est de... je vais me contenter de ne parler que de cohabitation, mais ça me fera plaisir de répondre à d'autres questions par après.

3200 Si on parle de la population en général, on parle ici de données faites auprès de 2 500 répondants. Quand on parle à la population montréalaise, on constate que pour 91 % d'entre elles, l'itinérance est préoccupante dans le centre-ville de Montréal et pour 82 % d'entre elles, elle est préoccupante dans les autres quartiers montréalais. Donc ce n'est pas juste un enjeu de centre-ville. Seuls 17 % des répondants considèrent que les autorités locales en font suffisamment, font suffisamment d'efforts pour y remédier.

3205 Il est important de savoir que l'itinérance... et on pourra revenir sur la terminologie itinérance, parce que je pense qu'on devrait surtout parler d'enjeux de santé mentale et de consommation, mais je vais utiliser le mot itinérance pour le moment. Que l'itinérance influence négativement les intentions d'expérience et de visite au centre-ville de Montréal.

3210 Inutile de vous dire que le centre-ville ne peut pas vivre en autarcie, il doit vivre d'un achalandage externe malgré la forte croissance démographique au centre-ville de Montréal. Nous ne pouvons vivre uniquement avec les résidents locaux. Ce qu'on sait, c'est que 46 % des répondants affirment que l'itinérance au centre-ville influence leur intention de fréquenter le centre-ville de Montréal et cette proportion double... Mon Dieu, il va falloir que j'accélère très vite. Double chez ceux qui ont vécu une expérience négative. À 82 %, le quart d'entre eux disent qu'ils ont ressenti de l'insécurité au centre-ville et pour la majorité d'entre eux, ils associent cette insécurité à l'itinérance.

3220 C'est quand même impressionnant de voir qu'on est rendu là et que, au cours des 12 derniers mois, un visiteur sur cinq dit avoir personnellement vécu une situation négative. Par négative, on parle ici d'agression verbale ou physique ou autre directement liée à une personne considérée comme étant en situation d'itinérance.

3225 Si je vous parle des travailleurs un instant, plus de 300 000 travailleurs au centre-ville de Montréal, post-pandémie. Ceux qui disent noter un sentiment d'insécurité au centre-ville de Montréal, 78 % d'entre eux l'associent à l'itinérance. Non pas au crime organisé, non pas aux coups de feu qui sont tirés dans certains des établissements par les gangs de rue et par le crime organisé. Ils l'associent à l'itinérance et vous verrez la causalité ici, 42 % d'entre eux l'associent à la
3230 consommation et 28 % d'entre eux aux enjeux de santé mentale. Je suis pas mal sûr que si on grattait ça plus loin, on verra que c'est vraiment ces deux éléments-là qui ressortent.

3235 95 % des travailleurs estiment que l'itinérance constitue un enjeu préoccupant au centre-ville de Montréal. Mais je vais sauter avec le peu de temps qu'il me reste sur les éléments... Mon introduction a été trop longue, je m'en excuse.

3240 Donnons-nous un peu d'espoir qui est particulier au Québec de voir que 43 % des travailleurs disent qu'ils ont personnellement vécu une situation négative, donc qu'ils ont été victime de violences physiques ou verbales d'individus en situation d'itinérance, en crise, la plupart du temps, eh bien, 83 % d'entre eux déclarent avoir de la compassion envers ces mêmes personnes.

3245 Je le souligne ici parce que dans la plupart des autres villes nord-américaines avec qui je parle régulièrement, ce taux est infiniment plus bas. On tombe dans la confrontation, dans l'intolérance. Ce n'est pas encore le cas à Montréal, du moins c'est ce qui semble être le cas.

Je vais vous parler des entreprises brièvement. Il est important de savoir que 50 % des
3250 travailleurs disent aussi avoir des bonnes relations avec... des interventions positives avec les personnes en situation d'itinérance, une conversation, ils font un don en argent, ils font un don en nourriture ou autre.

3255 Parlons des entreprises, un instant. 86 % d'entre elles considèrent l'itinérance comme un problème sérieux au centre-ville de Montréal. Mais je vais sauter à une donnée assez préoccupante qui dit que 72 % des commerçants vivent des situations conflictuelles avec les personnes en situation d'itinérance. Près de 30% d'entre elles au moins une fois par semaine. Ça, ça veut dire une entrée bloquée, une agression, quelque chose qui nécessite un appel à une tierce partie.

Des exemples, il y en a plusieurs. Vous l'avez vu la semaine dernière au Centre Eaton, une évacuation complète de la propriété due à une personne en état de crise qui a attaqué un membre du personnel et qui a forcé l'évacuation du Centre Eaton au complet.

3260 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vais vous demander de peut-être aller à ce que vous aimeriez que la Commission retienne de cette situation que vous nous décrivez avec force données?

3265 **M. GLENN CASTANHEIRA :**

3270 Ce que je souhaite sincèrement que le la Commission retienne, c'est qu'on semble tolérer au centre-ville de Montréal ce que l'on ne tolère pas ailleurs. On semble demander aux commerçants de tolérer ce que même plusieurs refuges ne tolèrent pas. Les commerçants et les travailleurs du centre-ville se retrouvent en première ligne, je le mentionnais, se retrouvent à être un refuge informel, alors qu'il y a plusieurs initiatives qui se font de façon périodique, ces entreprises-là demeurent au centre-ville de Montréal.

3275 Alors que plusieurs ont adopté l'approche « pas dans ma cour », je le mentionnais, on constate que la cour est pleine, mais pas que chez les entreprises. Je vous soulève ce que mentionne un urgentologue du CHUM qui a déclaré récemment ne plus se sentir en sécurité sur son lieu de travail. On parle aussi de professionnels de la santé.

3280 Alors bon, ce que je souhaite que vous reteniez. C'est que la STM rappelle souvent, et avec raison, que le métro n'est pas un refuge, mais je souhaite que l'on retienne ici que nos commerces, nos hôtels, nos tours à bureaux, nos galeries marchandes non plus. Elles vont toutefois continuer de faire leur part parce qu'elles sont... Derrière chacune de ces entreprises-là, la plupart d'entre elles, du moins, de réels humains. Des entreprises comme Desjardins qui paient des services sociaux à même sa propriété pour contribuer à la cohabitation sociale?

3285

Notre mairesse rappelle souvent à qui veut bien l'entendre, et avec raison, que l'itinérance n'est pas de compétence municipale, mais je suis ici pour vous dire qu'elle n'est pas plus de compétence commerciale.

3290 Nous allons continuer de faire notre devoir de citoyen québécois, de répondre présent. Mais
il y a ici une réelle menace, et c'est vraiment là-dessus, excusez-moi, que j'aurais dû conclure. C'est
qu'il y a une menace d'appauvrissement collectif. Considérant que 30 % des revenus non
résidentiels proviennent du centre-ville de Montréal, si cette valeur venait à baisser, cette valeur qui
sert aujourd'hui à payer les services qui ne suffisent pas, eh bien, on créerait un cercle vicieux où il
3295 y aurait un appauvrissement de l'appareil municipal qui viendrait appauvrir davantage les services
sociaux qu'on peine déjà à financer.

Et je ne veux pas brandir des épouvantails, mais je vous donne un exemple. Michael Kors,
qui a fermé son établissement de la rue Sainte-Catherine. Je ne dis pas ici qu'ils ont fermé à cause
3300 des enjeux de cohabitation, mais à ne pas exclure. Michael Kors à lui seul représentait 375 000 \$
de taxes par année. Ils sont déménagés au Royalmount. Laissez-moi vous dire qu'il n'y a aucun
enjeu de cohabitation à Royalmount. Leur revenu en fin d'année va être similaire, sinon identique.
Chose certaine, c'est que les 375 000 \$ de taxes que peut-être ils vont payer là-bas, ils vont peut-
être payer de merveilleux parcs manucurés à Ville-Mont-Royal, et pas un seul travailleur social ici
3305 à Montréal.

Alors c'est la mise en garde que je souhaite faire ici auprès de l'OCPM.

LA PRÉSIDENTE :

3310 Parfait. On a bien entendu les enjeux que vous soulevez, et vous le répétez souvent, sont
le fait que, selon vous, ce qui dérange et perturbe profondément la cohabitation entre les
commerçants et les personnes en situation d'itinérance, c'est un enjeu de santé mentale et de
toxicomanie qui aurait augmenté?

3315

M. GLENN CASTANHEIRA :

3320 C'est ce qu'on a déduit. Pour vous l'illustrer, en fait, et je mets temporairement un chapeau personnel, ici. Ma famille est en affaires à Montréal depuis les années 70, dans la restauration. On a toujours connu la cohabitation dans le quartier portugais. C'est la même chose au centre-ville de Montréal. On est passé d'une relation où, hein, prenez l'image « ça prend un village pour élever un enfant », ça prenait un village pour s'occuper de personnes en situation d'itinérance.

3325 Eh bien, il y avait une relation qui se développait avec elles. La plupart, vous seriez surpris de savoir le nombre d'histoires, de belles merveilleuses histoires qui n'ont jamais fait les manchettes où une personne en situation d'itinérance est devenue, en quelque sorte le gardien d'un coin de rue, le gardien d'un quartier où il y a une relation réelle qui se bâtissait avec le voisinage.

3330 Il est aujourd'hui virtuellement impossible d'avoir cette relation-là, de un parce que cette personne en situation d'itinérance, bien souvent, s'est délocalisée parce qu'elle-même ne se sent plus en sécurité dans l'environnement qu'on connaît, et a été remplacée par des cas extrêmement lourds, où le dialogue n'est pas possible, où l'imprévisibilité est constante.

3335 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, qu'est-ce que vous recommandez que nous disions au ministère de la Santé et des Services sociaux, puisqu'en principe, ce n'est pas de compétence municipale, mais nous, nous devons diriger nos recommandations vers la Ville. Bien sûr, utiliser ces leviers pour alerter d'autres paliers de gouvernement, bien sûr, mais qu'est-ce que vous auriez à dire face à ça?

3340 **M. GLENN CASTANHEIRA :**

3345 Pour ce qui est de la santé publique, je vais y revenir dans un instant. Mais il ne faut... Bien que ce ne soit pas de compétence municipale, et que ce ne soit pas une compétence commerciale, il est la responsabilité de tous d'intervenir. Chacun, on a un champ de compétences. Dans le cas de la Ville de Montréal, il est très important de souligner l'importance du leadership de la Ville de

3350 Montréal pour rallier les parties prenantes. Ce qui n'a pas encore été fait. D'ailleurs, je nous souhaite tous que la prochaine administration, quelle qu'elle soit, arrive à rallier les parties prenantes derrière cette crise-là, ce qui n'est pas le cas actuellement. On est encore dans le conflit. Québec, Montréal, Ottawa.

3355 Alors du côté municipal, il est important d'appliquer dans son champ de compétences où on trace la ligne de ce qui est toléré et ce qui ne l'est pas. Quand je dis ce qui est toléré et ce qui ne l'est pas, quelqu'un, quel que soit son statut, qui agresse, qui violente, qui vandalise, il doit y avoir des conséquences. On ne peut passer outre en se disant, mais peut-être que, bon, on devrait... Non. Il y a des choses qu'on ne peut pas tolérer.

3360 Du point de vue provincial, eh bien, je le mentionnais, redistribution de la richesse. Faut-il parler de redistribution de la misère? Moi, je serais curieux de savoir il y a combien de centres d'injection supervisée à Boucherville, ou il y a combien de refuges à Westmount, il y a combien de logements sociaux à Ville-Mont-Royal? Je serais curieux de le savoir. Parce que chez nous, on les a, on vit avec, on en est fiers, j'ose le dire, parce qu'on ne déménage pas.

3365 Desjardins n'est pas sur le bord de déménager. La Banque Nationale n'est pas sur le bord de déménager, ils restent. Shopify ne déménage pas. Ils ont quitté Ottawa pour s'installer à Montréal. Demain matin, ils pourraient quitter pour Miami, et payer une fraction des taxes. Ils ne le font pas parce que c'est un Montréalais qui est derrière cette entreprise-là, et il décide de rester ici.

3370 Alors, comment demander une redistribution équitable du fardeau qui est porté en ce moment de façon disproportionnée par les résidents, comme vous l'avez entendu plus tôt, et les entreprises du centre-ville, on pourrait dire pour les Montréalais, je vais parler pour ceux que je représente.

3375 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Il nous reste une minute, j'ai accaparé là-dessus. Vas-y, Denis.

M. DENIS LECLERC :

3380

Oui, vous avez vous-même souligné que c'est 5 000 entreprises, beaucoup de sous, beaucoup de sous pour Montréal, mais beaucoup de sous qui sont générés. Plusieurs des entreprises vont mettre des sous spécifiquement pour faire face à la situation de l'itinérance notamment, et généralement plus au niveau de la sécurité. On a des SDC qui commencent à nous dire : on peut aussi contribuer à des actions plus sociales, plus de support, plus de... Parce que tout le monde dit qu'il manque d'argent, puis là, nous on n'est pas à juger d'est-ce qu'il devrait y en avoir plus ou moins, on peut bien... Mais est-ce que les commerçants, les entreprises, peuvent aussi contribuer dans cette lignée?

3385

3390

M. GLENN CASTANHEIRA :

Oui, bien, plusieurs le font déjà. Réponse courte, c'est oui, absolument. La mutualisation des ressources est très gagnante. Quelqu'un me disait récemment que le plus grand gagnant, en ce moment, de la crise, est potentiellement Garda, qui signe des contrats exorbitants en ce moment.

3395

Mais c'est un peu comme les changements climatiques, hein. On peut faire de la prévention, mais une fois que l'eau rentre dans le sous-sol, on veut mettre des poches de sable. Alors c'est un peu ce qui se passe en ce moment chez ces entreprises-là.

3400

Et quand je dis qu'ils le font déjà, je ne vous ai pas partagé le chiffre, je vais vous l'illustrer. Un loyer moyen à Montréal, commercial, c'est 35 \$ du pied carré, pour un bon pied carré commercial. Beaucoup d'entreprises au centre-ville de Montréal, que je ne peux pas nommer, paient plus de 50 \$ du pied carré juste en sécurité. Juste en sécurité. C'est vous dire comment il y a de l'argent investi dans la sécurité publique qui pourrait aller ailleurs.

3405

Alors oui, il y a de la mutualisation qui pourrait être faite. Il ne faut pas la surestimer toutefois. Les budgets des SDC au Québec sont anémiques, c'est dérisoire. Le budget de Montréal centre-ville pour 2,5 kilomètres carrés, est inférieur à celui de Bryant Park à New York, qui n'est pas plus grand que la Place du Canada. Ça vous donne une idée, là.

3410 Mais quand je vous ramène au leadership, si on avait un leadership assez fort pour pointer les initiatives qui mériteraient d'être mutualisées, je suis pas mal sûr qu'il y a une proportion de ces entreprises-là qui serait tout à fait intéressée à rediriger certaines enveloppes dans ces initiatives.

3415 Je vais vous donner un exemple. La brigade de propriété de Montréal centre-ville n'est pas un programme d'insertion sociale. Or, près de la moitié de nos employés sont issus de programmes sociaux. Je peux le mentionner ici, le chef de notre brigade de propreté est un ancien toxicomane.

3420 Je le dis parce qu'il y a un article qui est paru sur lui pendant les Fêtes où il a raconté son histoire. Tous les ans, il sort une douzaine d'hommes de la rue. Je dis hommes, parce que c'est surtout avec eux qu'il interagit. Eh bien, ça, on parle d'une brigade de propreté qui est un service municipal, mais qui est pris en charge par les entreprises du centre-ville de Montréal. Donc c'est un exemple parmi d'autres.

LA PRÉSIDENTE :

3425 On va... Bien, d'abord, merci de vous êtes déplacé. Merci de nous avoir alimentés avec cette réflexion, monsieur Castanheira. On en prend bonne note.

M. GLENN CASTANHEIRA :

3430 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3435 Portez-vous bien.

M. GLENN CASTANHEIRA :

3440 Vous aussi.

LA PRÉSIDENTE :

Nous allons continuer avec notre dernière intervention en mode virtuel dans quelques secondes.

3445

Oui, alors, nous revenons avec notre dernier invité pour cette portion. Il s'agit du représentant de Point de rue, de Trois-Rivières, monsieur Philippe Malchelosse. Monsieur Malchelosse, bonjour. Qu'est-ce qui amène Trois-Rivières à Montréal pour nous parler de cohabitation sociale?

3450

M. PHILIPPE MALCHELOSSE, représentant, Point de rue :

Bonjour, chers commissaires, vous m'entendez bien?

3455

LA PRÉSIDENTE :

Très bien.

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

3460

Ce qui m'amène, bien, c'est mon intérêt, en fait, pour le sort de mes frères et sœurs qui sont dans nos rues partout au Québec, mais aussi toutes les personnes qui sont touchées par la crise en itinérance, donc à la fois les commerçants, les gens d'affaires, les familles, qu'on oublie souvent.

3465

Donc, écoutez, ça fait 30 ans que je suis dans le domaine de l'itinérance, c'est ma mission sur terre, j'en suis très imprégnée et quelqu'un en situation de rue à Trois-Rivières, à Montréal, ou peu importe où sur Terre, ça me touche. Alors je trouve votre forum extrêmement intéressant, et je suis fier d'y participer. Je vous remercie de m'accueillir.

3470

LA PRÉSIDENTE :

Comment ça se passe?

3475

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

Alors malheureusement le son a coupé, je ne sais pas si j'ai bien entendu votre question, mais je peux peut-être commencer ma présentation?

3480

LA PRÉSIDENTE :

Oui, allez-y.

3485

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

D'accord. Bien, premièrement, je représente l'organisme le Point de rue, à Trois-Rivières, qui est un organisme en travail de rue qui offre à la fois centre de jour, hébergement d'urgence, bas seuil, processus d'inclusion sociale, journal de rue, etc.

3490

Je suis aussi président et directeur général, fondateur, de la coop les Affranchis qui a pour objectif d'embaucher les gens en situation de rue pour faire des productions à la fois offertes au secteur privé, public ou parapublic. Et je suis aussi président de l'Université de la rue, qui est un autre OSBL que nous avons créé dans l'objectif de développer des outils pédagogiques.

3495

Cela dit, je pense que je vais commencer tout de suite. Vous m'entendez bien? Tant que vous m'entendez bien, c'est bon.

LA PRÉSIDENTE :

3500

Je vous entends très bien.

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

3505 O.K., super. Alors, premièrement, ce que je tiens à souligner, c'est que la crise en itinérance ne vient pas d'arriver depuis la COVID, mais je vois la crise en itinérance en augmentation depuis 25 ans. En fait, on a une augmentation de 4 à 6 % par année.

3510 Maintenant, ce qui fait qu'on en parle beaucoup plus maintenant et que c'est devenu une crise sans précédent, c'est qu'en fait, je constate que tous les services sont complètement débordés.

3515 Donc, je vais prendre l'image d'une inondation. Tant que les pompes fonctionnent, qu'on est capable de pomper l'eau, on ne se rend pas trop compte qu'on a une inondation. Mais quand que ça commence à déborder, que les pompes ne suffisent plus, bien, là, tout le monde a les pieds dans l'eau et c'est ce qu'on constate en ce moment.

3520 Maintenant, il y a deux grands éléments qu'on entend souvent comme solution à l'itinérance qui sont, évidemment, le logement abordable, accessible, accessible, transitoire, peu importe, mais l'accès au logement et l'accès aux soins de santé et services sociaux.

3525 Maintenant, comme vous le vivez dans vos propres vies, je le vis aussi. Avoir accès au logement, à la santé, aux services de santé, en ce moment, c'est un défi pour tout citoyen. Alors, on peut s'imaginer, pour quelqu'un qui en plus beaucoup de méfiance face au système de santé ou même des problématiques de santé mentale, une personne qui est confuse, peu importe la raison. Disons que l'accès aux soins de santé est aussi très difficile.

3530 En fait, je pense que si on attend d'avoir un meilleur accès au logement, aux soins de santé, bien, la crise en itinérance ne fera qu'augmenter pendant les 10 prochaines années et je pense qu'il faut aborder la chose autrement.

Il y a trois éléments que je voulais vous présenter aujourd'hui. Premièrement, la réponse à l'urgence sociale. Deuxièmement, la cohabitation sociale, et finalement, l'inclusion sociale.

3535 Maintenant, voyant les temps de parole qui sont courts et les autres interlocuteurs avant qui ont aussi traité d'urgence sociale, je vais peut-être aller plus vers la cohabitation sociale.

3540 Alors, si on prend pour acquis, on a comme postulat qu'il y aura de plus en plus de gens en situation de rue. En tout cas, il y en a certainement plusieurs en ce moment. Je pense que votre question d'entrée de jeu, c'était la situation à Trois-Rivières. Bien, chez nous, juste pour l'organisme Point de rue, c'est plus de 125 personnes différentes par jour que l'on reçoit.

3545 On a un hébergement d'urgence en ce moment qui s'appelle une halte douceur où on a 47 personnes qui sont hébergées. Nous avons un seuil maximal à 30, et on est à 47. Donc voilà, je pense que le constat est clair, là, ça déborde partout.

3550 Maintenant, ce que l'on constate, en fait, c'est que quand tu as une situation comme l'itinérance visible, elle touche effectivement l'ensemble de la communauté et là, ça interpelle les enjeux de cohabitation sociale. Ce que nous croyons et qu'on a tenté de faire depuis quelques années à Trois-Rivières, en fait, c'est que puisque nous constatons que la population va de plus en plus côtoyer les gens en situation de rue, on veut tenter qu'ils soient mieux outillés pour être capables de le faire, plus conscients et aussi plus tolérants. Donc, pour nous, c'est trois objectifs hyper importants.

3555 On a mis en place quelques stratégies pour y arriver, notamment offrir des formations à des partenaires que je dirais non conventionnels. C'est-à-dire que c'est un classique d'aller former des policiers et des juges, des partenaires communautaires, des étudiants dans le domaine, évidemment.

3560 Sauf que ce que l'on croit, c'est qu'il faut maintenant former aussi des citoyens. Et pour former des citoyens, bien, il faut changer un peu notre approche, notre façon de faire, et de notre côté, ce qu'on a décidé de faire depuis quatre ans, c'est de créer un lien, je dirais, de complicité avec notre SADC, ici, là, donc, le représentant des commerçants à Trois-Rivières, au centre-ville de Trois-Rivières.

3565 Et en fait, on offre deux fois par année une formation à tous les commerçants qui sont membres. La première année, on avait une douzaine de participants, la deuxième, 25, l'année passée, 50. Et puis là, pour cette année, on va probablement faire deux groupes.

3570 Et ce que l'on fait dans ces formations-là, c'est, premièrement, parler du phénomène pour que les gens le comprennent mieux. Qu'est-ce qui s'est passé pour que tout d'un coup, au Québec, on voie plein de gens en situation de rue, la mendicité, etc. Donc, mieux le comprendre.

3575 Aussi, peut-être mieux discerner les différences entre une personne dangereuse et une personne dérangeante. On souhaite aussi être capable d'outiller nos partenaires. Donc, par exemple, il y a un café qui est sur la rue principale à Trois-Rivières, la rue des Forges, et qui nous interpelle, parce qu'il y a plusieurs personnes en situation de rue qui y vont, et ils sont accueillis avec beaucoup de bienveillance.

3580 Et je dois dire que j'ai entendu les propos de l'autre interlocuteur qui me précédait et qui mentionnait que les gens ont beaucoup de compassion pour les personnes en situation de rue, je le constate aussi, et pour moi, ça fait partie des éléments qui nourrissent l'espoir.

3585 Donc on va souhaiter aller former les différents travailleurs dans les commerces en ville pour être capable de développer probablement un meilleur savoir-être, mais aussi un meilleur savoir-faire. On va aller aussi développer différentes capsules pédagogiques, comme par exemple, on a mis en place une BD éducative, une série de trois BD qui a été exposée à l'Assemblée nationale, qui est d'ailleurs en ce moment exposée à Montréal, dans le quartier Outremont.

3590 Et l'objectif, c'est de permettre à toute la population, donc ça s'adresse aussi à des enfants, d'être capable de mieux comprendre la situation. On a aussi développé des capsules éducatives qu'on rend disponibles sur les réseaux sociaux, donc vraiment une façon de mieux outiller les citoyens.

3595 Maintenant, il y a un élément qui, pour nous, est fondamental, c'est aussi de nourrir la dignité des personnes que l'on rencontre en situation de rue. Et nous croyons hyper important de modifier

un peu notre perception de l'itinérance. En fait, pour nous, l'itinérance n'est pas un problème de lieu, mais un problème de lien. Donc, s'il y a une personne qui est en situation de rue... Je vais vous faire une image classique, là, une personne qui est en délire avec des problèmes de consommation, qui ne sait même plus quelle journée on est. Cette personne-là est sur le coin de la rue, elle dérange le touriste, le passant, elle inquiète les gens. Cela dit, je suis très heureux que ces personnes-là nous inquiètent. La journée où ça nous inquiétera plus, je vais être beaucoup plus pessimiste.

3600

Cela dit, quand une personne en situation de rue comme ça, elle va déranger les gens alentour. Si on prend cette même personne-là, qu'on lui trouve un petit loyer, qu'on installe dans son loyer sans autres soins, cette personne-là ne dérangera plus les gens alentour, évidemment, mais est-ce qu'on pense que c'est une réponse humaniste que de prendre une personne qui ne va pas bien et qu'au lieu de souffrir devant les autres sur le coin d'un trottoir, va souffrir dans son appartement?

3605

Ce n'est pas le type de réponse que j'espère que la société québécoise va faire aux gens en situation de rue. C'est comme si je percevais là-dedans qu'il y a une réponse politique qu'on peut donner, c'est-à-dire s'assurer que ces gens-là ne souffrent pas devant nos yeux, donc comme une volonté qu'on ne les voie plus, et de l'invisibilité en fait, et un autre côté qui est une réponse humaniste, où on va concevoir que ces personnes-là ont un potentiel, une richesse comme nous tous, et que c'est de notre responsabilité de leur offrir l'opportunité pour qu'ils développent leur potentiel.

3610

3615

Donc, en fait, les personnes en situation de rue sont au cœur de la solution, tout autant que les commerçants, les travailleurs de rue, les policiers, les juges, les élus, etc. Et pour y arriver, ce que nous croyons, c'est qu'il faut trouver les moyens de les impliquer., peu importe la façon, de trouver, vraiment, une façon de les impliquer.

3620

J'entendais tantôt une brigade de nettoyage urbaine, par exemple. On a fait la même chose à Trois-Rivières il y a trois ans. On entend des commerçants qui disent que c'est mal propre au centre-ville, on fait un lien, on pense que c'est peut-être à cause des gens en situation de rue. En même temps, dans notre perception, ils ne doivent pas être perçus comme un problème, mais

3625

comme une solution. Donc, en fait, on a développé un projet avec notre SDC ici, un projet qui a coûté 10 000 \$ pour engager des gens en situation de rue qui eux-mêmes prennent soin du centre-ville.

3630

Mais quand je dis prendre soin du centre-ville, je ne veux pas dire juste ramasser des mégots qui traînent ou désherber. Ce que je veux dire, c'est aussi être accueillant avec les touristes. Oui, bonjour, moi je suis ici, je prends du centre-ville, là, puis, bien, parfois il y a des touristes qui cherchent un restaurant et c'est la personne en situation de rue qui connaît très bien son centre-ville qui peut la référer. Quel type de restaurant? Je peux vous proposer d'aller là, etc.

3635

En fait, il y a une forme de contribution pour que les gens de la rue puissent aussi se sentir utiles et importants, et en même temps, réduire les enjeux et les tensions dans nos quartiers, dans nos centres-villes.

3640

Je donne un exemple particulier, on développe notre halte douceur qui est directement au centre-ville de Trois-Rivières et on constate qu'il y a certains commerçants qui se posent des questions. Bien, non, amenez-nous pas juste des problèmes à côté de chez nous, on a déjà des problèmes, on sort de la pandémie, amenez-nous pas un refuge en plus.

3645

Et si comme promoteur du service, qui est mon rôle comme DG de mon organisme communautaire, j'amène uniquement ce qui est perçu comme un problème et que je n'amène pas une solution, bien, je comprends que je ne suis peut-être pas aussi bien accueilli que je le souhaiterais.

3650

Par contre, quand je peux aller voir mes commerçants, mes voisins, puis leur dire : vous, quels sont les problèmes que vous vivez, puis comment qu'on peut y contribuer? Puis je vous donne une anecdote qui est vraiment... un petit peu ridicule à la fois, mais qui fait toute une différence. Chez nous, les poubelles passent le lundi et on a plusieurs restaurants qui sont fermés les lundis. Alors on a un commerçant qui est en face qui me dit, bien moi, tu sais, un de mes problèmes, là, c'est niaisieux, mais moi, je ne reste pas à Trois-Rivières, je reste à Shawinigan, mais il faut que je me déplace à Trois-Rivières chaque lundi matin pour mettre la poubelle.

3655

3660 Puis une fois que c'est passé, après ça, il faut que je revienne pour ranger ma poubelle. Donc, ça, on a pris ce service-là. C'est quelqu'un en situation de rue qui s'occupe de la poubelle chaque jour. C'est une entente qu'on a avec. Et tout d'un coup, cette personne-là sent qu'on offre une forme de contribution. Alors pour nous autres, ça, c'est vraiment un aspect essentiel.

Je ne sais pas si je suis correct dans mon temps...

3665 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez dépassé, mais je voulais vous laisser la possibilité de terminer votre anecdote...

3670 **M. PHILIPPE MALCHELOSSE :**

Ah, je suis désolé, le son coupe.

LA PRÉSIDENTE :

3675 Le son coupe quand je vous parle, c'est vrai? Vous ne m'entendez pas?

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

Oui, je suis désolé. Là, je vous entends.

3680

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Ma collègue Judy Gold a une question pour vous. Il nous reste peut-être sept, huit minutes d'échange.

3685

Mme JUDY GOLD :

Oui, j'ai deux questions.

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

3690

Parfait. Je vous écoute.

Mme JUDY GOLD :

3695

J'ai deux questions pour vous. D'abord, allez-vous évaluer les formations que vous donnez, que vous allez donner aux populations, diverses populations. Des impacts?

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

3700

Oui, tout à fait.

Mme JUDY GOLD :

Avez-vous évalué les impacts des formations?

3705

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

3710

Oui, tout à fait. En fait, ce n'est pas nous qui l'évaluons, parce qu'on serait un peu juge et partie. On offre notre formation et on s'autoévalue. Donc, c'est notre SDC qui, après chaque formation, va aller chercher un formulaire de commentaires, de rétroaction, qui va nous permettre de mieux préparer nos prochaines sessions de formation. Et je vous dirais que la question principale qui nous vient, c'est comment vous pouvez nous outiller dans des vignettes cliniques.

3715

Concrètement, j'accueille quelqu'un, je lui offre un café parce que je vois qu'il fait froid dehors. Il est ici, il prend son café, il ne veut plus sortir. Là, j'ai voulu être sympathique puis lui offrir de venir prendre un café gratuitement, mais maintenant, il ne veut plus sortir. Qu'est-ce que je fais avec ça.

3720 Ça, ce sont des éléments qu'on peut former les gens, pour être capable de mieux interagir dans des contextes comme celui-là. Donc, oui, c'est évalué, et si vous le désirez, je peux vous envoyer ma prise de notes, aussi les différents projets dans ce sens-là qu'on a développés ou même des évaluations qui proviennent de la SDC avec grand plaisir.

3725 **Mme JUDY GOLD :**

Oui, merci. Ma deuxième question, très vite. L'hébergement d'urgence est subventionné par le CIUSS j'imagine? Et votre initiative d'employabilité est subventionnée par qui, et l'Université de rue est subventionnée par qui?

3730 **M. PHILIPPE MALCHELOSSE :**

3735 O.K. Alors, oui, effectivement, notre halte douceur est financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux par le biais du cabinet de Lionel Carmant. C'est un projet qui est à peu près à 400 000 \$ pour quatre mois, où on héberge environ 40 à 45 personnes, maintenant, c'est un hébergement vraiment de type bas seuil, donc on va prendre des gens, peu importe, là, tu sais, avec les animaux, en couple, décompensés, congelés, bon, peu importe. On va prendre tous les types d'individus qui vont se présenter chez nous, évidemment.

3740 Ensuite, de tout ça, je dois vous dire que pour nos projets d'inclusion sociale où on va embaucher des gens en situation de rue, c'est beaucoup nos partenaires privés qui investissent au départ, puisque quand on veut développer des innovations sociales, on se rend compte que ça ne convient pas à ce qui est prévu dans l'État québécois pour recevoir ce type de demande de subvention là. Donc, c'est beaucoup plus avec nos partenaires du privé qu'on le fait.

3745 Je vous donne un exemple. On a amorcé un atelier de sérigraphie, pas en septembre dernier, en septembre 2023. Donc, on embauche des gens en situation de rue qui travaillent à la journée, ils peuvent faire une heure s'ils sont capables de faire une heure, ils peuvent faire 30 heures s'ils peuvent faire 30 heures dans une semaine. Ils viennent fabriquer des gilets. Bien, les gilets, par exemple, ou des casquettes ou peu importe. Bien, les gilets vont être vendus à des

3750 commerçants qui sont alentour de chez nous, donc c'est pour eux une façon de contribuer, mais non pas par la charité, c'est-à-dire en faisant un don, mais bien en misant sur le potentiel des gens de la rue. Ça, c'est une façon pour nous de nous financer.

3755 Dans la première année de notre année de sérigraphie, on a eu 100 000 \$ de ventes. On continue à développer le projet cette année, et on est en train de regarder notamment en ce moment un lien avec les Jeux du Québec qui auront lieu à Trois-Rivières. Parce que l'on croit que l'exercice de sensibilisation doit se faire avec l'ensemble de la population, mais aussi le maillage social.

3760 C'est-à-dire que, quand il y a un partenaire qui va faire affaire avec nous pour, par exemple, nous acheter des t-shirts à leur effigie, bien, ils vont venir passer un moment dans l'atelier pour apprendre à en faire avec nous autres, mais aussi côtoyer quelqu'un qui est en situation de rue, mais qui est aussi dans un processus de reprendre sa place.

3765 Évidemment, les gens ont un revenu d'appoint aussi, mais je vous dirais que ce qui nous reste d'abord et avant tout, c'est leur dignité. Je ne peux pas accepter qu'il y a des êtres humains qu'on met au monde et de qui on n'exploite jamais leurs forces et leurs richesses. Pour moi, c'est une aberration.

3770 Je voudrais avoir un Québec, en fait, qui croit que les gens en situation de rue, ce sont des richesses dont on est en train de se passer. Et je ne pense pas que le fardeau doit être sur le dos des gens de la rue, qui sont eux-mêmes dans de piètres conditions de vie et dans une piètre santé, d'eux-mêmes, se créer des opportunités. C'est à nous comme organisation, c'est pour ça qu'on a créé une coop, parce que c'est à nous à ouvrir nos esprits, à être capable de créer des milieux de travail sur mesure pour les gens en situation de rue.

3775

Donc, voilà comment on se peut financer, entre autres.

LA PRÉSIDENTE :

3780 D'accord, il nous reste trois petites minutes. Denis Leclerc a une question pour vous.

M. DENIS LECLERC :

3785 Oui, il y a plusieurs angles qui auraient pu être abordés dans mes questions, mais je vais peut-être y aller sur un angle... Vous avez beaucoup parlé d'une certaine mobilisation. Vous formez, avec la SDC, les commerçants, il y a une mobilisation... Vous avez parlé, même, d'enjeux où il y a du financement du privé, donc, je présume, via les commerçants.

3790 On a souvent entendu que les commerçants vont déplorer que les coûts pour la sécurité s'ajoutent à leur budget, mais là vous nous parlez de coûts qui s'ajouteraient en plus au niveau du social. Mais est-ce que vous faites un lien, est-ce qu'ils ont l'impression que ça contribue justement à diminuer les coûts de sécurité en les mettant ailleurs? Est-ce qu'il y a des analyses comme ça, ou est-ce qu'ils sentent qu'ils sont parties prenantes des actions puis partenaires avec les organismes communautaires là-dessus?

3795 **M. PHILIPPE MALCHELOSSE :**

3800 Tout à fait. En fait, l'objectif, c'est de nourrir le sentiment de sécurité. La sécurité, officiellement, bon, c'est un concept un peu abstrait, mais le sentiment de sécurité, ça, on peut l'augmenter. On peut l'augmenter comment? Quand il va y avoir ces types d'interactions là entre les commerçants et les gens en situation de rue et nous qui nous positionnons comme médiateur.

3805 On utilise d'ailleurs beaucoup la médiation culturelle pour tenter de travailler des maillages sociaux et des liens entre les gens. Ça fait partie, d'ailleurs, des rôles que je vois pour les différentes municipalités. Je sais que...

3810 En fait, je vais quand même dire ça. La pire chose qu'on peut faire en itinérance, c'est un jeu de qui est bon, qui est méchant. Oh, les méchants commerçants qui n'aiment pas les gens de la rue, ou les méchantes personnes de la rue qui dérangent les commerçants. On a un drame humanitaire devant nos yeux, une crise humanitaire et c'est tous ensemble qu'on va l'endiguer.

3815 Et pour ça, il ne faut pas qu'il y ait des opposants ou des gens qui nourrissent une forme de mépris. Quand je rencontre, par exemple un commerçant ou une personne, peu importe, qui a des jugements par rapport à quelqu'un en situation de rue, moi, il ne faut pas que je tombe dans le piège de juger cette personne-là. Il faut que je me dise que j'ai un rôle d'éducateur, que je n'ai pas fini de jouer.

3820 Et je pense que quand il y aura huit millions de Québécois qui seront mieux conscientisés à l'itinérance, il y a des tensions comme cela qui vont se réduire, puis il y a des personnes qui se rencontrent, comme dans des rencontres improbables, c'est-à-dire par exemple un policier avec un jeune de la rue qui se mettent à jouer du tambour en même temps sur le coin de la rue parce qu'on organise une activité de médiation culturelle. Bien, la fois d'après, quand il a une intervention à faire, il y a déjà un lien qui est créé.

3825 Et c'est pour ça que je dis toujours à mes travailleurs de rue, si tu n'as pas de lien, tu n'as rien. Mais je souhaite la même chose aussi pour tous nos partenaires en ville. On fait de la formation, aussi, avec le Service des communications de la Ville de Trois-Rivières, puis maintenant, ils sont plus à l'aise pour aborder les gens et pour parler des situations. On a formé aussi les médias régionaux.

3830 Donc, je pense que ça passe aussi par là pour s'assurer d'avoir une plus grande tolérance, le temps qu'on soit capable d'endiguer la crise et de s'assurer que toutes les personnes en situation de rue ont non seulement une raison de vivre, mais puissent nourrir leurs rêves.

3835 **LA PRÉSIDENTE :**

3840 Vous êtes d'une grande éloquence? Je vous avais entendu à la radio récemment et ça m'a fait plaisir de vous voir. Merci de... Est-ce que vous donnez des conférences dans d'autres villes?

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

3845 Ah oui, bien sûr, je suis à Granby jeudi, à Trois-Rivières demain, oui, je me promène beaucoup, effectivement. Avec grand plaisir. C'est toujours... En fait, c'est ça qui nourrit l'espoir, hein, c'est de rencontrer plein de gens comme vous qui sont sensibles, qui y croient, qui ont le goût de faire une différence. Il ne faut pas perdre de vue ce grand rêve que tous les êtres humains ont une place, donc, moi, ça nourrit beaucoup mon espoir de vous rencontrer aujourd'hui.

3850 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, monsieur Malchelosse, ça a été un plaisir de vous rencontrer. Portez-vous bien.

3855 **M. DENIS LECLERC :**

Merci.

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

3860 Je vous remercie infiniment, et je vais me permettre de finir une petite citation qui me tient à cœur et pour moi est très éloquente dans le domaine de l'itinérance. Personne ne se libère seul, personne ne libère autrui, les humains se libèrent ensemble.

3865 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est très bien.

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

3870 Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

3875 C'est très bien. Merci beaucoup. Portez-vous bien.

M. PHILIPPE MALCHELOSSE :

3880 Merci, bonne fin de journée.

LA PRÉSIDENTE :

3885 Alors, chers amis, ceci met fin à cette séance d'audition des opinions. Je remercie toutes les personnes qui sont déplacées ou ont participé par le Web. Je salue les personnes, mes collègues commissaires, l'analyste, l'équipe de l'OCPM. Bien sûr, aussi, l'équipe à la régie et à la coop webTV.

3890 Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine séance qui va débiter un peu plus tard aujourd'hui à 19 h depuis le centre Saint-Pierre. Pour celles et ceux qui nous quittent, bonne fin de journée et au plaisir.

AJOURNEMENT

3895

Je, soussignée, Anne Marie Venne, sténographe officielle n° 361317 8, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent contiennent la transcription fidèle et exacte des notes recueillies au moyen de l'enregistrement numérique, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement.

3900

Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé :

3905



Anne Marie Venne, s.o. n° 361317 8